

André Dorval

Daniel Barbarin, curieux nomade

De Saint-Étienne à Pont-Rouge, en passant par l'Algérie



Les éditions du Brûlé

Daniel Barbarin, curieux nomade

André Dorval

Daniel Barbarin, curieux nomade

De Saint-Étienne à Pont-Rouge, en passant par l'Algérie

histoire de famille

Les éditions du Brûlé

AU SUJET DE L'AUTEUR

André Dorval est l'arrière-petit-fils de Daniel Barbarin. Si l'intérêt familial et sa formation en Histoire comptent dans l'initiative de cette publication, celle-ci est inspirée également par ses intérêts professionnels. De 1997 à 2001, il a été directeur des Services culturels de la Délégation générale du Québec à Paris et, de 2006 à 2012, il a été co-président, pour la section québécoise, de la Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire communs.

*À Thomas, Maude et François,
ainsi qu'à tous les autres jeunes descendants
qui continuent à écrire l'histoire.*

Conception graphique : Eugénie Hamel

Crédits photos

Photo de la maison Lesage : Archives de la famille Lesage, Mme Francine Denis.

Autres photos : Archives familiales des différentes filiations.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN papier : 978-2-9816949-0-4

ISBN PDF : 978-2-9816949-1-1

Avant-propos

Quand la mémoire nous parle

Depuis plusieurs années, des boîtes de carton empoussiérées et empilées au sous-sol me narguaient chaque fois que je passais devant elles. Je les savais remplies de papiers jaunis, lettres, extraits de naissance, certificats civils et religieux de toutes sortes, articles de journaux et photos de têtes qui m'étaient parfois inconnues. Chaque fois que je m'approchais, j'entendais tous ces papiers me crier en silence «On a des choses à te dire!». Ces boîtes m'embarrassaient par l'espace qu'elles occupaient, mais surtout me culpabilisaient par les sentiments qu'elles faisaient naître en moi. Je savais qu'elles me révéleraient plein de secrets sur l'histoire de ma famille maternelle et la «légende» de cet arrière-grand-père Barbarin venu de France dont ma grand-mère et ma mère m'avaient tant parlé. Mais je n'avais pas le cœur de m'y plonger, je ne voyais personne à qui refiler ce cadeau de grec et je ne me sentais pas le courage de jeter ces témoignages à tout jamais dans l'oubli du grand bac vert. Quand je m'en éloignais, je les oubliais. Quand je m'en approchais, je culpabilisais.

Le coup fatal est venu quand mon cousin Guy Doré, qui connaissait mon intérêt ambigu pour le sujet, a retrouvé et m'a confié un manuscrit que notre ancêtre Barbarin avait écrit en 1894, quatre ans après son arrivée en terre d'Amérique. Le document a pour titre: *Notice sur le Canada actuel, par un colon français*. Avec une écriture d'une autre époque, tant par la graphie que par les termes utilisés, il y consigne ses commentaires sur son voyage et son pays d'accueil à la façon d'un journaliste. Le poids était

désormais trop lourd. Cet écrit me brûlait les mains, je ne pouvais pas le laisser moisir dans l'oubli.

Ce manuscrit de Daniel Barbarin témoignait du nouveau monde dans lequel il vivait, mais il était silencieux sur sa vie personnelle et sur sa famille. Publier ce texte sans en donner le contexte me semblait impensable. Il me fallait donc raconter son aventure familiale, bref rédiger un écrin pour accueillir son récit. Je n'avais plus d'autre choix que d'ouvrir les boîtes empoussiérées et de découvrir le contenu des papiers jaunis et des photos sépia. Je m'attendais à trouver des choses surprenantes et j'ai été servi. J'ai connu parfois un vertige émotionnel à feuilleter des documents familiaux de plus d'un siècle et demi qui, par la fidélité et les soins de ma grand-mère et de ma mère, avaient survécu jusqu'à maintenant, diffusant l'odeur du temps et de la France chez moi, dans le rang du Brûlé à Pont-Rouge. Là où, par une étonnante continuité, s'est passée une partie de l'histoire.

Cette reconstitution de la vie de Daniel Barbarin et de sa descendance immédiate est forcément parcellaire et incomplète. Mais suffisamment de morceaux du casse-tête ont été retrouvés pour donner une image viable du personnage. À mesure qu'elle progressait, la recherche prenait l'allure d'une enquête reposant parfois sur des preuves objectives, parfois sur le croisement de données circonstancielles. Cet exercice s'est alimenté à diverses sources. Outre les archives familiales que je viens d'évoquer et la tradition orale, glanée auprès de membres des différentes branches de la descendance, des recherches ont été effectuées aux bureaux des archives de la ville de Saint-Étienne et du département de la Loire en France. Ont également été mis à contribution quelques ouvrages cités dans la bibliographie apparaissant à la fin du document. Les pages qui suivent constituent une synthèse tissée avec les éléments recueillis à partir de ces différentes sources, sans lesquelles l'histoire de Daniel Barbarin aurait manqué de l'essentiel

contexte historique et géographique qui en fait une aventure intelligible. Dans cette foulée, je tiens à saluer la richesse de ces ouvrages qui permettent d'éclairer le propos.

Ceci dit, il m'importe aussi de remercier chaleureusement tous les autres arrière-petits-enfants de Daniel Barbarin qui ont collaboré au projet en contribuant de documents, photos et souvenirs. Je pense entre autres à Guy et Ginette Doré, Georgette, Émile et Rita Carpentier, Rodrigue et Charlotte Leclerc, Marguerite et Christiane Cormier, Candide et Patricia Icart, Gérard Jobin, Nicole Defoy, Lionel Ouellet... sans oublier Françoise Lablanche, l'épouse de Guy Doré qui, sans être l'arrière-petite-fille de Daniel Barbarin, est néanmoins celle de Cécile Rouchouse, sœur de Jeanne-Marie Rouchouse, l'épouse de Daniel Barbarin. Elle a apporté un éclairage sur la branche française.

Enfin, je voudrais souligner la contribution particulière de monsieur Frederic Beth, des archives départementales de la Loire à Saint-Étienne qui nous a guidés dans nos recherches et notamment vers les archives coloniales. Le service des archives des Frères des Écoles Chrétiennes nous a également été d'une aide diligente grandement appréciée.

Ce livre ne serait pas ce qu'il est sans l'appui enthousiaste de Sylvie, ma compagne de tous les jours. Elle a partagé mon projet et s'est prise au jeu au point de devenir chercheuse, critique littéraire, réviseuse de texte et appui moral. Et si le contenu profite d'une facture intéressante et d'un fini professionnel, c'est grâce à sa fille, Eugénie qui a mis son talent et son expérience au service de notre cause.

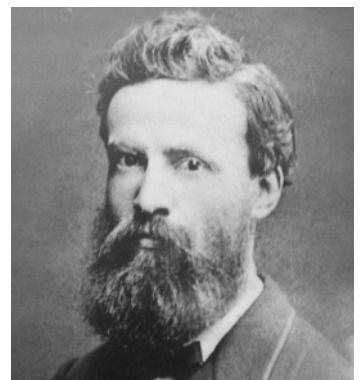
Un gros merci à toutes et tous.

Introduction

Daniel Barbarin, citoyen de Pont-Rouge

Pont-Rouge fête en 2017 le 150^e anniversaire de sa fondation. En cette année de festivités, on constate la vigueur dont fait preuve aujourd’hui cette ville du comté de Portneuf. Cet anniversaire est l’occasion de s’en rappeler les origines et d’honorer la mémoire de ses fondateurs, ceux et celles qui ont fait le choix de s’y établir. Si pour la plupart, ceux-ci provenaient des villages des alentours, certains venaient de loin. Parmi eux, Daniel Barbarin, né en France, arrivé ici en 1890, veuf avec cinq enfants, et inhumé dans le cimetière paroissial de Pont-Rouge à sa mort en 1913.

Bien que son patronyme soit complètement disparu du paysage de Pont-Rouge, Daniel Barbarin est pourtant, par la descendance de ses filles, un acteur significatif du peuplement et du développement de cette ville. Plusieurs de ses descendants ont peuplé la région de Pont-Rouge. Ils ont comme noms Leclerc, Carpentier, Defoy, Jobin, Giguère, Cormier, Ouellet, Doré, Dorval, Bélanger, Icart, Bergeron, Bédard, St-Germain, Paquet, Richard, Bruneau, Marcotte, Dupont, et d’autres encore... Cette seule raison justifierait qu’on sorte son nom et son histoire de l’oubli et qu’on en transmette la mémoire, au moins à ses descendants.



Mais il s'avère qu'en fouillant sa vie, qui se déroule sur trois continents, on découvre qu'elle se confond avec une suite d'aventures peu banales qu'on prend plaisir à reconstituer. L'exercice est d'autant plus intéressant que Daniel Barbarin a eu l'heureuse idée de laisser un témoignage écrit instructif et étonnant. Arrivé au Québec en 1890, son histoire fait écho à un courant migratoire français longtemps méconnu de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Sa traversée, son installation au Québec et ses constatations à l'égard de son nouveau milieu de vie font l'objet d'un document manuscrit dont il a été l'auteur en 1894. Ce témoignage exceptionnel de Barbarin constitue l'élément-vénette du présent document.

Le récit qu'inspire à Daniel Barbarin son expérience est une description très riche sous les angles sociologique et historique. Mais il est malheureusement silencieux sur la vie personnelle de l'auteur et sur sa famille. Or, si le manuscrit original mérite d'être connu et partagé, c'est tout aussi vrai pour la vie de cet homme, un fascinant parcours qui, de Saint-Étienne en France, l'a conduit entre autres en Algérie dans les débuts de la colonisation française, et ensuite sur les hauteurs isolées du Mont Pilat aux environs de Saint-Étienne, se déplaçant en pratiquant divers métiers, notamment ceux d'armurier, de cultivateur ou de passementier¹. Sa dernière grande aventure, il l'entreprend en 1890 lorsque âgé de 50 ans, veuf avec cinq enfants, il prend le bateau pour Québec, à la recherche d'une terre pour tourner une nouvelle et dernière page de sa vie. C'est finalement dans la région de Pont-Rouge qu'il fera de nouvelles racines, implantera sa descendance et finira ses jours.

1. Passementier: Personne qui fabrique et/ou qui vend de la passementerie, c'est-à-dire des ouvrages de fil (généralement d'or ou de soie) servant à orner les vêtements, en particulier les équipements militaires et les vêtements sacerdotaux, certaines pièces de mobilier et, autrefois, les voitures de maître, les automobiles et les voitures de chemin de fer. Source: CNRTL.

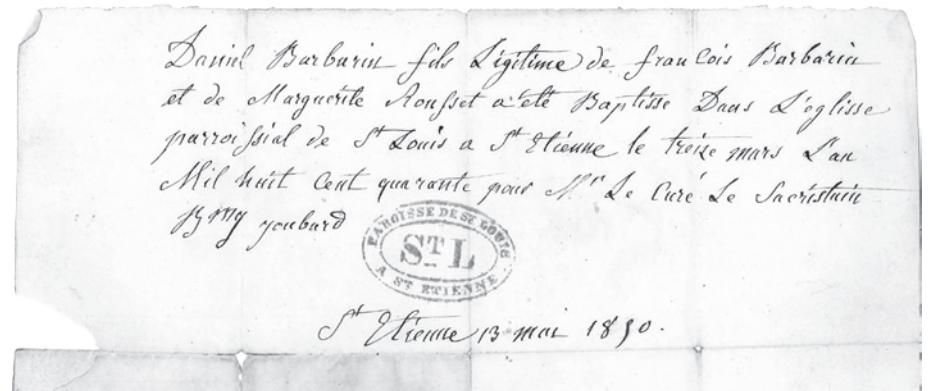
À partir des documents et témoignages disponibles, le présent ouvrage retrace certains moments importants de cette vie peu banale, entre sa naissance en 1840 à Saint-Étienne, département de la Loire en France, et son décès en 1913 dans le rang du Brûlé à Pont-Rouge. Si on peut s'attendre à ce que la vie de Daniel Barbarin intéresse plus directement ses descendants, elle offre aussi matière pour retenir l'attention d'un lectorat plus large car ses choix et ses déplacements sont révélateurs de tendances et mouvements qui ont marqué son époque, comme la colonisation en Algérie ou le peuplement de zones rurales du Québec.

Enfin, la présentation du personnage et de son récit n'auraient pas été complets sans qu'il soit question de ses enfants et de ses descendants qui, pour plusieurs, ont enrichi le tissu social de Pont-Rouge et de sa région élargie. Les pages qui suivent portent donc sur la vie de Daniel Barbarin, ses enfants, son récit de 1894 et sa descendance sur trois générations.

LA VIE DE DANIEL BARBARIN

1840-1875 : De la naissance à l'Algérie

Daniel Barbarin est le fils de Jean-François Barbarin et de Marguerite Rousset. Il est né le 12 mars 1840 et a été baptisé le lendemain dans l'église Saint-Louis de Saint-Étienne. Son père, Jean-François Barbarin est né à Bourg-Argental en 1799 et décédé à Saint-Étienne, rue du Bas-Vernay, le 24 décembre 1867 à l'âge de 68 ans. Il était négociant à Saint-Étienne et résidait rue Désirée au moment du mariage de Daniel. Sa mère, Marguerite Rousset est décédée le 1^{er} juillet 1843, alors que Daniel avait moins de 3 ans. Après le décès de cette dernière, Jean-François Barbarin s'est remarié avec Claire Carle, le 18 janvier 1846.



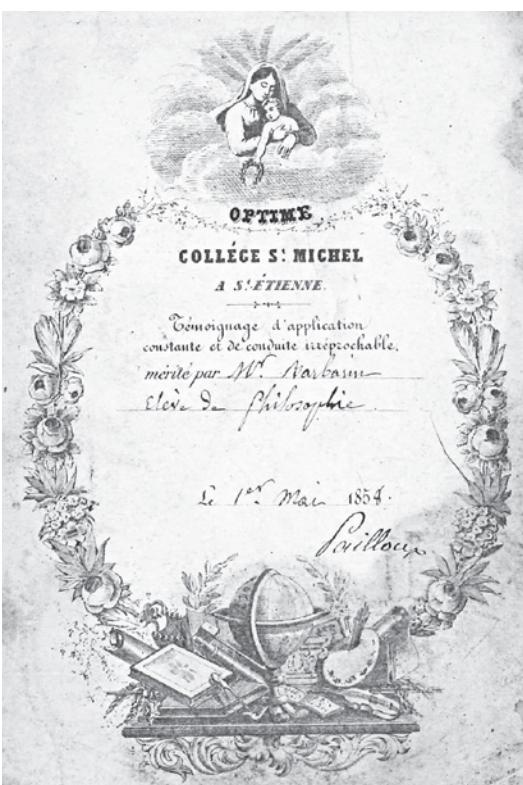
Certificat de baptême de Daniel Barbarin

Les études et l'armurerie

En 1854, alors âgé de 14 ans, on retrouve Daniel Barbarin étudiant au collège Saint-Michel de Saint-Étienne. Ce collège



Collège Saint-Michel vers 1860



Témoignage d'application scolaire,
Daniel Barbarin, 1854

tenu par les Jésuites est alors situé rue du Vieux Montaud, actuelle rue Victor-Duchamp. C'est un collège très bien coté dont sont issues plusieurs figures marquantes de la société française, notamment le maréchal Foch, qui y étudie de 1866 à 1869. Le 1^{er} mai 1854, Daniel Barbarin, alors inscrit en classe de philosophie, reçoit un « témoignage d'application constante et de conduite irréprochable ».

Au terme d'une formation apparentée au cours classique, il se

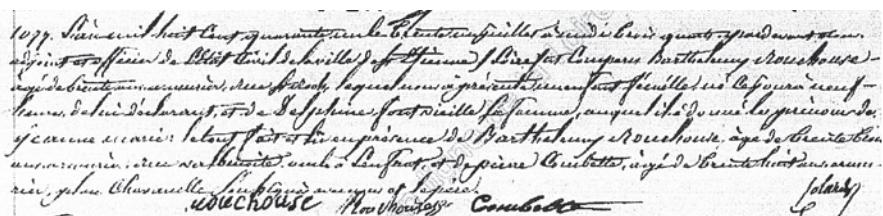
destinait initialement au notariat. Mais son intérêt pour les armes était déjà manifeste. Ainsi, après que son père lui eût refusé de lui donner en cadeau le fusil qu'il souhaitait et offert plutôt un secrétaire, il se tourne à l'âge de 18 ans, vers l'apprentissage de l'armurerie de luxe auprès de la famille Rouchouse, Barthélémy le père et Jean le fils, pendant quatre ans. Barthélémy Rouchouse est un armurier reconnu à Saint-Étienne. Daniel Barbarin est donc à bonne école. Mais comme cette immersion dans l'armurerie commence en 1858 et que Barthélémy Rouchouse décédera en juin 1860, il ne profitera que peu de l'expertise de ce dernier et ce sera davantage avec Jean Rouchouse que Daniel Barbarin apprendra son métier. Ce même Jean Rouchouse qui deviendra son beau-frère quelques années plus tard puisque Daniel Barbarin en épousera la sœur en 1868. Les deux beaux-frères resteront très proches leur vie durant, et ce malgré la distance. Il poursuivra ensuite dans l'armurerie en travaillant chez Verney-Carron pendant trois ans. Cette entreprise, fondée en 1820 et considérée comme la plus ancienne et la plus grande manufacture d'armes de chasse de France, existe toujours. Par la suite, en 1865, à l'âge de 25 ans, on le retrouve chez Félix Escoffier, entrepreneur (c.-à-d. mandataire de l'État) à la Manufacture impériale d'armes de Saint-Étienne où il travaillera pendant près de dix ans. En 1875, alors âgé de 35 ans, il quitte Escoffier pour s'établir à son compte « Barbarin-Rouchouse, armes de luxe ».

La fabrication d'armes est indissociable de l'histoire de Saint-Étienne. En 1764, la Manufacture royale d'armes y est créée avec l'appui de Louis XV. Alors située Place Chavanelle, elle produit des armes militaires et civiles. Avec la Révolution, cette production prend un essor considérable. Saint-Étienne est reconnue comme « commune d'armes » et surnommée « Armeville ». Sous le Second Empire (1852-1871), les entrepreneurs de la Manufacture impériale de Saint-Étienne décident de construire une nouvelle usine

moderne dont l'édification commence en 1864. On y produira des fusils, des revolvers, des carabines, des mousquetons, des épées et des baïonnettes. Après un déclin progressif au XX^e siècle, cette manufacture a fermé ses portes en 2001.

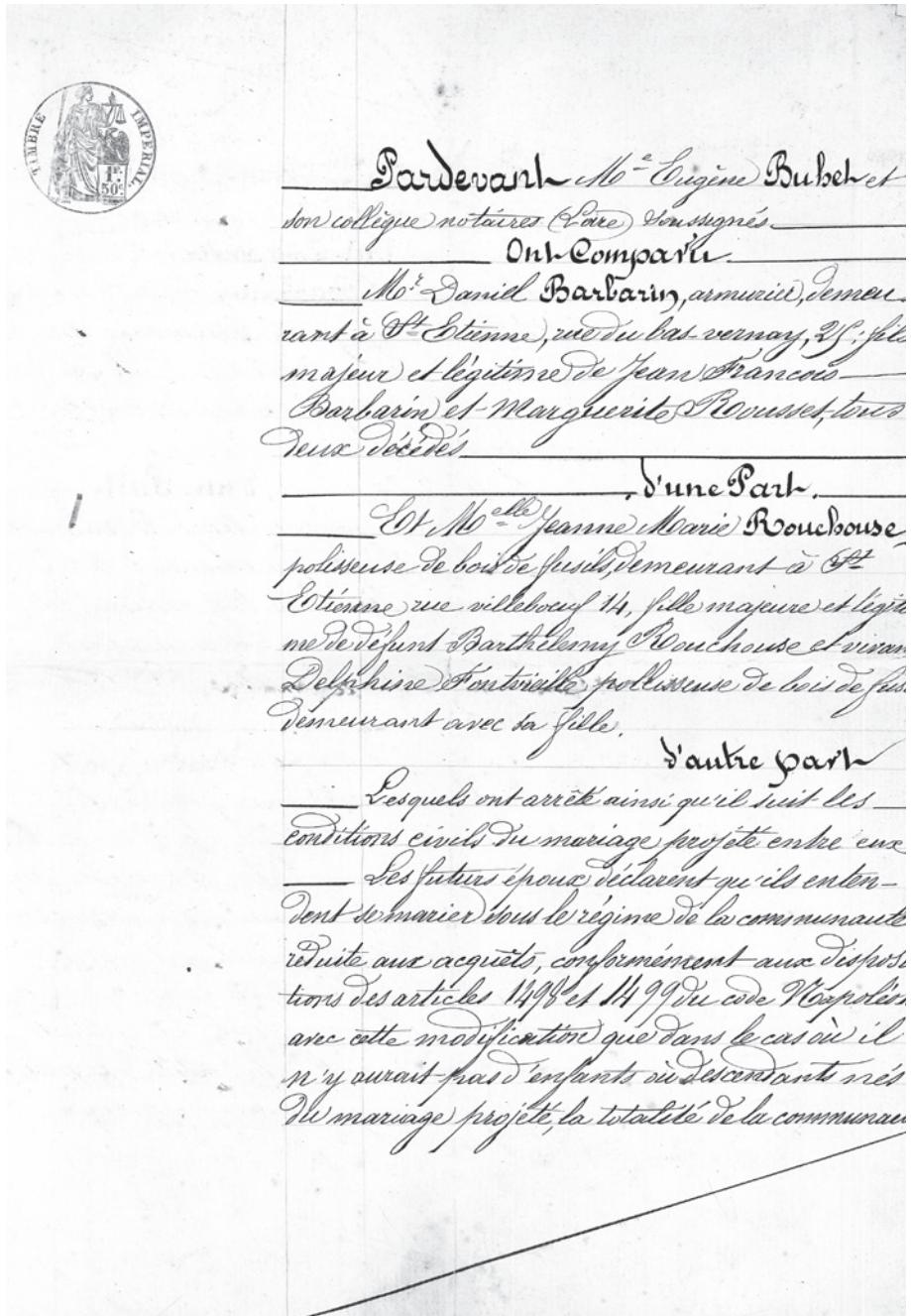
Le mariage et la naissance des quatre premiers enfants

En novembre 1868, Daniel Barbarin, armurier résidant au 25, rue du Bas-Vernay à Saint-Étienne, se marie avec Jeanne-Marie Rouchouse, polisseuse de bois de fusil, du 14, rue Villeboeuf, Saint-Étienne. Il a 28 ans et elle 27, étant née le 31 juillet 1841.



Déclaration de naissance de Jeanne-Marie Rouchouse, 1841

Jeanne-Marie est la fille de feu Barthélémy Rouchouse, autrefois armurier, et de Delphine Fontvieille, polisseuse de bois de fusil. Toute la famille est associée à la fabrication d'armes. Le contrat de mariage, enregistré devant notaire le 4 novembre 1868, permet de comprendre certains faits ultérieurs. On y lit que Daniel Barbarin est marié en société d'acquit et qu'il déclare être copropriétaire indivis avec sa sœur d'une propriété à revenus située au 30, rue Désirée. Daniel et sa soeur Françoise ont hérité de cette importante propriété par leur mère et leur grand-père maternel Daniel Rousset. Plus tard, devenue religieuse, Françoise cédera à Daniel sa part d'héritage. Cet immeuble, mentionné ici, jouera un rôle important dans la vie de Barbarin.

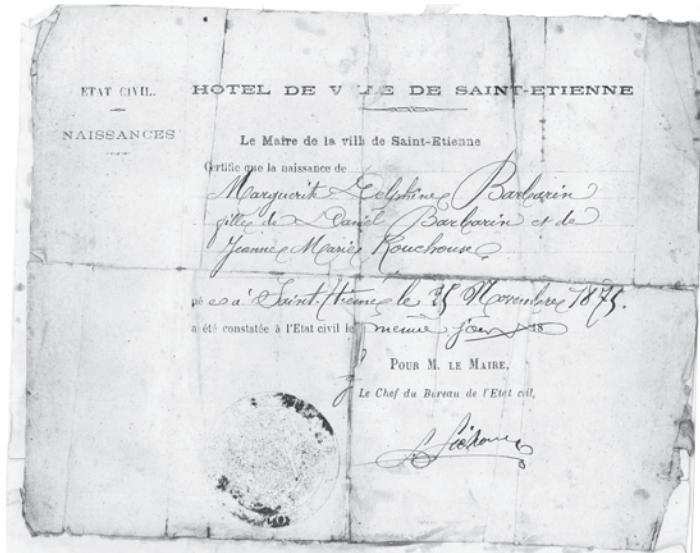


Contrat de mariage de Daniel Barbarin et de Jeanne-Marie Rouchouse

Après leur mariage, Daniel Barbarin et Jeanne-Marie Rouchouse ont emménagé dans une maison située au 6, Place Chavanelle, dans le cœur de ce qui est aujourd’hui la vieille ville. Le 12 mai 1870, y naît Delphine Barbarin, leur premier enfant. C'est à la maison que Delphine voit le jour, comme ce sera le cas des autres enfants à venir. Lui se présente toujours comme armurier, elle comme



Certificat de naissance de Delphine, 1870



Certificat de naissance de Marguerite, 1875

ménagère. Fait à noter, cette adresse est à proximité du premier site de la manufacture d'armes de Saint-Étienne où Daniel Barbarin travaille. Le 20 avril 1872, naît la seconde fille du couple, Françoise, usuellement appelée Francisca. La famille a alors déménagé au 19, rue Villebœuf (aujourd’hui rue Henri-Barbusse), à proximité d'où vit la mère de Jeanne-Marie Rouchouse. C'est dans la maison de la rue Villebœuf que naît aussi le fils, Jean Barbarin, le 31 janvier 1874. Et le 25 novembre 1875, naît Marguerite Barbarin. La famille qui a encore déménagé demeure maintenant au 21, rue de la Mulatière. Pendant ces cinq années, les Barbarin auront déménagé trois fois tout en restant dans le même quartier du vieux Saint-Étienne. Ces déplacements ne seraient pas de grande signification en soi si ce n'était qu'ils augurent d'une vie future marquée par une très grande mobilité.



Le 6, Place Chavanelle



Le 19, rue Villebœuf



Le 21, rue de la Mulatière

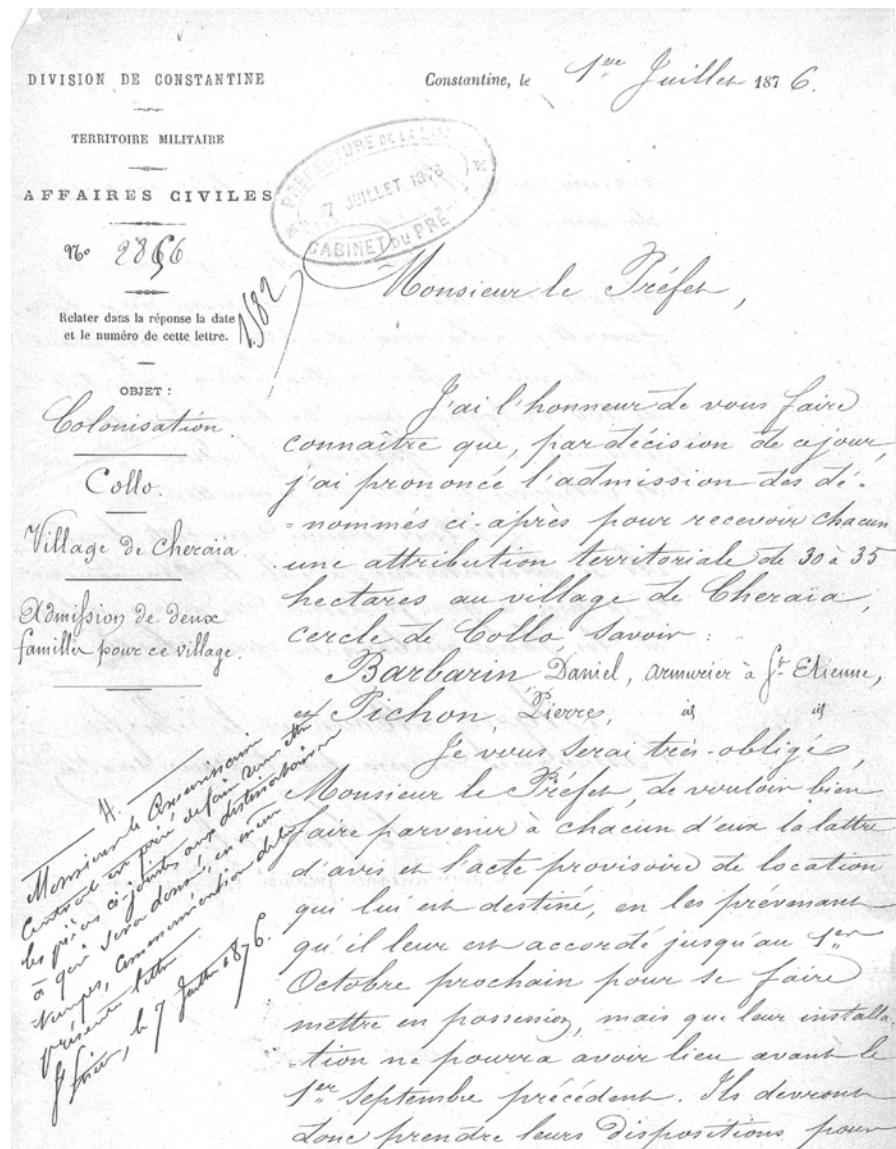
1876-1890: L'aventure en Algérie et le retour en France

L'Algérie

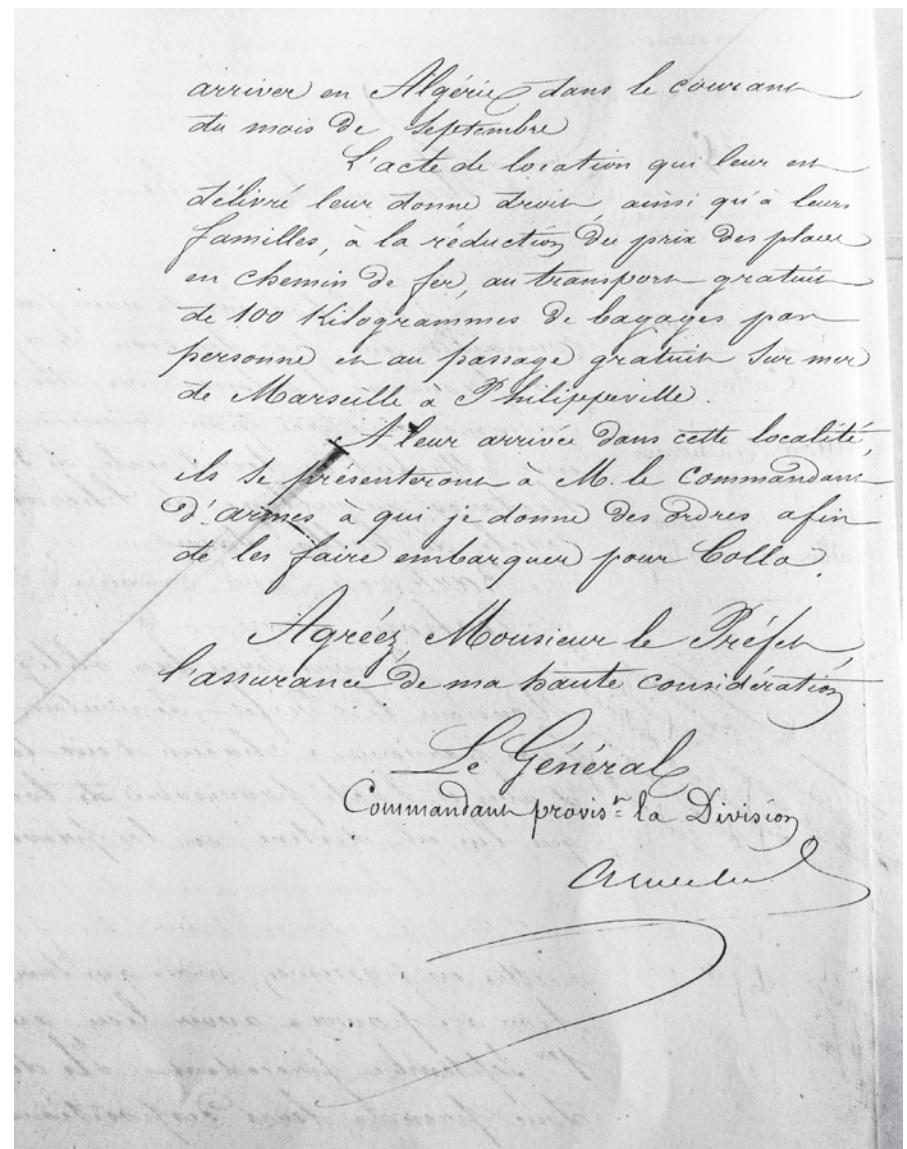
Moins d'un an après la naissance de Marguerite, soit en septembre 1876, alors que Daniel Barbarin semble bien établi à Saint-Étienne dans son métier d'armurier, il décide de partir pour l'Algérie avec sa femme et les quatre enfants que compte la famille. L'Algérie est

alors un territoire colonial français. Ils vont s'installer à Chéraïa au nord-est de l'Algérie, tout près de Collo. Cette migration fait suite aux démarches que Barbarin et son ami Pierre Pichon ont faites

auprès des autorités politiques et militaires. Conformément aux pratiques en vigueur pour favoriser la colonisation de ce territoire, Daniel Barbarin a soumis sa candidature pour se faire allouer une



Attribution d'une terre en Algérie, 1876



terre et profiter des conditions d'aide à l'établissement en colonie. Le 1^{er} juillet 1876, le commandant militaire responsable du territoire fait connaître sa décision favorable à l'accueil de Daniel Barbarin par une lettre qu'il adresse au préfet du département de la Loire.

Il n'a laissé aucune explication sur la motivation exacte d'un tel voyage. Mais outre de reconnaître un attrait pour l'aventure, conforme au comportement qui s'avérera caractéristique de Barbarin, on peut aussi constater que cette initiative s'inscrivait dans l'air du temps: l'Algérie devenue territoire français invitait à la colonisation. C'est dans le livre de François Tomas « Saint-Étienne au XIX^e siècle » qu'on trouve une explication très plausible de la décision de Daniel Barbarin. Il souligne qu'après 1855, la bourgeoisie stéphanoise s'est enthousiasmée pour le mythe du gentilhomme-agriculteur et pour l'aventure en Algérie. Cet intérêt pour la colonisation en Algérie a été très marqué dans la région. On cite entre autres les ingénieurs de la célèbre École des Mines qui se sont massivement impliqués dans l'exploitation minière du nord-est algérien. On relate aussi l'engagement de stéphanois qui voulaient faire de la ville de Bône, aujourd'hui Annaba, un « Saint-Étienne algérien ». Difficile de ne pas voir de lien entre le choix de Barbarin et ces tendances. Mais, si elle était très « mode », cette migration n'était pas sans risque pour autant car la région de Collo et Chéraïa, où il ira s'installer en 1876, n'est pacifiée que depuis peu.

Les Ottomans ont quitté le territoire en 1830 devant l'avancée des forces françaises – dont la Légion étrangère – en Afrique du Nord. La zone de Collo ne sera vraiment contrôlée face aux tribus kabyles, les « indigènes » qui ont comblé le vide laissé par les Ottomans, qu'en 1859. Et encore... car en 1870, avec la guerre en Europe, la France rapatrie des troupes et on assiste à de nouvelles insurrections kabyles. C'est dans ce contexte que six ans plus tard Daniel Barbarin débarque avec sa famille dans une région peu peuplée (500 habitants à Collo en 1859), d'une sécurité toute

relative et sous autorité militaire. Pour coloniser le territoire et inciter les Français de métropole à s'installer en Algérie, la France offrait divers avantages. L'État octroyait une terre (30 à 35 hectares dans le cas de Barbarin), en parrainait la location pendant une année d'essai au terme de laquelle il l'aliénait au profit du colon. Si celui-ci avait des avantages, il s'engageait en contrepartie à s'établir et à construire. Daniel Barbarin a aussi profité des avantages en matière de transport: réduction des tarifs de train, le transport gratuit par bateau de Marseille à Philippeville (aujourd'hui Stora, petit port situé à l'ouest de Skikda). Rendu à cette étape, il devait se présenter au commandant militaire mandaté pour organiser son embarquement jusqu'à Collo, autre ville portuaire soixante-dix kilomètres plus à l'ouest.

Il s'est alors rendu à Chéraïa, sept kilomètres à l'ouest de Collo pour s'installer sur la terre qui lui était allouée. Le contexte de son départ et de cette première étape de son séjour algérien sont documentés par la lettre d'accord du commandant militaire et par le contrat de location d'une terre. Daniel Barbarin loue alors une terre de Messoud Ben Omira pour une période « d'une année et une récolte entière » débutant le 1^{er} novembre 1876. Dans le bail signé devant Maître Hector Borgnet, greffier-notaire à Collo, arrondissement de Philippeville, département de Constantine en Algérie, Daniel Barbarin se définit comme « cultivateur et propriétaire ». Considérant que Barbarin cultivera cette terre avec l'aide d'une main d'œuvre locale, il est difficile de ne pas reconnaître dans ce nouveau statut le modèle colonial et une concordance avec le « mythe du gentilhomme-agriculteur » dont parle François Tomas dans son livre. Selon la tradition orale et le témoignage de Delphine Barbarin, ce séjour aurait duré près de deux ans et demi, donc jusqu'en 1879. Toujours dans les souvenirs de Delphine qui avait entre 6 et 8 ans à Cheraïa, la famille pouvait compter sur les services d'un employé arabe qui s'occupait de la maison et de la



Pardessus
Maitre Hector Bognet, Greffier Notaire à Collo, arrondissement de Philippeville, département de Constantine Algérie, soussigné, assié des témoins ci-après nommés aussi soussignés et assisté de Mon Sieur Daninos, Interprète judiciaire près la dite Justice de Paix, parla langue arabe, aussi soussigné

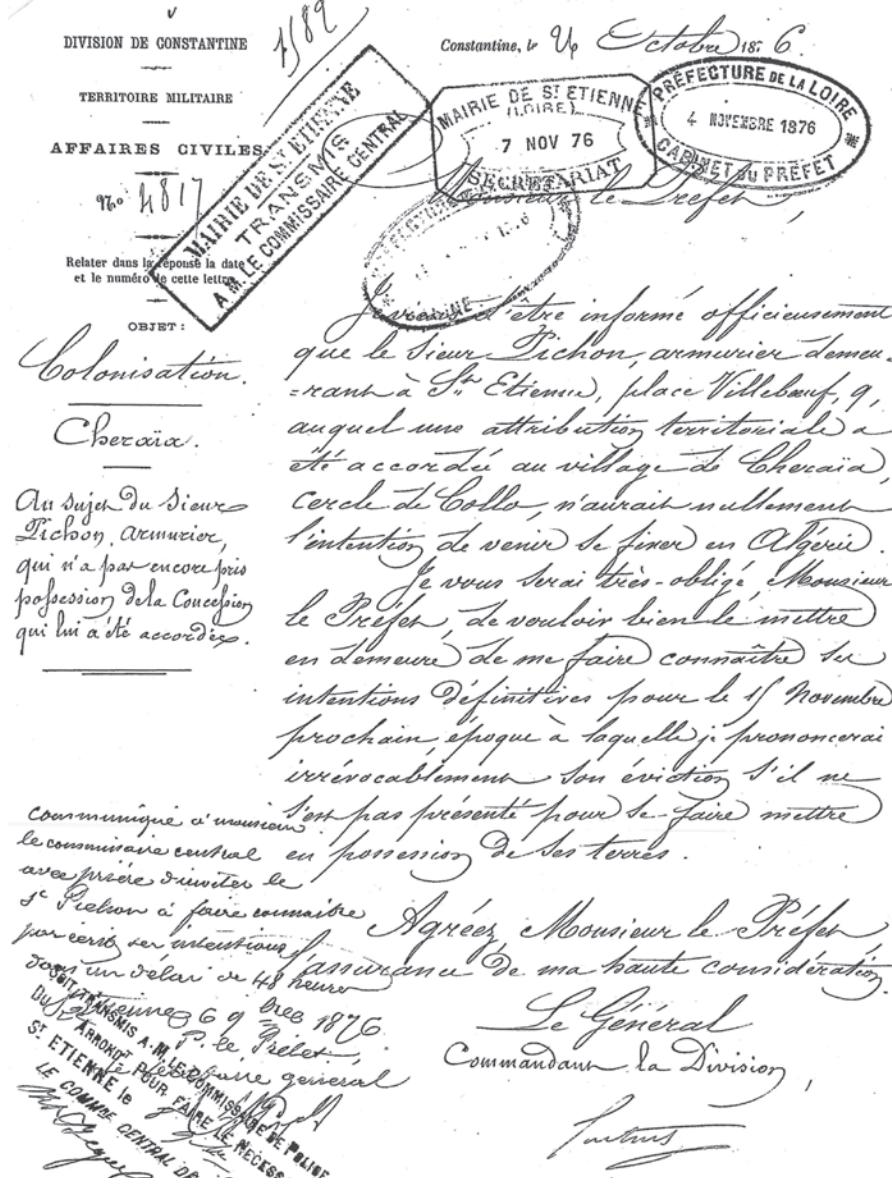
A Compara
Premo monsieur Barbarin,
cultivateur et propriétaire demeurant
à Choraya, canton de Collo tel quel
a par ces présentes loué pour une
année l'unité d'colle entière qui
commencera le premier novembre mil
huit cent soixante-seize et finira
le premier novembre mil
huit cent soixante-dix-sept

Tu Sieur Messaoud ben
Amira cultivateur demeurant également
à Choraya, canton de Collo

A ce présent et acceptant
Deux pièces de terre ci-après désigné

ferme et était en contact régulier avec les enfants. Ils semblaient avoir une grande confiance en lui, ce qui contrastait avec la réserve qu'ils pouvaient manifester envers d'autres «indigènes» qu'ils avaient l'occasion de cotôyer. Delphine racontait même que cet employé dormait devant la porte de la chambre des enfants pour les protéger.

L'aventure coloniale de Daniel Barbarin a été associée à une petite crise médiatique dans le département de la Loire et au-delà. En effet, il avait projeté cette aventure avec un voisin et ami, Pierre Pichon, également armurier et demeurant rue Villeboeuf à Saint-Étienne. Outre d'être un voisin rue Villeboeuf où Barbarin a habité jusqu'en 1875, Pichon était un ami proche puisqu'il agissait comme témoin lors de l'inscription de la naissance de Delphine en 1870. On comprend que leurs deux familles devaient aller s'installer dans la même région et faire le voyage ensemble. C'est sans doute pour cette raison que les autorisations militaires relatives aux deux familles ont été communiquées au préfet de la Loire en même temps, le 1^{er} juillet 1876. Or, peu avant de partir, Pierre Pichon s'est désisté. Il semble que certains médias du département de la Loire auraient monté en épingle ce recul comme preuve des craintes légitimes et des dangers de la migration en Algérie, évoquant même de possibles insurrections. Ces informations inquiétantes qui allaient à l'encontre des objectifs gouvernementaux et militaires de promotion de la colonisation ont évidemment fait réagir les autorités. Des échanges épistolaires en mars 1877 entre les préfets des départements de Constantine et de la Loire font état de «l'impression fâcheuse laissée par cet article et les renonciations conséquentes de colons qui devaient se rendre en Algérie». Le préfet de la Loire avait dû diligenter une enquête pour tirer la situation au clair et répondre à son homologue du département de Constantine.



Lettre du commandant au préfet de la Loire concernant le cas Pichon, 1877

Si son statut d'agriculteur assurait à Daniel Barbarin une subsistance minimale, elle n'était vraisemblablement pas sa seule source de revenus. On sait qu'il avait au moins des revenus de location immobilière. Quant aux autres revenus possibles dans le milieu rural et excentré dans lequel il était établi, on peut penser que, comme ce sera le cas lorsqu'il sera à Doizieux après son retour en France, son expérience et ses contacts dans l'armurerie auraient pu lui être utiles pour faire le commerce, le montage ou la réparation d'armes. Mais nous n'avons aucune documentation précise à ce sujet.

L'aventure coloniale a pris une tournure dramatique en 1878. En effet, le 26 août, à deux heures du matin, dans leur maison de Cheraïa, naît la dernière fille de la famille, Charlotte Barbarin. Jeanne-Marie Rouchouse a alors 37 ans. Deux jours plus tard, le 28 août à 15h30, celle-ci décède. Le 27, lors de la déclaration de naissance devant les autorités civiles, Daniel Barbarin est absent et se fait représenter par un ami en raison de «la maladie de sa femme». La tradition orale a véhiculé deux explications quant au décès de Jeanne-Marie Rouchouse: les suites de l'accouchement ou une insolation. Une thèse déjà entendue veut que Jeanne-Marie Rouchouse, peu après son accouchement se soit inquiétée de Marguerite qui jouait dehors et qu'elle soit sortie au soleil, s'exposant ainsi à une insolation fatale. L'autre explication, plus reconnue et plus plausible, est celle des suites de l'accouchement. S'il est difficile de trancher de façon absolue, la thèse des conséquences de la naissance prend une crédibilité certaine au vu de la séquence des événements entre le 26 et le 28 août.

Après le décès de sa femme, la vie de Barbarin change radicalement. Six mois plus tard il quittera sa terre de Cheraïa pour aller vivre quelques mois à Collo. On ignore tout de la façon dont il a pu se libérer des engagements qu'il avait pris en devenant colon et en profitant des programmes d'aide gouvernementaux.

Par la suite, vers l'automne 1879, il rentre en France avec quatre de ses enfants, laissant Charlotte en Algérie à la garde d'une famille italienne jusqu'à l'atteinte de ses 4 ans.

Le retour en France

Vers la fin de l'année 1879 Daniel Barbarin est donc revenu en France. À son retour, il a occupé pendant quelques mois un logement dans l'immeuble dont il était toujours propriétaire, rue Désirée, à Saint-Étienne. Par la suite, il s'est installé à Aurec-sur-Loire, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Saint-Étienne. Aurec est une petite ville fortifiée qui compte alors quelque 2 500 habitants. Elle profite d'une situation géographique encavée qui lui assure un microclimat lui valant le surnom de «Petite Nice». Il y aurait d'abord habité chez un dénommé Antonin Robin. Si on ignore la durée totale de son séjour à Aurec-sur-Loire, on sait cependant qu'il a été propriétaire d'un immeuble dans ce village. Il y est peut-être demeuré jusqu'en 1882, date de son arrivée à la Jasserie du Mont Pilat. Il est intéressant de noter que si la Jasserie



La ville d'Aurec-sur-Loire

est très présente, entre autres, dans la mémoire de Delphine et Francisca, la tradition orale n'a apparemment rien retenu de la période d'Aurec-sur-Loire.

Il demeure une zone grise quant aux activités de Daniel Barbarin dans la période 1880-1882. En effet, pour s'assurer des revenus, il se serait consacré notamment à la passementerie. On sait qu'il avait une carte d'affaires le désignant comme passementier et son adresse professionnelle était le 5, de la Place Mi-Carême, aujourd'hui Place Jean-Plotton, à Saint-Étienne.



Édifice du 5, Place Mi-Carême, aujourd'hui Place Jean-Plotton

La passementerie est une autre activité industrielle qui a fait le renom de Saint-Étienne, notamment entre 1850 et 1870, alors que celle-ci dépasse Lyon comme première ville industrielle de France. En 1846, la passementerie constituait 50% du chiffre d'affaires de la ville. Vers 1880, quand Barbarin revient en France, cette production a connu une crise et elle s'est ruralisée, quittant largement Saint-Étienne au profit de bourgs notamment dans la région du Pilat et de la Haute-Loire, où se trouve d'ailleurs Aurec-sur-Loire. Fait à noter, le métier de passementier avait la réputation d'être souvent pratiqué en concomitance avec d'autres métiers et les passementiers étaient reconnus pour leur mobilité territoriale. Autant de caractéristiques qui concordent avec le style de vie de Daniel Barbarin.

La Jasserie et le Mont Pilat

Pendant une période d'environ quatre ans, entre 1882 et 1886, Daniel Barbarin s'est installé à la Jasserie du Mont Pilat dont il était métayer pour le compte du baron de Rochetaillée. Il s'agit là d'une période très présente dans l'imaginaire familial, à tout le moins dans la filiation de Delphine. À la Jasserie, appelée aussi la ferme du Pilat, Daniel Barbarin élevait une centaine d'animaux (vaches,

chèvres, moutons) et produisait du beurre et du fromage à son nom.



La Jasserie au XIX^e siècle



La Jasserie aujourd'hui

La place prépondérante de la Jasserie dans la mémoire familiale s'explique probablement par la renommée du site et la richesse de son histoire. Le massif du Pilat est situé à une vingtaine de kilomètres de Saint-Étienne. La légende veut qu'il tire son nom de Ponce Pilate qui, tombé en disgrâce et nommé gouverneur de Vienne dans la Gaule romaine, serait venu s'y suicider en se noyant dans le Gier². La Jasserie est un des symboles forts du massif et de son histoire.

2. Explication privilégiée par Eugène MASSON, *La Jasserie et le Mont Pilat*, 1984, pp. 26-27.

Au XV^e siècle, cette ferme appartenait à des moines qui y engrangeaient le foin récolté dans la montagne. Au milieu du XVIII^e siècle, la grange servait souvent de gîte de fortune à des bergers qui faisaient paître leurs animaux dans les alentours. Elle pouvait aussi accueillir des marcheurs perdus qui cherchaient un abri. C'est dans ce contexte que le philosophe Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) y fit un arrêt de nécessité. Si la salubrité des lieux et la qualité de ses voisins lui laissèrent un souvenir désagréable, la visite d'un homme célèbre enrichit au contraire la légende de la Jasserie.



Sceau pour marquer le beurre au nom de Barbarin à la Jasserie

Pendant une grande partie du XIX^e siècle, la Jasserie a été la propriété des barons de Rochetaillée qui ont apporté d'importantes améliorations aux bâtiments. Cette époque recoupe les années pendant lesquelles Daniel Barbarin en est devenu métayer. Ses activités agricoles n'excluaient pas l'accueil occasionnel de marcheurs, bien que cette fonction d'auberge ne deviendra vraiment dominante qu'au XX^e siècle. Aujourd'hui ferme-auberge de montagne située au cœur du Parc naturel du Pilat, la Jasserie a été visitée par de nombreux descendants de Daniel Barbarin. En 2000, elle aura même accueilli plusieurs d'entre eux ainsi que des invités français et québécois à l'occasion de la noce de Pierre Doré, arrière-arrière-petit-fils de l'ancien métayer par la filiation de Delphine.

Au cours de ses années de vie à la Jasserie, Barbarin a été parfois séparé de certains de ses enfants. Ainsi l'ainée, Delphine, était pensionnaire à Rochetaillée, petit village sur le massif du Pilat, distant d'une dizaine de kilomètres de la ferme. Après quatre ans de gestion de cette ferme, Barbarin choisit



École de Delphine à Rochetaillée

encore de bouger. Mais il ne va pas loin car il s'installe à Doizieux, minuscule village du Pilat à sept kilomètres en contrebas de la Jasserie à vol d'oiseau ou par les sentiers de montagne. Même si c'est beaucoup plus loin par la route carrossable, Doizieux et la Jasserie sont très liés dans l'esprit des gens. On ignore ce qui a motivé Barbarin à quitter la Jasserie, mais on sait qu'il a acheté une propriété à Doizieux. Nous pouvons conclure également, grâce à une lettre de Francisca à Delphine, qu'il vivait dans le village et qu'il s'adonnait à la vente

et à la préparation d'armes, essentiellement des fusils et des revolvers. On pourrait en déduire qu'il a renoué avec une variante de son métier d'armurier. Mais on peut aussi penser qu'il a toujours joué de plusieurs cordes à son arc, conformément à la réputation qu'avaient les passementiers. C'est de Doizieux qu'il prépare son grand voyage outre-Atlantique.



Le village de Doizieux

1890-1913 : La grande traversée et l'installation à Pont-Rouge

Les motifs du départ

Comme pour l'Algérie, Daniel Barbarin n'a laissé aucune explication de son désir d'immigrer en 1890. On sait qu'il ne craignait pas le mouvement, ayant déjà vécu l'aventure algérienne. Mais pourquoi choisir maintenant Québec comme destination et chercher à s'établir sur une terre ? À ces questions, on peut trouver quelques éclairages dans son récit et dans le contexte de l'époque.

Ainsi, on apprend en lisant son texte, qu'il a fait appel à une agence d'émigration pour organiser son voyage jusqu'à Québec. D'autre part, en arrivant, l'objectif qu'il expose à ses interlocuteurs est clair: trouver une terre boisée, à tarif préférentiel (terres du gouvernement). Sa cible géographique aussi semble précise : les Cantons de l'Est et la Beauce, d'où un voyage jusqu'à Saint-Zacharie immédiatement après son arrivée. On peut donc conclure qu'il avait



Certificat d'études primaires, Delphine, 1884

entendu parler de ces régions et du potentiel de colonisation de vive voix ou à la lecture de documents.

Il faut savoir qu'à cette époque, les efforts de colonisation des territoires inhabités menés par les gouvernements du Québec et du Canada ont conduit à solliciter l'immigration européenne et notamment française. On peut d'ailleurs souligner à cet égard la contribution reconnue d'Hector Fabre, premier représentant du Québec à Paris en 1882, qui exerça ensuite la fonction de commissaire pour le Canada. Il joua un rôle important dans la venue de colons français au Québec d'abord, et dans l'Ouest canadien ensuite. Un autre intervenant bien connu dans ces campagnes est le célèbre curé Labelle qui, à titre de sous-ministre de la Colonisation pour le gouvernement du Québec, a réalisé plusieurs missions en Europe pour solliciter l'immigration francophone, dont un séjour prolongé en 1890. Outre les initiatives comme celles d'Hector Fabre et du curé Labelle, deux campagnes de recrutement d'immigrés français pour le Québec, bien documentées par les travaux de Marcel Fournier, ont été particulièrement marquantes. La première, à l'initiative de Jérôme Adolphe Chicoyne en 1880, a conduit à créer la «Compagnie de colonisation et de crédit des Cantons de l'Est». Elle s'est soldée par une migration importante vers la région de Lac-Mégantic d'une population originaire de la région de Nantes. Cette population qui est restée et s'est implantée a été appelée la «colonie nantaise du lac Mégantic». La deuxième, en 1872, est une initiative d'un épicier parisien, Victor Vannier, qui avait vu le potentiel de l'exportation forestière vers la France. Elle a donné lieu à la création de la «Compagnie franco-canadienne» dont l'objectif était d'établir une colonie forestière à Metgermette, en Beauce, pour extraire du bois d'œuvre qui serait exporté en France. Des articles publiés en 1872 dans le journal *L'Opinion publique* mentionnent le projet de faire venir 1 600 familles françaises en huit ans. Dans les faits, cette initiative n'a suscité la venue que d'un nombre réduit de personnes

et la compagnie a été dissoute quelques années plus tard. Mais comme Metgermette est à quelques kilomètres de Saint-Zacharie – la paroisse créée en 1881 s'appelle d'ailleurs Saint-Zacharie de Metgermette – et que Saint-Zacharie était la première destination visée par Daniel Barbarin à son arrivée, on peut conclure qu'il avait eu vent de ce projet spécifique et plus largement des initiatives de colonisation. C'est d'autant plus probable que dans l'histoire de cette paroisse, il est connu que vers 1887, plusieurs colons français ont quitté la région pour retourner en France en raison des difficultés qu'ils rencontraient avec le climat. En outre, dans son récit, Daniel Barbarin évoque une rencontre avec un Français vivant toujours dans la région et issu vraisemblablement de cette migration.

Si les démarches de Barbarin nous donnent à conclure à une influence certaine du projet Metgermette et des initiatives de colonisation dans sa décision d'immigrer, il ne faudrait pas occulter pour autant le fait que sa venue est contemporaine d'un courant d'immigration française à la fois important et longtemps méconnu dans la période 1870-1914. Cette période a en effet été marquée par la venue au Québec et au Canada de quelque 50 000 immigrés français, laïcs et religieux. Sans sous-estimer l'effet des campagnes de promotion mentionnées plus tôt, une des causes de ce mouvement serait de nature religieuse, soit l'insatisfaction du clergé français face aux politiques de laïcisation, en particulier à l'école, pratiquées alors en France. Après des initiatives dans l'Ouest canadien, le mouvement s'est recentré au Québec où le contexte linguistique et religieux favorisait l'intégration. Plusieurs migrants se sont installés dans la région de Montréal. Le mouvement migratoire aura été suffisamment important pour qu'en 1909, le président Georges Clémenceau pourfende «le caractère antirépublicain des projets inconsidérés d'établissement au Canada»³. On verra plus

3. Paul-André LINTEAU et al., *Transposer la France: l'immigration française au Canada (1870-1914)*, 2016.

loin que Daniel Barbarin a aussi été touché malgré lui par l'effet de ces politiques de laïcisation dans le cadre de ses transactions immobilières.

La traversée et l'arrivée à Québec

Après s'être rendue au Havre avec l'assurance de traverser sur un bateau français, la famille Barbarin, confrontée au non-respect de son engagement par l'agence d'émigration, doit réorganiser son voyage et ainsi, se rend à Liverpool pour s'embarquer vraisemblablement, soit sur le SS Oregon de la Dominion Line, le



Le SS Oregon à Liverpool en 1890

18 avril 1890, soit sur un bateau semblable, le SS Circassian de la Allan Line, le 15 mai. Après une escale à Belfast, l'Oregon accoste à Québec le 29 avril et dans le cas du Circassian, l'arrivée a lieu le 26 mai.⁴

C'est sous la pluie que Daniel Barbarin, âgé de 50 ans, accompagné de ses cinq enfants qui ont entre 11 et 20 ans, débarque à Québec et trouve à se loger dans ce qu'il qualifie lui-même «d'hôtel borgne de la rue Saint-Paul». De là, il amorcera

4. Nos recherches dans les listes de passagers des bateaux partis de Liverpool pour Québec en 1890 ne nous ont pas permis de retracer la famille Barbarin. Ils ne se seraient simplement pas inscrits ou les noms auraient été mal transcrits. En croisant les données disponibles avec le calendrier des traversées entre Liverpool et Québec au printemps 1890, on ne peut affirmer avec certitude sur quel navire la famille s'est embarquée. Mais les deux possibilités mentionnées sont les plus plausibles.

rapidement ses démarches pour trouver une terre dans la région de la Beauce. Elles débuteront au 52, rue Saint-Louis, chez le Consul général de France à Québec et le conduiront jusqu'au curé de Saint-Zacharie en Beauce, qui est aussi et surtout agent des terres. Après plusieurs rebondissements, elles aboutiront finalement à l'installation à Pont-Rouge.

À son arrivée, il découvre une ville de Québec et un contexte socio-politique bien particuliers. La ville a perdu depuis 1865 son statut de capitale du Canada-Uni. Elle est devenue la capitale de la nouvelle «Province de Québec», état fédéré dans le Canada de 1867. La construction navale qui a fait d'elle une des plus grandes villes industrielles d'Amérique du Nord est en déclin, même si son visage témoigne encore de cette activité, notamment le long des berges du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles. La population de Québec est de l'ordre 80 000 habitants, dont plus de 40% sont anglophones. L'immigration, notamment irlandaise, façonne le tissu démographique. Le phénomène de la migration de la campagne vers la ville s'est amorcé. Les Canadiens-Français, majoritairement ruraux, s'exilent massivement vers la Nouvelle-Angleterre à la recherche d'emplois urbains et manufacturiers. Pour contrer ces tendances, les gouvernements, avec l'appui du clergé, favorisent activement le peuplement des zones rurales par des mesures d'encouragement à l'acquisition de terres. Mesures avec lesquelles l'arrivée et l'intention de Daniel Barbarin semblent coïncider. Ce contexte dans lequel la famille débarque transparaît en filigrane dans le récit de Daniel Barbarin.

L'installation à Pont-Rouge

C'est par hasard que Daniel Barbarin choisira d'aller vivre à Pont-Rouge. En effet, devant l'insuccès de ses démarches en Beauce, plusieurs propositions de terres à vendre lui sont faites. Après en avoir vu quelques-unes, il fait un choix et propose plutôt de louer. C'est ainsi qu'il se retrouve dans le Petit-Capsa⁵, locataire d'une terre pour un bail d'un an. En contrepartie d'une somme de « 25 piastres » pour l'année, il a l'usage d'une petite maison de 20 pieds par 20 pieds, ainsi que d'une grange de 50 pieds par 24 pieds, et le droit de récolter le bois nécessaire à son chauffage. Il s'engage par ailleurs à entretenir les clôtures et les chemins. Ces précisions sont tirées de son récit. La tradition orale nous a également transmis des souvenirs sur cette période. Selon ces souvenirs, la maison était située côté nord du Petit-Capsa, près de la route Guénard. On sait, par Delphine, que la maison était assez près de la rivière aux Pommes, car pour puiser l'eau, il fallait y descendre et l'hiver, en casser la glace. Le confort était assez minimal. Selon ses dires, il y avait autour du tuyau de la cheminée, à la jonction du plafond, suffisamment d'espace pour apercevoir le ciel... Toujours selon la tradition orale, la famille disposait de matelas de paille pour dormir. Le souvenir est d'autant plus vif que les enfants auraient dit à leur père avec humour qu'il finirait par les mettre sur la paille.

Quand la famille Barbarin s'y installe en 1890, le Petit-Capsa est un milieu rural assez isolé. Ce territoire est inclus dans la Paroisse

5. Petit rang de l'arrière-pays de Pointe-aux-Trembles, ancien nom de Neuville, il doit son nom à Charles François Bailly de Messein, curé de la paroisse neuvilloise (1777-1794) et évêque coadjuteur de Québec, nommé à cette fonction ecclésiastique sous le titre d'Évêque *in partibus infidelium* de Capsa, en référence au diocèse titulaire de Gafsa en Tunisie. Un évêque *in partibus infidelium* est titulaire d'un diocèse situé en pays non-chrétien (et donc sans clergé ni fidèles) et il remplit des fonctions d'auxiliaires auprès d'un évêque résidentiel ou dans la Curée romaine. Ainsi, Charles François Bailly de Messein a-t-il donné le nom de Capsa au petit rang où s'établit la famille Barbarin à son arrivée à Pont-Rouge. Sources CNRTL et Commission de toponymie du Québec.

Sainte-Jeanne-de-Neuville, laquelle est issue de la seigneurie de Neuville. La paroisse a été constituée canoniquement le 15 avril 1867 et ultérieurement paroisse civile le 13 janvier 1868. En 1901, la partie village compte 573 habitants, soit 130 familles et la partie paroisse, c'est-à-dire le secteur des rangs, compte pour sa part 890 habitants, soit 150 familles. Dans les rangs, les gens vivent très majoritairement de l'agriculture (80% en 1911). Dans le village, la proportion est à peu près inversée⁶.

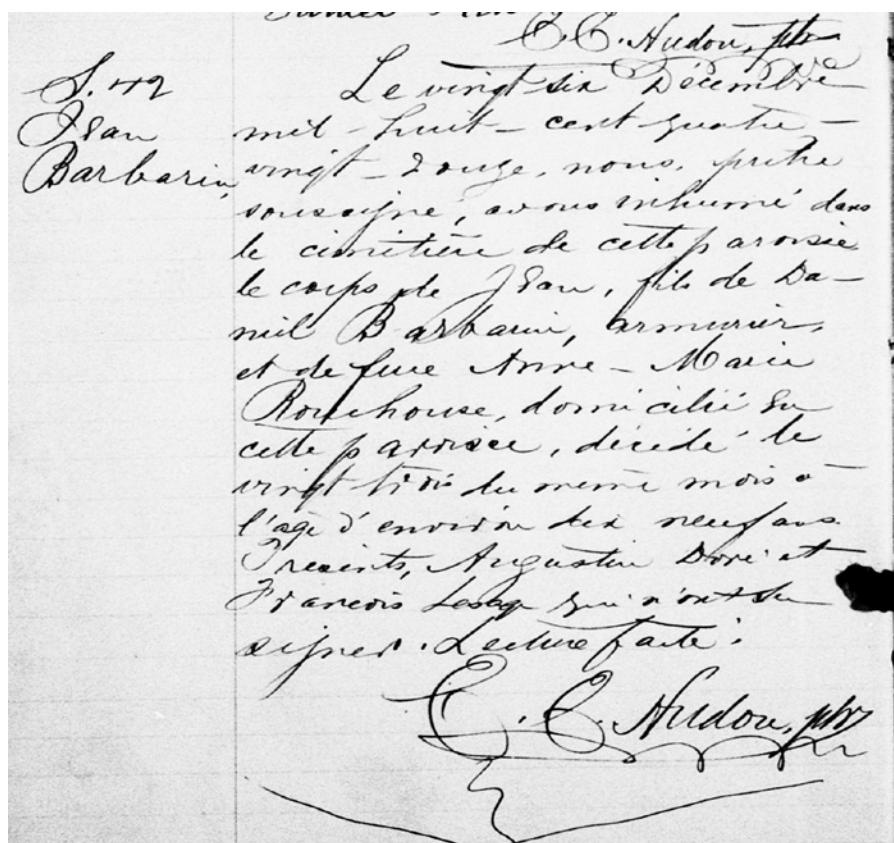
Même si des agriculteurs, notamment du Petit-Capsa et de l'est de la paroisse, se rendaient parfois à Québec avec leur voiture à cheval pour vendre leurs produits sur les marchés de la ville, l'arrivée du train a été déterminante dans la vie de Pont-Rouge. L'inauguration en 1877, du tronçon Québec-Trois-Rivières constitue un temps fort dans son histoire. Le lien ferroviaire devient vital. C'est d'ailleurs en train que Daniel Barbarin se rend à Pont-Rouge pour visiter la terre qu'il va louer. Si le train s'impose par son utilité, il se fait remarquer aussi par son impact social. La gare de chemin de fer devient une destination de randonnée et le prétexte à une activité sociale pour les jeunes gens à tel point que cette « habitude moralement dangereuse » est dénoncée plus d'une trentaine de fois en chaire par le curé entre 1877 et 1911. Il dénonce aussi les « pique-niques » que des jeunes de Québec viennent faire dans la région grâce aux « chars » les dimanches et jours de fête⁷.

Lors du recensement de 1891, en date du 24 avril, la famille Barbarin occupe toujours la maison louée dans le Petit-Capsa et Daniel Barbarin s'inscrit comme cultivateur. À l'automne 1891, la famille quitte cette maison pour aller vivre chez un monsieur Rochette pendant six mois. L'inconfort de la première maison y

6. Germain JULIEN, *La naissance d'un village manufacturier, Pont-Rouge 1768-1911*, 2010, p. 9.

7. Germain JULIEN, *op.cit.* p. 19.

est peut-être pour quelque chose, mais il semble que Barbarin amorce aussi une forme d'hébergement qu'il pratiquera pendant environ trois ans : le partage d'une maison avec des propriétaires occupants. La famille aurait quitté le Petit-Capsa pour aller au Brûlé vers le printemps 1892. Selon les notes des archives familiales, elle aurait alors habité «chez monsieur Lesage» pendant environ dix-huit mois, soit jusque vers l'automne 1893. Des informations complémentaires nous sont fournies par le certificat d'inhumation de Jean Barbarin. En effet, celui-ci est décédé le 23 décembre 1892 à l'aube de ses 19 ans, des suites d'une maladie pulmonaire. Or, lors de l'inhumation du défunt le 26 décembre, les seuls témoins



Certificat d'inhumation de Jean Barbarin, 1892

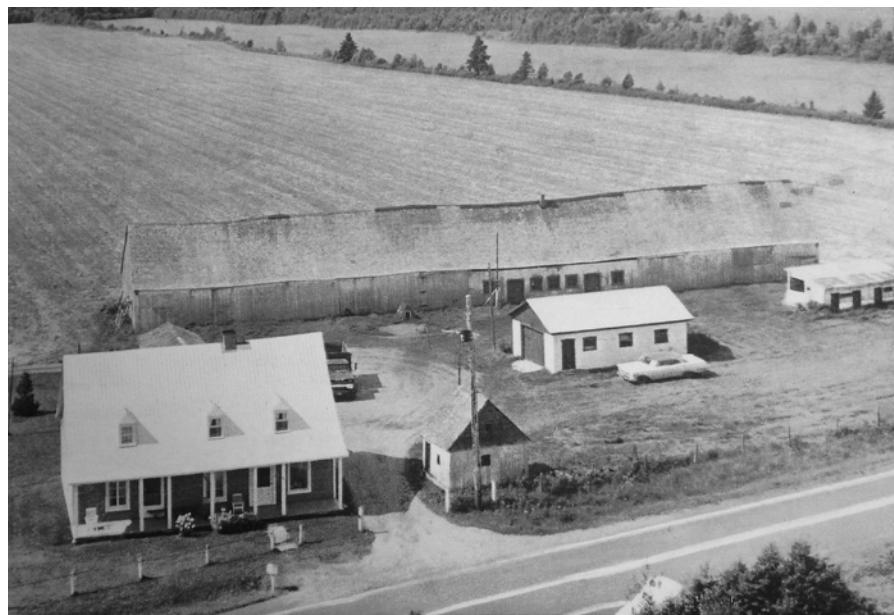
sont Augustin Doré, résident du Brûlé au lot 209, futur beau-père de Delphine Barbarin et un certain François Lesage, habitant chez son vieux père Victor dans une maison située assez près de celle de la famille Doré, au lot 213. Outre de nous suggérer que c'est à cette époque que Delphine a rencontré son futur mari, cette précision conforte l'information relative au lieu de séjour de la famille.

On comprend donc que «vivre chez monsieur Lesage» signifie habiter la maison connue aujourd'hui sous le nom de «Maison Lesage» située au 86, rang du Brûlé puisque c'était à l'époque la seule famille de ce nom sur le rang. Mais cette maison, toujours occupée par la famille Lesage de sa construction jusqu'à 1962, n'aurait jamais été louée selon la mémoire d'une descendante de la famille, madame Francine Denis. Il faut donc conclure que la famille Barbarin a été accueillie et a occupé cette maison en même temps que les propriétaires. Considérée d'intérêt patrimonial, elle aurait été construite en deux temps. La partie ouest daterait de 1792 (la date exacte est incertaine). Dans cette partie, on aurait établi plus tard, en 1912, la première école du rang. La deuxième partie, aurait été ajoutée vers les années 1820-1840. C'est donc dans la maison agrandie qu'aurait vécu la famille Barbarin vers 1892-93. Si elle surprend, la formule d'hébergement apparemment recherchée par Daniel Barbarin peut se comprendre pour diverses raisons. En effet, l'échange de services sur une ferme peut compenser le loyer et la cohabitation facilite l'intégration pour de nouveaux arrivants. Mais on ignore les modalités exactes d'hébergement de la famille Barbarin. Il est possible aussi que Barbarin ait payé pension. On apprendra ensuite que cette période de cohabitation avec la famille Lesage a été à l'origine d'une relation soutenue entre Daniel Barbarin et François Lesage qui avaient une dizaine d'années d'écart. En effet, outre les évocations fréquentes de «monsieur Lesage» dans les souvenirs de Delphine, nous avons découvert qu'au décès de Daniel Barbarin en 1913, le signataire

du certificat d'inhumation est François Lesage. Or à son décès, les deux hommes résidaient dans le Brûlé à environ quatre kilomètres de distance.

Par ailleurs, le hasard a fait que des descendants de Barbarin auront plus tard un rapport particulier avec cette maison. Ainsi, vers les années 1912 et suivantes, alors que Charlotte Barbarin et Siméon Leclerc vivent au Brûlé, plusieurs des enfants du couple iront à l'école du rang, nouvellement installée dans cette maison. En outre, plusieurs années plus tard, vers les années 1975-1984, elle appartiendra à Gérard Jobin, un arrière-petit-fils de Daniel Barbarin, par la filiation de Charlotte.

Les Barbarin emménagent ensuite dans une autre maison du Brûlé, appartenant cette fois à un dénommé Paquet (vraisemblablement Joseph Paquet, si on interprète le recensement de 1891). Ils y seraient demeurés un an, selon une formule de



La maison Lesage vers 1960

cohabitation qui s'apparenterait à celle pratiquée chez monsieur Lesage, avant d'aller s'établir dans le rang Terrebonne pour une période d'environ cinq ans. On ignore à quel endroit précisément. Il est évident cependant que ce déménagement amorce une période



La maison de Daniel Barbarin au 314, rang du Brûlé, vers 1910

de stabilité. C'est pendant ce séjour dans le rang Terrebonne que Barbarin écrit son récit et que ses quatre filles se marient (Delphine et Francisca en 1897, Marguerite en 1899 et Charlotte en 1900). Après ces nombreux déplacements, c'est dans le Brûlé que Daniel Barbarin se fixera de façon définitive en achetant la maison aujourd'hui sise au 314, rang du Brûlé. Au recensement de 1901, il a 61 ans, vit seul à cette adresse et est inscrit comme cultivateur.

C'est dans cette maison qu'il vivra jusqu'à sa mort en 1913, se définissant tantôt comme retraité, tantôt comme ancien armurier ou tantôt comme cultivateur. L'impression générale qui se dégage, c'est qu'il était surtout un «gentilhomme-agriculteur» cultivant son

potager et ne se privant pas de faire de nouvelles expériences en différents domaines. Il disposait de revenus de rentes et conservait son intérêt pour les armes. Il avait d'ailleurs ramené de France quelques armes de sa fabrication dont ses descendants ont hérité. C'est à cet endroit qu'il vivait en 1909 quand il a rédigé son testament. Il avait d'ailleurs déjà cédé cette maison à sa fille Charlotte en contrepartie du droit d'y finir ses jours auprès d'elle. C'est aussi dans cette maison que Charlotte Barbarin et Siméon Leclerc élèveront leur famille pendant plusieurs années et que décédera Charlotte en 1920 à l'âge de 41 ans.

Pour illustrer pleinement l'enracinement de Daniel Barbarin dans le rang, il faudrait ajouter qu'en 1897, sa fille Delphine épouse Alphonse Doré, lui-même né sur une terre du rang du Brûlé (lot 209). De plus, en 1908, Delphine et Alphonse font l'acquisition d'une terre voisine de quelques arpents de la maison de Barbarin.



Revolver fait par Daniel Barbarin



Fusil fait à Saint-Étienne par Daniel Barbarin

Or, celui-ci a donné une somme de 100\$ à sa fille pour acheter cette terre située aujourd'hui au 294, rang du Brûlé, actuellement propriété et résidence d'André Dorval, petit-fils de Delphine et Alphonse et arrière-petit-fils de Barbarin.

Le testament de Daniel Barbarin

Le 16 août 1909, Daniel Barbarin alors âgé de 69 ans rédige un testament olographe qui commence par « Étant vieux et ne jouissant pas d'une excellente santé... ». Ce testament, qui sera retranscrit et reconnu valable devant notaire lors de son décès en 1913, a d'abord une finalité juridique, mais c'est aussi un document révélateur de certaines facettes du personnage. Il est intriguant sous deux aspects en particulier: d'une part, le rapport à la religion qu'entretenait Daniel Barbarin et, d'autre part la provenance de ses revenus.

En ce qui concerne ses convictions religieuses, un passage de son testament soulève des questions et laisse planer le mystère : « Je n'appartiens à aucune secte religieuse établie ici en Canada, quoique n'étant point ce qu'on appelle un libre penseur, je prie mes enfants de ne faire pour ma sépulture que le moins de frais possibles ». Ce passage surprend dans le Québec catholique du début du XX^e siècle. On peut penser que s'il exprime sa distinction



Daniel Barbarin au Brûlé en 1910

Etant vieux et ne jouissant pas d'une excellente santé; je
 crois de mon devoir, afin d'éviter des difficultés entre
 mes enfants, de régler ainsi mes dernières volontés.
 J'ai par un acte passé par devant Me Joseph Octave
 East Notaire à Sainte Jeanne de Neuville et St. Augustin
 Comté de Port-Neuf, en date du 9 Février 1909-⁵⁷⁵⁴³ Régistre A
 Vol-94 fol 329 sous le No 91943 donné à ma fille Charlotte
 Marie Elisabeth épouse de Siméon Leclerc, laterre que je
 possède au Brûlé sous certaines conditions énoncées dans
 le dit acte; Celà constitura sa part et celle de ses en-
 fants-
 le 27 Avril 1909
S. D.
Sig. P. O. S.

2m- Ma fille Delphine Francoise épouse de Alphonse Doré a
 qui j'ai déjà donné cent piastres pour acheter la terre
 qu'ils possèdent au Brûlé touchera neuf cents piastres sur
 l'argent que j'ai à la banque d'Hochelaga à Québec-

Je désire que si elle venait à mourir avant son mari le
 tout revienne à son enfant ou à ses enfants si elle ve-
 nait à en avoir d'autres-

3em- Ayant prêté sept cents piastres à mon gendre Pierre
 Icart sur simple signature par un billet en date du 8
 Juillet 1907-billet déjà échu, il reviendra à ma fille
 Marguerite Francoise son épouse qui en outre aura droit de
 prendre trois cents piastres sur le montant que j'ai à la
 Banque d'Hochelaga à Québec-

Comme pour ma fille Delphine je désirerais si elle venait à
 mourir avant son mari que ces mille piastres reviennent à
 ses enfants-

4em- Pour ce qui est de ma fille Francoise Marie Angélique
 dite Francie~~ide~~ comme elle n'a pas d'enfants j'ai cru bien
 faire en employant cinq cents piastres sur les mille qui
 devaient lui appartenir en les employant sur la terre du
 Brûlé que j'ai donnée pour les enfants de ma fille Charlotte
 Mais afin qu'elle ne perde rien elle doit toucher régu-
 lièrement tous les mois la somme de deux piastres cinquante
 cents, tel que dit dans l'acte de donation plus haut cité;
 ce qui lui fait un intérêt de 6% pendant sa vie-



Testament de Daniel Barbarin

En outre elle prendra cinq cents piastres sur mon compte à
 la banque d'Hochelaga à Québec-

La seul recommandation que je leur fait c'est de tâcher
 d'être toujours unis et de s'aider et de s'aimer-

Dans le cas où il y aurait une petite différence dans le
 total des sommes que je distribue sur mon compte complet à
 la banque d'Hochelaga soit en plus ou en moins mes trois
 filles qui touchent de l'argent le partageront au prorata-
 Maintenant comme je n'appartient à aucune secte religieuse
 établie ici en Canada, quoique n'étant point ce que l'on
 appelle un librepenseur je prie mes enfants de me faire
 pour ma sépulture que la moins de frais possible-

Telles sont mes dernières volontés-

Fait et signé ce seize Août mil neuf cent neuf dans ma
 maison du Brûlé sise à Sainte Jeanne de Neuville, comté
 de Port-neuf- province de Québec Canada-

(Signé) Barbarin D.

A L 10

Reconnu véritable par nous soussignés à Ste Jeanne de
 Neuville, ce douzième jour du mois d'Août mil neuf cent
 treize-

J. Alphonse Doré

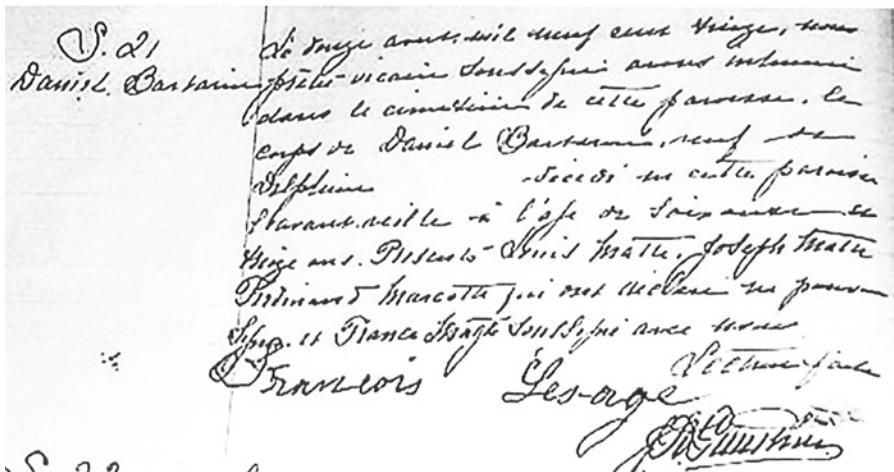
Louis M. Deseyre

Ed. Hamel

N. P.

SUPERIEURE

par rapport au concept de libre penseur, tel que défini par le courant de la Libre Pensée en vigueur en France et en Europe dans ces années, Daniel Barbarin traduit en même temps une proximité avec ce courant, laissant entendre qu'il se l'approprie de façon toute personnelle. Enfin, le passage de son testament demandant de faire le moins de frais possibles pour sa sépulture semble être une formulation policée et davantage conforme pour traduire une idée qu'il aurait déjà exprimée en termes plus familiers, soit



Certificat d'inhumation de Daniel Barbarin, 1913

celle « d'être enterré derrière la grange ». Au-delà des convictions religieuses, ces commentaires illustrent aussi le caractère particulier de Barbarin et son indépendance de pensée.

Par ailleurs, concernant la question de ses revenus, on constate à la lecture de son testament, que Daniel Barbarin lègue à ses quatre filles des valeurs immobilières et en espèces qu'on peut estimer de l'ordre de 4000\$ (incluant la maison cédée à Charlotte). C'est un montant considérable pour l'époque qui nous conduit à nous interroger sur la source de ses revenus. En effet, depuis son arrivée à l'âge de 50 ans et jusqu'à son décès à 73 ans, on ne lui connaît

pas vraiment de travail rémunéré. Il s'est surtout défini comme gentilhomme-cultivateur et rentier. Dans le contrat de mariage entre Delphine et Alphonse Doré en 1897, il est présenté comme «ancien armurier». Le recensement de 1911, l'inscrit comme cultivateur. Il n'est pas exclu que Barbarin ait pratiqué occasionnellement des activités lucratives après son arrivée. Ainsi par exemple, dans une lettre du 23 novembre 1899, Jean Rouchouse, beau-frère de Daniel Barbarin, le sollicite pour agir comme représentant de la maison Langevin, viticulteur qui produit du Beaujolais. On ignore s'il a donné suite à cette invitation. Mais s'il a eu des activités de cette nature, ce ne peut être que marginal car la tradition orale n'en a rien retenu. Enfin, pendant les deux ou trois ans de cohabitation probable chez des cultivateurs, s'il a donné un coup de main aux travaux de la ferme, il n'a sans doute pas récolté beaucoup plus que l'hébergement et le couvert.

Pendant ces 23 années de vie à Pont-Rouge, il semble que la source principale de ses revenus a été fondée surtout sur ses avoirs initiaux et sur des rentes. Deux sources d'information nous éclairent à ce sujet. Dans une lettre à Delphine Barbarin, sa cousine Delphine Coron qui lui écrit de France indique «Papa joint les intérêts de six mois de titre de rente». Donc Daniel Barbarin recevait par son beau-frère des revenus de rente. L'autre source est la tradition orale qui a conduit à des découvertes surprenantes. Selon cette tradition, Daniel Barbarin aurait, avant son départ de France, cédé un important édifice aux Frères des Écoles Chrétiennes, à Saint-Étienne. Cette transaction se serait traduite par une rente qui lui était versée et qui s'est arrêtée au début des années 1900. Cette histoire de rente interrompue a fortement marqué la mémoire et est vraisemblablement à l'origine de commentaires critiques à l'égard de la richesse du clergé, notamment dans la bouche de Delphine. Ces indications incomplètes avaient de quoi nourrir diverses fabulations et inspirer l'imagination de certains descendants de

Barbarin. Heureusement, la chance et la collaboration des Frères des Écoles Chrétiennes nous ont permis d'y voir clair.

Dans cette histoire, Barbarin est involontairement affecté par le bras de fer qui oppose l'État qui veut laïciser l'éducation et les communautés religieuses qui veulent poursuivre leur œuvre dans l'enseignement. On sait que Daniel Barbarin était propriétaire d'un édifice au 30 de la rue Désirée (aujourd'hui rue Désiré-Claude). Or cet édifice faisait partie d'un quadrilatère largement occupé par le Pensionnat Saint-Louis, propriété de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, qui s'est agrandi constamment par l'achat d'espaces limitrophes entre 1865 et le début des années 1900. À son retour d'Algérie, il souhaite vendre cette propriété et l'Institut est intéressé à acheter afin de poursuivre l'agrandissement du pensionnat. La vente du «lot Barbarin» se concrétisera en 1885 d'une façon bien particulière. La politique française de laïcisation des maisons d'enseignement est amorcée et vers les années 1880, le gouvernement interdit déjà l'achat de nouveaux immeubles par les Frères. Pour contourner l'obstacle, ceux-ci envisagent diverses options dont la création d'une société anonyme pour acheter en leur nom, ou plus simplement l'intervention d'un acquéreur «ami de confiance» qui accepterait d'acheter en leur nom et de louer à l'Institut avec engagement de lui revendre ultérieurement. C'est cette dernière formule qui est retenue dans l'immédiat. Monsieur Joseph Juste, homme d'affaires de Saint-Étienne, se prête au jeu à condition que ce soit à coût nul pour lui et que l'Institut lui rembourse toute somme qu'il devrait engager. Il achète donc à Daniel Barbarin son immeuble au prix de 50 000 francs⁸. Une partie du montant, soit

8. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques de France (Insee), 50000 anciens francs en 1901 vaudraient près de 193000 euros en 2016. Si on convertit cette somme en dollars canadiens, la valeur approcherait les 300000\$, dépendant du taux de change en vigueur. Mais il faut prendre cet ordre de grandeur avec prudence. La grille de l'Insee est fondée sur les coûts de la consommation et non de l'immobilier qui évoluent selon une logique particulière.

29 000 francs, est payée comptant et le solde sera considéré comme un prêt consenti à son acheteur par Daniel Barbarin qui recevra une rente au montant de l'intérêt annuel de 4,5 %. Par ailleurs monsieur Juste s'engage à louer aux Frères et à leur revendre au bout de dix-huit ans, donc en 1903, sous réserve d'accord gouvernemental. On peut déduire de cette clause que les Frères espéraient une embellie à venir dans les contraintes qui leur étaient imposées. Ce montage semble avoir fonctionné pendant quelques années. Joseph Juste recevait des Frères ce qu'il versait à Daniel Barbarin. Ce dernier a donc touché une rente pendant un certain temps sous forme d'un intérêt payé par son acheteur.

Mais par la suite les choses se compliquent. L'embellie qu'espéraient sans doute les Frères ne s'est pas concrétisée et, au contraire, le processus de laïcisation s'est fait plus pressant. Comme ils devaient faire face à d'autres situations analogues à celle du Pensionnat Saint-Louis ailleurs en France, les Frères ont créé la «Société anonyme immobilière Stéphano-lyonnaise» pour agir comme intermédiaire. En mai 1892, la structure est mise en place et Joseph Juste se désiste au profit de cette nouvelle société, en invoquant une clause de résiliation prévue au contrat. Le coup fatal est survenu, le 1^{er} octobre 1904, alors qu'un décret ministériel sommait les Frères de quitter le pensionnat. Il s'agissait d'une forme d'expropriation, préambule de la Loi de Séparation de l'Église et de l'État de 1905. On ignore si et comment Joseph Juste a pu rembourser le solde dû à Daniel Barbarin. Mais il semble bien probable que par



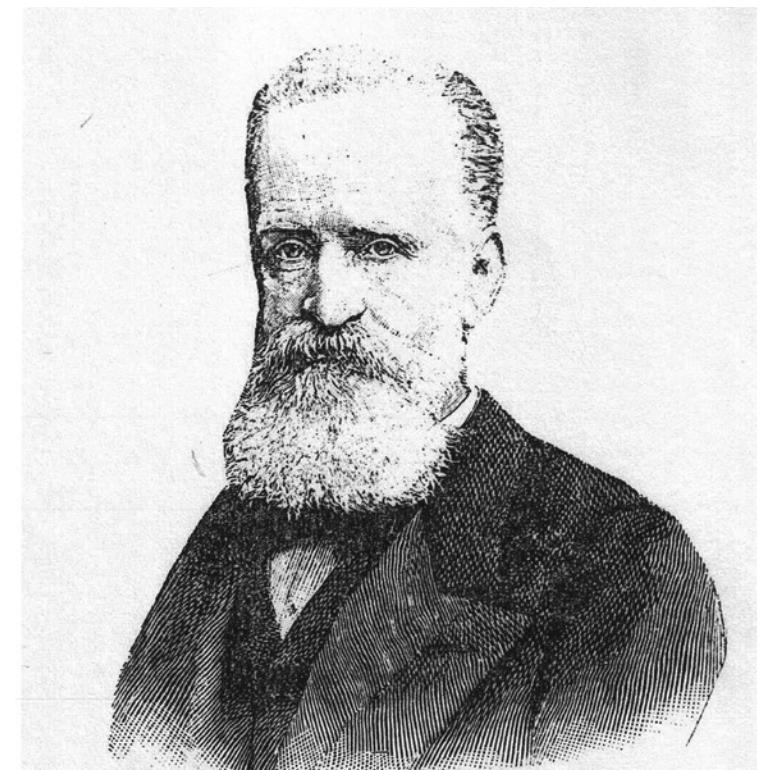
Édifice actuel au 30, rue Désiré-Claude, à l'emplacement du lot Barbarin, Saint-Étienne

effet domino, Barbarin ait été lésé, d'où l'histoire véhiculée par la tradition orale.

Nous avons aussi l'assurance que Daniel Barbarin a été propriétaire en France, de plusieurs immeubles, successivement ou en concomitance. Ainsi, dans le Répertoire des formalités hypothécaires conservé aux archives départementales de la Loire, il est indiqué que Barbarin a été propriétaire d'immeubles dans les municipalités de Saint-Étienne, Cheraïa (Algérie), Aurec-sur-Loire et Doizieux. Par contre, ce document ne précise pas s'il a été propriétaire de plusieurs immeubles dans une même ville ni les dates de possession effective. Ces données auraient été éclairantes dans le cas de Saint-Étienne car il y a vécu à plusieurs adresses. On peut à tout le moins conclure que Barbarin a retiré des revenus de propriétés immobilières. Si la chose était nécessaire, on pourrait en trouver une démonstration supplémentaire dans le fait qu'en 1881, Daniel Barbarin s'est fait remarquer par des démarches politiques qui donnent à conclure qu'il aurait été insatisfait du travail de certains notaires. En effet, une pétition déposée par lui est entendue à la Chambre des députés (Assemblée nationale française) à sa séance du 16 juin. Cette pétition, traitant du travail des notaires et souhaitant un meilleur encadrement, est portée par le député de la Loire (voir Annales de la Chambre des députés, séance du 16 juin 1881, p. 459). Si elle témoigne de son rapport avec les notaires et avec l'immobilier, cette intervention politique illustre aussi un peu le caractère frondeur de Daniel Barbarin.

Pour compléter le thème des activités de Daniel Barbarin, il faudrait ajouter que la tradition orale, de façon concordante dans plusieurs filiations, véhicule l'idée que Barbarin aurait agi comme journaliste ou chroniqueur. Cette idée semble tout à fait compatible avec ce qu'on sait de lui et avec une pratique journalistique fréquente, tant en France qu'au Québec, à la fin

du XIX^e siècle : le recours à des écrivains comme chroniqueurs occasionnels. Les archives de sa famille et les travaux d'Émile Carpentier nous ont donné accès à l'illustration qui suit. C'est un portrait de Daniel Barbarin fait au crayon noir comme c'était le cas pour toutes les illustrations des journaux à l'époque. Les notes indiquent qu'il écrivait des chroniques pour *La Presse*, sous le pseudonyme de Domino Noir. La tradition orale suggère aussi qu'il aurait collaboré avec plus d'un journal.



Daniel Barbarin vers 1896, illustration de journal

LES FILLES BARBARIN ET LEURS FAMILLES

En raison du décès précoce du seul fils, Jean, c'est donc essentiellement par les quatre filles que l'histoire familiale se poursuit et recoupe l'histoire de Pont-Rouge et de la région. Mais avant d'aborder plus précisément le mariage, la vie et la descendance immédiate de chacune des filles Barbarin, il faut dire un mot de leur vie en famille avec leur père dans les années 1890-1900. L'idée dominante qui reste des témoignages oraux laisse entendre que la famille ne passait pas inaperçue. Bien qu'elle ait bougé beaucoup et vécu essentiellement dans les rangs, Petit-Capsa, Terrebonne et Brûlé, elle entretenait des liens avec des gens du village et se retrouvait parfois le dimanche à la messe. Or il semble que certains comportements détonnaient par rapport aux usages locaux de l'époque, au point que les filles Barbarin auraient fait l'objet de remarques publiques par le curé en chaire.

Il faut comprendre qu'à l'arrivée de la famille à Pont-Rouge en 1890, les immigrés étaient peu nombreux dans la région, si ce n'est quelques groupes britanniques et irlandais. Dans les rangs, les gens venaient essentiellement des villages voisins comme Saint-Augustin, Neuville ou Cap-santé. Ce sera un peu différent dans le village une vingtaine d'années plus tard. En effet, si Pont-Rouge a connu quelques années de va-et-vient avec la construction du chemin de fer entre 1872 et 1874, qui a généré la venue de travailleurs «étrangers», ce n'est que plus tard qu'on connaîtra une certaine immigration en raison de l'industrialisation et du développement qui en découle. En 1911, le village comptait une trentaine d'immigrés. Sur ce nombre, près de la moitié étaient des religieuses au couvent des Sœurs de la Charité de Saint-Louis et provenaient de France pour la presque totalité. On peut d'ailleurs penser que la venue de ces religieuses était liée à la vague migratoire influencée par des motifs religieux évoquée précédemment. Sur

la quinzaine de laïcs, la moitié venaient des États-Unis et l'autre moitié d'Europe. La majorité d'entre eux étaient venus en raison du développement des pâtes et papiers.⁹

Delphine

Delphine, Françoise Barbarin est née à Saint-Étienne le 12 mai 1870 et a épousé Alphonse Doré, natif du Brûlé, à Pont-Rouge en 1897.



L'intégration à sa terre d'accueil

Delphine est arrivée à Pont-Rouge à l'âge de 20 ans. Son statut d'aînée l'a apparemment amenée au début à assumer une sorte de suppléance et plus tard à jouer un rôle actif dans la transmission de la mémoire familiale, d'autant plus qu'elle a vécu jusqu'à l'âge de 96 ans. Elle est d'ailleurs à l'origine de la conservation de plusieurs des documents qui alimentent l'actuelle histoire des Barbarin. On lui doit aussi l'animation d'une correspondance continue avec la branche de la famille vivant en France (cousins et petits-cousins) jusque dans les années 1960. Cette volumineuse correspondance a d'ailleurs aussi servi à l'actuel document.

Le 15 juin 1897, Delphine Barbarin a épousé Alphonse Doré. C'était un « fils du Brûlé » puisqu'il était né et avait vécu sur une des terres patrimoniales du rang. Alphonse était le fils d'Augustin Doré fils et de Catherine Trépanier et petit-fils d'Augustin Doré père. C'est à ce dernier qu'en 1821, à la fin du régime seigneurial, le seigneur de Neuville a concédé une terre dans le rang du Brûlé (lot 209) qui fut cultivée jusqu'en 1911 par trois générations de

Doré. C'est Armand, frère aîné d'Alphonse, qui prendra la relève de leur père, Augustin fils, sur la terre familiale. Alphonse, qui doit donc trouver un métier, devient forgeron et maréchalferrant. Delphine avait signifié ses exigences avant d'accepter un mariage: elle excluait de se marier avec «un habitant qui a des dettes ou un ouvrier qui n'a pas de métier».



Delphine Barbarin et Alphonse Doré, 1936



Delphine, Alphonse et leurs petits-enfants, 1953

9. Germain JULIEN, op.cit, p. 24.

Leclerc, un des gendres de Daniel Barbarin. Il y construira une maison qui sera pour lui et sa famille une résidence d'été. À la retraite, il y prolongera sa saison de résidence. Auparavant, alors qu'il travaille encore à Québec, Alphonse Doré fera aussi l'acquisition d'une autre maison, rue du Collège, au coin de la rue Saint-Marc, côté est. Il ne l'habitera jamais, mais la louera pendant plusieurs années avant de la vendre. Delphine Barbarin survivra d'une douzaine d'années à Alphonse Doré. Jusqu'à la fin de sa vie, elle passera ses étés à la maison du Brûlé. Ces séjours estivaux étaient aussi pour elle une occasion de rencontrer ses neveux et nièces, notamment filles et fils de feux Charlotte Barbarin et Siméon Leclerc, qui vivaient pour plusieurs à Pont-Rouge. En 1963, cette maison subit un incendie. Delphine, alors âgée de 93 ans était présente. La

maison fut partiellement reconstruite par Jean-Louis Leclerc, menuisier de Pont-Rouge, neveu de Delphine et fils de Charlotte Barbarin et de Siméon Leclerc. Pendant les travaux et jusqu'à la fin de la saison estivale, Delphine et sa fille Eugénie demeurèrent chez Jean-Louis Leclerc et son épouse Lucienne Morasse dans le village.



Jean-Louis Leclerc et sa tante Delphine, 1964

Entre Pont-Rouge et Québec

Attachés à Pont-Rouge, mais installés à Québec pour qu'Alphonse puisse pratiquer son métier, Delphine Barbarin et Alphonse Doré ont passé leur vie entre ces deux pôles

géographiques. Après leur mariage, ils achètent à Québec, en 1900, un terrain sur lequel ils font construire en 1904 une maison où naissent leurs deux enfants, Eugénie et François. Fait remarquable pour l'époque, les titres de propriété sont au nom de Delphine. Le rez-de-chaussée servait de forge et les deux étages supérieurs, de logements. Aînée de la famille et survivante à ses sœurs, Delphine a assuré un lien entre les membres et les générations de sa famille. Outre le fait qu'à l'étage inférieur vivait sa fille Eugénie, elle a accueilli dans sa maison de Québec pour des séjours variables de travail ou d'études, en plus de ses petits-enfants, plusieurs des petits-enfants de sa sœur Charlotte.

Entre Québec et Saint-Étienne

Ce lien qu'elle nourrissait avec sa famille du côté québécois, elle l'entretenait aussi avec ses cousins et cousines en France. Ainsi, jusque dans les années 1960, en complément à une correspondance assidue, elle échangeait des journaux par la poste avec ses cousins vivant dans la région de Saint-Étienne. Régulièrement elle leur faisait parvenir des exemplaires du journal *Le Soleil* de Québec en échange de quoi elle recevait des exemplaires de *La Croix* de Saint-Étienne. Ces échanges épistolaires et postaux ont été complétés par quelques voyages de part et d'autre. En 1934, Delphine et sa fille Eugénie s'embarquaient pour un voyage de deux mois en France.

Delphine a accueilli à quelques reprises des membres de la branche française. Ainsi, dans le milieu des années 1950, elle a reçu la visite de sa petite-cousine Christiane Rouchouse et sa famille, qui à l'inverse ont par la suite reçu la visite en France de plusieurs cousins québécois. Toute sa vie, Delphine est restée fidèle à ses origines et a toujours manifesté une sympathie particulière envers tous ses visiteurs français, qu'ils soient de la famille ou simplement

des connaissances. Même son langage témoignait de cette fidélité: après plus de soixante-dix années passées ici, elle avait intégré plusieurs expressions québécoises dans son vocabulaire, mais son accent demeurait très perceptible. Autre repère marquant de cet attachement: jusqu'aux dernières années de sa vie, le drapeau tricolore a flotté au mat devant sa maison à Pont-Rouge, à tel point que cette résidence a souvent été qualifiée de «maison des Français».

La transmission de la mémoire

L'attachement indéfectible de Delphine à sa France natale se reflète aussi dans la mémoire qu'elle a transmise aux membres de sa famille et l'intérêt envers la France qui en découle. La «flamme» qu'elle a entretenue est sans doute pour quelque chose dans le lien particulier avec la France qu'ont développé ses trois petits-enfants. Guy est allé lui aussi visiter la famille française. Il a alors rencontré Françoise Lablanche, son arrière-petite-cousine, qu'il a épousée quelques années plus tard. Françoise est l'arrière-petite-fille de Cécile Rouchouse, sœur de Jeanne-Marie Rouchouse, l'épouse de Daniel Barbarin. Depuis plus de deux décennies, Guy et Françoise partagent leur temps entre la France et le Québec. Puis, André, fils d'Eugénie, a vécu et travaillé quatre ans à Paris et, en rentrant au Québec, il a laissé en France sa fille Julie qui a épousé un Français, Gilles Arriat, et y vit toujours. Devenue française, Julie a elle-même une fille Maude, née dans l'Hexagone. Enfin Ginette, sans y avoir vécu, saurait difficilement faire le décompte des nombreux séjours qu'elle a faits en France, notamment pour visiter la famille.

Descendance de Delphine

Le couple Barbarin-Doré a eu deux enfants, Eugénie et François. Le tableau de la page 158 présente cette branche plus en détail.



Francisca

Françoise, Marie, Angélique Barbarin, dite Francisca, est née à Saint-Étienne en 1872 et s'est mariée avec Louis-Marie Depeyre à Québec en 1897.

Le couple n'a pas eu d'enfant. Louis-Marie Depeyre était Français lui aussi et venait de la région d'Annonay, près de Saint-Étienne. Son immigration est antérieure de quatre ans à celle de la famille Barbarin. Il est arrivé au Canada en 1886 via Halifax, à l'âge de 19 ans. Même s'il a voyagé seul, Louis-Marie Depeyre a vite retrouvé une cellule familiale après son installation à Québec. Vraisemblablement, son frère ainé, Barthélémy-Élie, né en 1853, était déjà arrivé. Ce frère, qui décédera tôt à l'âge de 48 ans en 1903, a eu deux enfants: Mélanie et Roméo. Le couple Francisca et Louis-Marie entretiendra un lien étroit avec ce neveu et cette nièce. Par ailleurs, le couple Barbarin-Depeyre semblait aussi très proche de Delphine et Alphonse. C'est sans doute pour cette raison que, même s'ils habitaient à Québec, Francisca Barbarin et son mari sont allés fréquemment à la maison du Brûlé visiter Delphine Barbarin et son mari.



Francisca Barbarin et Louis-Marie Depeyre

Entre le Québec et la France

À l'instar de Delphine, Francisca a aussi gardé un lien soutenu avec la France. Dans son cas, il s'agit de deux séjours prolongés. La première fois, en avril 1915, Francisca et Louis-Marie Depeyre prennent le bateau avec l'intention de s'établir définitivement en France. Ils y vivront la Première Guerre mondiale, puis au bout de dix ans en 1925, ils décideront de revenir au Canada. La deuxième fois, en 1939, ils y retournent pour une simple visite des amis et de la famille, mais involontairement y resteront plusieurs années, pris par le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Malgré les nombreuses démarches de Louis-Marie Depeyre, et même s'ils avaient la double nationalité et que la guerre était terminée en 1945, ils ne pourront rentrer avant le printemps 1946, faute de places disponibles sur les bateaux. Établi dans la région d'Annonay, donc dans la zone dite libre, le couple Depeyre aura néanmoins été assujetti aux pénibles impératifs de rationnement et de contrôle militaire qui régissaient la vie des citoyens français pendant la guerre. Toute cette période a fait l'objet d'une correspondance riche et soutenue entre Francisca et sa sœur Delphine.



Mélanie Depeyre, Francisca Barbarin, Delphine Barbarin et Eugénie Doré, 1959

Après le décès de son mari en 1955, Francisca a vécu jusqu'à la fin de ses jours à Québec avec sa nièce, Mélanie Depeyre, partageant le logement du 40, de la rue Saint-François.



Marguerite

Marguerite, Delphine Barbarin est née le 25 novembre 1875 à Saint-Étienne et a épousé Pierre Icart à Québec en 1899. Ce dernier était né en France en mai 1870.

Pierre Icart est arrivé au Québec en 1895, soit cinq ans après la famille Barbarin. Il s'est d'abord installé à Québec. Au moment de son mariage avec Marguerite Barbarin, en 1899, il vivait dans le faubourg Saint-Roch. C'est ensuite que le couple s'installe à Pont-Rouge. Leur présence y est mentionnée une première fois en 1903 alors que Pierre Icart fait l'acquisition d'une maison sur la rue Dupont. Il est alors identifié comme marchand forain. En juillet 1904, il fait l'acquisition d'une terre anciennement cultivée par les meuniers du moulin de la Dalle, avec droit de pêcher dans la rivière Jacques-Cartier. En 1907, il quitte sa maison de la rue Dupont pour s'installer au 46, de la rue du Collège¹⁰. Tout porte à croire que cet achat a été facilité par un prêt consenti par Daniel Barbarin à son gendre. Malgré cette nouvelle acquisition, Pierre Icart conserve néanmoins sa propriété antérieure. Le bâtiment de deux étages recouvert de bardage de cèdre était situé sur la rue Dupont. Elle a été démolie dans les



Marguerite Barbarin et Pierre Icart

10. Germain JULIEN, op.cit. Le moulin de la Dalle est un moulin à farine construit en 1833 par le seigneur de Neuville, Édouard Larue, à l'endroit nommé «la dalle de la Jacques-Cartier». La roue à aube du moulin était actionnée par une chute d'eau émergeant d'un canal souterrain naturel de la rivière.

années 1970. Dans le recensement de 1911, la famille Icart qui compte alors quatre enfants vit sur la rue du Collège et Pierre Icart déclare gagner sa vie comme colporteur et cultivateur. Ces deux maisons seront cédées ultérieurement par Pierre Icart à sa fille Jeannette qui prendra soin de ses parents sur leurs vieux jours.

La France des Barbarin et la France des Icart

Marguerite Barbarin a immigré avec sa famille dans les circonstances qu'on connaît. Dans le cas de Pierre Icart, on sait qu'il venait de la commune d'Ercé dans le département de l'Ariège. On ignore sa motivation précise. Mais il est intéressant de noter qu'Ercé est considéré comme la capitale historique des « montreurs d'ours » des Pyrénées. Dans le seul village d'Ercé, il y avait en 1880 près de cinquante « montreurs d'ours » et à cette époque, une école y a été créée pour enseigner ce « métier » qui tenait un peu des arts du cirque. Jusqu'à la guerre de 1914-18, cette école forma plusieurs personnes qui sont parties faire fortune en Amérique. Rien n'indique que Pierre Icart avait un lien avec ces activités, mais la migration de plusieurs de ses concitoyens vers le Nouveau-Monde l'a peut-être influencé dans ses projets.

Il semble que dans la filiation de Marguerite Barbarin et Pierre Icart, la mémoire de la France et les liens avec la famille française aient été maintenus longtemps. Ainsi on sait que Pierre Icart est retourné au moins une fois en France et qu'il y est resté plusieurs années. La correspondance entre Francisca et Delphine Barbarin nous apprend que Pierre Icart était en France en 1941 et que, comme le couple Francisca Barbarin-Louis Depeyre, il y a été retenu longtemps en raison de la guerre. On sait également que Pierre Icart et Marguerite Barbarin sont allés visiter des cousins à Ercé. Dans la foulée de ces contacts, leur fille Jeannette est retournée plusieurs fois en France visiter la famille du côté paternel. Elle a longtemps entretenu des

liens avec une petite-cousine vivant à Ercé, Germaine Bacque Ajas. Des échanges épistolaires sont connus jusqu'en 1973. Par ailleurs, parmi la génération suivante, plus récemment, deux des petites-filles de Pierre Icart et Marguerite Barbarin, Candide et Patricia Icart ont renoué contact avec un petit-cousin vivant à Ercé dans les Pyrénées. Ces séjours outre-mer traduisent la persistance d'un intérêt des descendants de Marguerite Barbarin pour la France. Mais en comparaison avec la filiation de Delphine, on observe que ce lien est d'abord de nature patriarcal, la recherche des origines françaises étant surtout dirigée vers la famille Icart.



Eugénie et Germaine Leclerc avec leur cousine Jeannette Icart.

Descendance de Marguerite

Le couple Barbarin-Icart a eu cinq enfants: Francisca, Delphin, Jeannette, Pierre fils et Marguerite-Cécile. Le tableau de la page 160 présente cette branche plus en détail.



Charlotte

Charlotte, Marie, Élisabeth Barbarin est née en Algérie le 26 août 1878 et elle a marié Siméon Leclerc, menuisier de Pont-Rouge, le 8 janvier 1900.

Un parcours particulier



Siméon, Charlotte et Charles-Adrien Leclerc

Charlotte Barbarin se distingue de ses sœurs à plusieurs égards. Paradoxalement, elle est la cadette des filles Barbarin et c'est celle qui est décédée la première, à l'âge de 41 ans. C'est aussi celle qui a eu la famille la plus nombreuse et, par le fait même, celle qui a contribué le plus au peuplement de Pont-Rouge et de la région. Enfin, c'est la seule qui soit née en Algérie et elle est celle qui a vraisemblablement la plus courte mémoire d'une vie en France car elle y est venue à l'âge de 3 ou 4 ans et a émigré avec sa famille

à 12 ans. C'est aussi la seule qui, apparemment, ne soit jamais retournée en France. Enfin, si elle n'a jamais connu sa mère, c'est par contre auprès d'elle que son père, Daniel Barbarin, a fini ses jours dans la maison du Brûlé qu'il lui avait donnée.

Par ailleurs, celui qu'elle épouse, Siméon Leclerc, est un personnage très actif et très intégré dans la communauté de Pont-Rouge. Il est né le 29 juin 1876 et décédé le 12 juillet 1945 à 69 ans. Il était le fils de Ferdinand Leclerc, cultivateur, et de Marie Matte. L'ouvrage de Germain Julien nous apprend que Siméon Leclerc appartenait à une des deux lignées familiales les plus nombreuses dans la région de Pont-Rouge en 1911 : la descendance de Louis Leclerc et Marie-Louise Cliche, partis de Charlesbourg avec leurs dix enfants en 1799 pour s'établir dans le rang de l'Enfant-Jésus à Cap-Santé. Quelque 122 descendants de cette lignée occupaient 23 maisons à Pont-Rouge en 1911.

Une famille de Pont-Rouge, entre village et paroisse

Selon des notes laissées par Charles-Adrien Leclerc, Ferdinand, le père de Siméon, mourut jeune et Siméon qui n'avait que 14 ans au décès de son père s'occupa d'élever ses frères et sa sœur malgré son jeune âge. Avant de se marier, Siméon disait souvent que lorsqu'il se marierait, il irait chercher sa femme assez loin qu'il ne serait pas obligé de payer de dispense ! Son souhait fut exaucé puisque Charlotte était née en Algérie. Après leur mariage, Siméon et Charlotte vécurent un an et demi sur la terre paternelle. Mais constatant que son frère Eugène n'avait aucun talent pour un métier et qu'il ferait un piètre journalier en raison d'une infirmité, Siméon lui céda le bien paternel et alla s'établir au village de Pont-Rouge où il fut menuisier. S'il a pratiqué ce métier à son compte, il a aussi travaillé pendant dix-huit ans pour Charles A. Julien, dont quinze ans comme contremaître.

Outre d'avoir transmis son métier à ses fils Charles-Adrien et Jean-Louis, Siméon Leclerc a signé la construction de plusieurs maisons à Pont-Rouge et dans la région. Le livre de Germain Julien nous révèle que, selon le recensement de 1901, au 22 mars, Siméon et Charlotte vivaient au 52, boulevard Notre-Dame (lot 254 nord), dans une maison ayant appartenu à monsieur Louis Matte. Après quelques années, il la vendait à son frère Théophile, également menuisier, et seize mois plus tard, s'installait avec sa famille dans une maison qu'il avait construite sur la rue Charles-Julien. Plus tard, il vend cette maison pour s'établir sur le côté nord de la rue Dupont, dans une nouvelle maison qu'il a construite. On ignore à quel moment précis la famille a quitté la rue Dupont pour aller vivre au Brûlé. On sait que Daniel Barbarin a donné sa maison et sa terre du Brûlé à sa fille Charlotte par contrat notarié le 9 février 1909 et que ce don était assorti de conditions. On en comprend qu'il s'était « donné à sa fille » comme c'était fréquent à l'époque. La conclusion normale serait que c'est vers cette



Famille de Charlotte Barbarin et Siméon Leclerc : Charles-Adrien, Siméon, Jean-Louis, Marie-Rose, Clémentine dans les bras de sa mère Charlotte, Germaine, Delphine, Léonie, Eugénie, Bernadette et Simone

période que Siméon Leclerc, Charlotte Barbarin et leurs enfants sont allés vivre chez Daniel Barbarin au Brûlé. Le recensement de 1911 précise d'ailleurs que Siméon Leclerc, 34 ans, menuisier, Charlotte Barbarin, 32 ans, et les sept enfants que compte alors leur famille habitent chez le père de Charlotte, Daniel Barbarin, 71 ans, cultivateur.

Tout ce parcours indique que Siméon Leclerc a construit quelques maisons qu'il a habitées et ensuite vendues. On sait aussi par la tradition orale, qu'il a contribué à construire des maisons pour des membres de sa famille. Outre ses réalisations comme menuisier, la tradition familiale retient également de Siméon sa polyvalence et le fait qu'il a été un inventeur de machines agricoles, dont notamment des « batteuses » à trèfle et à avoine. Il existe un certain flou quant aux conditions et à la date de son départ du Brûlé et de son retour au village après le décès de sa femme Charlotte

Barbarin en 1920. Mais il serait revenu vivre et finir ses jours sur la rue Dupont. Pour la période 1938-1940 on a quelques indications. Siméon vivait alors dans la maison appartenant à sa tante Marie avec quelques-uns de ses enfants. Après le décès de sa fille Léonie âgée de 26 ans en août 1938, il a accueilli pendant environ un an le fils de celle-ci, son petit-fils Lionel Ouellet. Selon le souvenir de ce dernier, vivaient aussi dans la maison, Germaine ainsi que Jean-Louis et Lucienne Morasse que celui-ci venait d'épouser. C'est aussi dans ces années que Siméon Leclerc construisit la maison pour la famille de sa fille Eugénie et de Napoléon Cormier à Lomer avec l'aide de membres de la famille dont ses fils Charles-Adrien et Jean-Louis. Cette famille avait survécu mais tout perdu lors d'un grave glissement de terrain à Saint-Grégoire-de-Montmorency en 1938. La famille Cormier avait alors choisi de s'établir à Lomer qui était un territoire de colonisation. Pendant cette période, des enfants d'Eugénie Leclerc et Napoléon Cormier, Fernande, Joannès et plus brièvement Jean-Claude, ont été hébergés chez leur grand-père Siméon.

Descendance de Charlotte

Le couple Barbarin-Leclerc a eu douze enfants : Daniel, Charles-Adrien, Alexandre, Delphine, Eugénie, Jean-Louis, Simone, Marie-Rose, Germaine, Léonie, Bernadette et Clémentine. Le tableau de la page 162 présente cette branche plus en détail.

LE MANUSCRIT

Le récit retrouvé de Daniel Barbarin: Remarques liminaires

Daniel Barbarin a eu l'excellente idée de faire un récit de son voyage et de ses premières années de vie comme immigré. Sous la forme d'une lettre à un ami, rédigée après une expérience de quatre années, le texte livre un témoignage du voyage, de l'arrivée, de l'installation et des constats qu'il fait sur la vie de ses nouveaux concitoyens. Adoptant une approche parfois très anthropologique, il décrit comment les gens vivent. Il compare avec ce qui a cours en France. L'analyse qu'il fait est souvent ponctuée de commentaires, d'humour, d'anecdotes et même parfois d'envolées moralisatrices...

Nous aurions aimé qu'il parle davantage de sa famille et souhaité trouver dans ce document des informations précises sur sa vie, comme les dates et les personnes rencontrées. À l'exception de la traversée et des premières démarches à l'arrivée, le texte est silencieux sur le sujet. Son approche est davantage celle d'un reporter qui décrit une société qu'il observe et analyse avec une certaine distance. Néanmoins, même en traitant de sujets extérieurs à lui-même, l'auteur émet des opinions et formule des commentaires dans lesquels il se révèle un peu. Après avoir lu son récit, on le connaît un peu plus. Le langage est savoureux. Plusieurs mots et expressions appartiennent à une époque révolue. Nous avons parfois accompagné ces mots de notes qui renvoient à des commentaires et précisions.

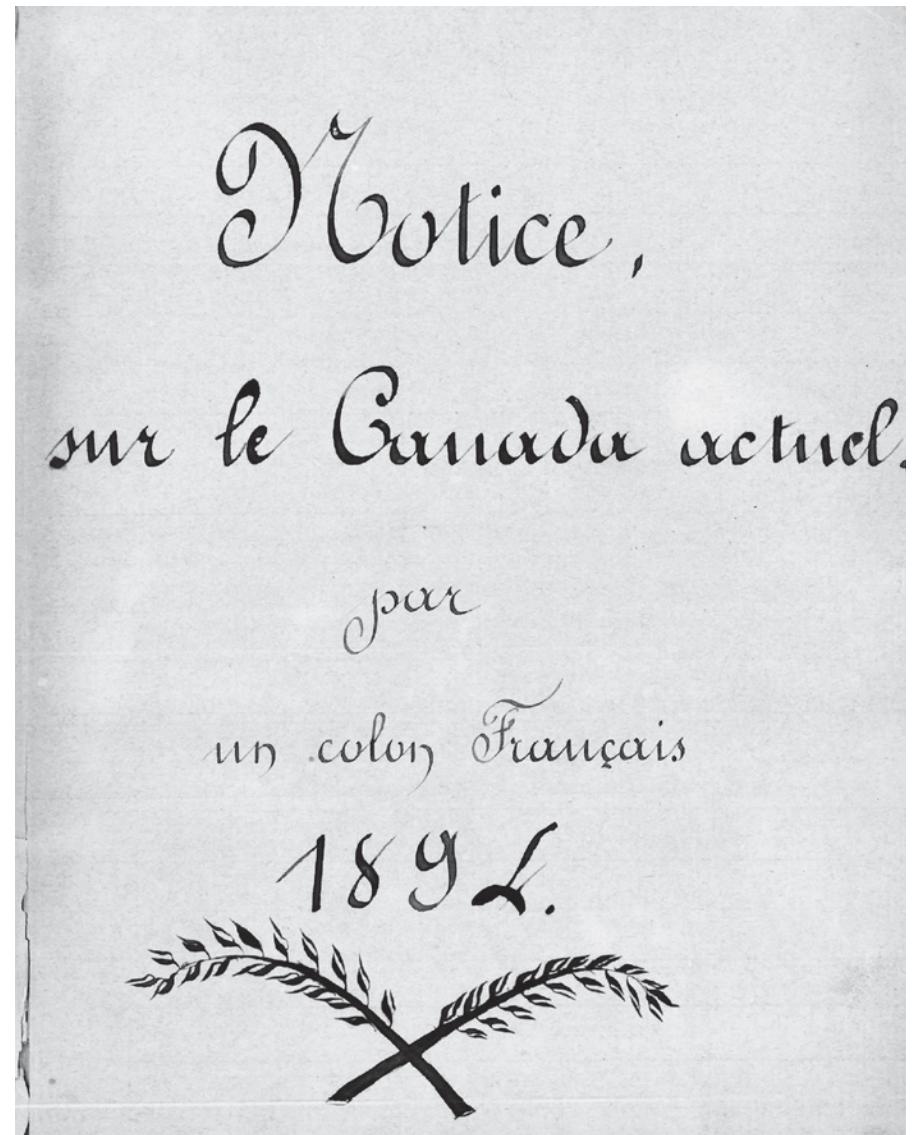
En transcrivant le manuscrit, nous avons constaté que c'était l'œuvre d'un homme cultivé et nous avons respecté fidèlement le texte et le style d'origine. Tout au plus quelques coquilles ont été corrigées. Pour faciliter la lecture, la ponctuation – qui était

minimale – a été complétée et les paragraphes ont parfois été redécoupés.

Le document finit abruptement. Le deuxième cahier n'est rempli que sur vingt pourcent de son espace. Il est peu probable qu'une suite se retrouve dans un éventuel cahier manquant. Il n'y a aucune conclusion et les dernières pages ne semblent pas appeler une conclusion immédiate. Cette finale surprenante laisse planer un certain mystère, comme pour le reste de son histoire. Sachant par ailleurs que Daniel Barbarin aurait écrit des chroniques pour des journaux, on peut se demander si ce texte n'avait pas vocation à être publié.

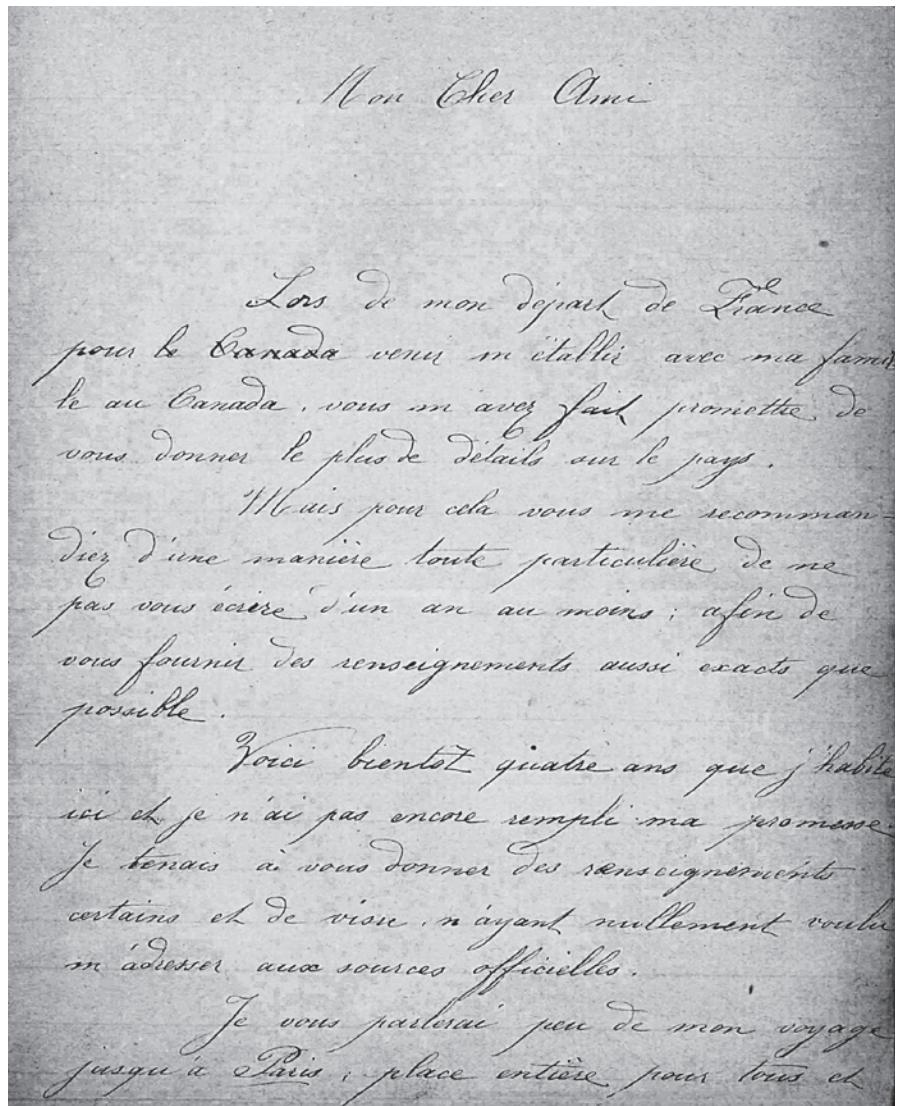


Sceau ayant appartenu à Daniel Barbarin
avec lequel il cachetait son courrier.



Page couverture du manuscrit de Daniel Barbarin

Mon Cher Ami



Première page du manuscrit de Daniel Barbinin

Lors de mon départ de France pour le Canada venus m'installer avec ma famille au Canada, vous m'avez fait promettre de vous donner le plus de détails sur le pays.

Mais pour cela vous me recommandiez d'une manière toute particulière de ne pas vous écrire d'un an au moins, afin de vous fournir des renseignements aussi exacts que possible.

Voici bientôt quatre ans que j'habite ici et je n'ai pas encore rempli ma promesse. Je tenais à vous donner des renseignements certains et de visu, n'ayant nullement voulu m'adresser aux sources officielles.

Je vous parlerai peu de mon voyage jusqu'à Paris, place entière pour tous et trente kilos de bagages; de Paris au Havre, réduction de prix et cent kilos de bagages. Arrivé au Havre, je me suis rendu de suite à l'agence d'émigration à laquelle je m'étais adressé. J'avais consenti un prix plus élevé car elle me promettait un trajet direct du Havre à Québec, avec vin et couchettes, etc. Mais tout cela n'était que promesses. J'aurais pu réclamer, mais j'ai préféré n'en rien faire. Il m'a donc fallu m'embarquer sur un vapeur anglais en partance pour Liverpool où il nous a débarqués avec une bande d'Italiens à destination de New York. Là, un agent de ladite compagnie est venu nous prendre à bord et nous a conduit à un «water house», espèce de caravansérial destiné à héberger les étrangers que la fièvre de l'inconnu attire

vers des plages lointaines et dont la fortune ne permet pas de s'offrir un passage de première classe sur les transatlantiques français. Là, quatre jours d'arrêt d'une longueur...!!!! Nous n'avions d'autres distractions que de parcourir les rues avec la perspective de nous égarer. Pour des renseignements, inutile d'en demander. Un Anglais parla-t-il correctement le français à Paris, se croirait déshonoré si, sur le sol de sa patrie, il se permettait l'usage de la langue que Bossuet, Corneille, Fénélon, Racine et tant d'autres ont illustrée.

Ce que je vous en dirai sera-t-il court. Pour son port : des quais, des bassins, des vaisseaux à n'en plus finir... Marseille, que j'ai visitée plusieurs fois, ne peut pas supporter la comparaison. Pour la douane, quoique mes bagages soient enregistrés pour Québec, il a tout fallu déballer et comme je n'avais pas les clés des valises des petites, n'ayant pas compris ce que l'on me voulait quand on m'a conduit à la douane, elle a brisé ce qui gênait. Comme je protestais, l'on s'est contenté de sourire : ce n'était qu'un French-Man que l'on molestait. Si un Anglais était traité de la sorte à l'étranger!... J'ai oublié de vous dire que nous sommes arrivés à Liverpool un dimanche : le dimanche est chômé avec une rigueur toute particulière sur le sol de la vieille Angleterre. Tous les magasins, toutes les maisons sont fermés et, au nom de la liberté, je crois qu'il ne serait pas prudent d'ouvrir, sinon l'amende ne se ferait peut-être pas attendre. La semaine, dans les rues les gens sont tellement pressés d'aller à leurs affaires qu'ils vont comme à un incendie. L'aisance m'y a paru moindre

que chez nous car j'ai vu des femmes aller pieds nus dans les rues avec de grosses pipes aux lèvres. J'ai vu également une bande de marmots revenant de l'école je crois, et plusieurs étaient nu-pieds, les vêtements sales et déchirés. Mais ce sont là des impressions personnelles, en conséquence peut-être fausses. J'y ai vu de magnifiques chevaux de trait, race de la Clyde¹¹. Enfin, l'heure de l'embarquement arrive. Tous les chefs d'agence vont ramasser le troupeau humain qui leur est confié, le réunissent et le conduisent à bord du vaisseau qui doit le conduire à la terre promise.

Il faudrait une autre plume que la mienne pour vous dépeindre une semblable procession. Rien de plus mêlé : toutes les races du vieux continent avec quelques-uns de leurs représentants ; les costumes, les langues, hommes, femmes, enfants, tout y est. Chacun porte un paquet, un ustensile de ménage (car à bord, l'on ne vous fournit que la nourriture sans la vaisselle ni la literie à moins d'un supplément de prix). À chacun de se précautionner. Avec cela, il ne faut pas quitter la caravane sous peine d'être perdu dans la population de la ville. Alors, et chacun de ne pas vouloir s'écartier des siens, les maris stimulent leurs épouses, les mères leurs enfants et cela dans tous les idiomes, tandis que ceux qui n'ont pas charge de famille marchent allègrement en avant. Devant moi, une pauvre femme ayant un enfant en bas âge sur les bras, conduit en laisse deux bambins de 5 à 7 ans

11. De la Clyde: Intéressante la manière dont Barbarin présente non pas par son nom, mais par le lieu où elle est née dans la vallée de la Clyde en Écosse, la race Clydesdale, des chevaux de trait, aujourd'hui rendus célèbres par Budweiser.

attachés par leurs boutonnières, tandis qu'une fillette un peu plus grande la tient par son tailleur. Les gamins pleurent, on marche trop vite et leurs jambes trop courtes ne peuvent suivre. Tout ce monde tient un grand gobelet en fer blanc à la main : c'est là que l'on boira le thé ou ce qui est donné pour tel pendant la traversée.

Enfin, après plus d'une heure de marche à travers les rues, l'on arrive au vaisseau. L'embarquement commence. Un brouhaha impossible à décrire : chacun veut arriver le premier, comme si les places allaient manquer. Les hommes de service assignent à chacun sa place : les hommes d'un côté, les femmes d'un autre. Mais voilà : les hommes veulent être avec leurs épouses et les dames ne prétendent pas être séparées de leurs maris. J'ai assisté sur le pont, à plus d'une scène demi-comique. Enfin, quand à peu près tout le monde a été casé, ce qui a bien exigé près de deux heures, l'on nous a placés. Le steward de service savait quatre mots de français. J'ai pu obtenir, moyennant finance, des couchettes pour les enfants et pour moi ainsi que de la vaisselle de bord. Ce n'était pas de la porcelaine de Loire, mais elle avait un avantage considérable sur elle car elle était incassable. Par exemple, quand le vaisseau roulait un peu, vous entendiez un carillon à réveiller les morts. Comme nous étions seuls de Français à bord, il nous a été impossible de nous disputer avec personne. Il n'y avait qu'un employé du gouvernement qui habitait Halifax qui parlait un peu le français. Encore n'a-t-il pas pu toujours me servir d'interprète, ne comprenant pas ce

que je désirais. Il a été très honnête et très complaisant. Il ne pouvait se lasser de me parler de l'exposition de 1889 qu'il était allé visiter par deux fois.

Si vous voulez savoir ce qu'est la literie sur un vaisseau d'émigrants : un hamac ou un lit de planche. C'est de ces derniers que nous avions là, moyennant 3 fr 50 par personne. L'on nous a prêté une paillasse, quatre livres de paille longue, plus un oreiller en deux pièces liées par des espèces de bretelles. Des déchets de bouchons de liège remplacent la plume. Ce n'est pas très doux, mais cela a l'avantage, en cas de naufrage, de pouvoir faire une ceinture de sauvetage en plaçant une partie sous chaque bras : très pratiques les Anglais. La nourriture est sans doute excellente, mais je crois qu'il y a besoin de s'y habituer un peu. Quand l'appétit est venu, il n'y a rien de mieux. Pour charmer les ennuis de la traversée, l'on cause avec ses compagnons. Vous croyez la chose impossible ? Rien de plus simple. Nous avions pour compagnons immédiats des Irlandais embarqués à Belfast. Delphine avait avec elle un atlas de géographie et chacun de chercher le nom de sa ville natale et de la montrer. Puis, sur la carte d'Amérique, l'on cherchait le lieu de destination. C'est ainsi que nous avons appris que les uns allaient à Vancouver, d'autres à Montréal, d'autres à Toronto, etc.

La traversée n'a été agrémentée que d'une petite tempête de deux jours pendant lesquels il a été défendu de monter sur le pont. Aussi, quand la mer est devenue plus calme et que l'on

a ouvert les portes de notre prison, chacun s'est empressé d'aller respirer l'air pur. Nous avons pu voir des glaces flottantes que la tempête avait détachées des côtes nord, puis nous avons traversé la ligne de vaisseaux français qui font la pêche à la morue sur les grands bancs. Nous étions dans les eaux américaines. Bientôt, de petits oiseaux qui venaient se poser sur les cordages nous annonçaient la terre. Enfin, un point noir se détache à l'horizon : c'est l'Amérique. Tout le monde a les yeux dessus. Il grandit. Mais ce que l'on côtoie, c'est les rives du St-Laurent. L'eau n'a plus cette couleur bleu sombre de l'océan. Elle est jaunâtre. Des débris de toutes sortes flottent à la surface. On se les montre. Des oiseaux d'eau s'envolent devant le vaisseau. On les suit du regard. Enfin, l'espace qui sépare de la terre est moins grand. L'on peut apercevoir les deux rives du fleuve géant. Le ciel est d'un bleu pur. L'on aperçoit tantôt une île avec un phare et quelques maisons de bois blanchies à la chaux.

Bientôt l'on est assez près de la côte pour distinguer, même à l'œil nu (pour ceux qui ne sont pas myopes) des villages alignés le long du fleuve. L'on distingue les clochers couverts de fer blanc qui brillent au soleil couchant. Enfin, la nuit arrive. Le vaisseau stoppe. Arrivés!!!

Tous veulent descendre, mais il faut attendre le jour. Combien ont fermé l'œil? Je l'ignore. Chacun de boucler sa valise, de mettre sa toilette en ordre. À peine le jour a-t-il paru, tout est sur le pont. Mais il faut attendre les officiers du Gouvernement. L'on

sert à déjeuner: c'est à peine si l'on y touche. La terre promise est là. L'un jette par-dessus bord le lit qui l'a reçu pendant les douze jours de la traversée, contenant et contenu. D'autres, plus prudents, ne jettent que le contenu. D'autres jettent même le gobelet qui a servi pour étancher leur soif. Bref, un désordre parfait! Quand arrive l'heure de débarquer, l'on se jette sur les passerelles qui servent à faire communiquer le vaisseau au quai. Le chapelain du bord donne à chacun son portrait, une poignée de main et un adieu. Seuls les Irlandais passent sans rien dire. Je laisse écouler le flot et je passe à mon tour. Il pleut à verse. Je vais me réfugier avec mes enfants sous une véranda qui orne le débarcadère. Puis, muni d'un robinson¹², je suis en état de braver les cataractes du ciel.

Je me mets bravement à la recherche d'un bureau d'émigration (où tous les renseignements et secours dont les émigrants peuvent avoir besoin leur seront donnés gratuitement par les employés mis là exprès pour les recevoir par les autorités canadiennes). Eh bien que croyez-vous du résultat de mes recherches? J'ai trouvé le bureau en question. Il avait une enseigne en grosses lettres noires sur fond blanc. J'avais mes lunettes, donc j'ai bien lu: Bureau d'émigration. D'ailleurs, je suis venu par trois fois pour bien m'assurer que je ne me trompais pas. Comment faire pour avoir des renseignements? Vous me direz peut-être attendre. Mais les carreaux étaient cassés. Je crains les courants d'air. Il fallait prendre un siège et vous mettre dans une encoignure.

12. Robinson: Grand parapluie.

Comment faire? Il n'y avait pas de siège ni de meuble. Le seul ustensile qui s'y trouvait était une brouette cassée. Vous voudrez bien m'accorder que ce n'était guère un meuble de bureaucrate. J'ai patiemment attendu, j'ai visité plusieurs salles toutes plus vides les unes que les autres. Mes compagnons de route étaient partis, je restais presque seul sur le quai avec mes enfants et mes bagages. Un charretier canadien me demande, dans le plus bel accent du pays, si je veux accepter ses services pour me rendre à Québec en ville. Je marchande et, moyennant un dollar, il consent à nous conduire dans un excellent hôtel tenu par un Canadien-Français. Mais avant, il faut faire visiter les bagages. Il va chercher le douanier. Je m'attendais à autant de désagrément qu'à Liverpool car je m'étais laissé dire qu'ici tout payait droit et que la douane était grincheuse. Je m'apprétais à tout ouvrir quand l'employé est arrivé.

– Où allez-vous? À Québec? Vous n'allez pas plus loin?

– Non!

Et avec sa craie, il marque nos bagages sans même nous permettre de les ouvrir. Nous voilà en route pour la cité de Champlain. Quelques minutes après, déposés dans un hôtel borgne de la rue St-Paul, Basse-Ville. Je ne regarde pas de si près car je ne pensais pas y être pour longtemps. D'ailleurs nous étions las et le temps nous durait de faire une toilette un peu moins que sommaire et un repas qui ne ressemblait pas à celui du bord. Après quoi, nous passons dans un petit salon prendre

un peu de repos et attendre que la pluie passe pour aller de par la ville prendre des informations. Après le repas de midi, le ciel semblait avoir versé assez d'eau. Je m'enquis auprès de mon hôte du domicile où le représentant de la France¹³ réside, rue St-Louis, et il m'explique par le menu tous les tours et contours à faire pour y arriver sans encombre. Vous aimeriez peut-être que je vous donne ici une description détaillée de la vieille cité de Champlain? De l'ancienne capitale du Canada et qui n'est plus aujourd'hui que la capitale de la province de Québec, dernier titre que convoite sa rivale Montréal, la plus belle ville du nord américain, au dire de quelques-uns?

Pour ne contredire personne, je vous dirai, demandez à un autre qui plus heureux que moi aura visité Québec par un temps propice, car pour mon propre compte, je n'ai pas eu la chance de la visiter par un beau temps. La première fois, comme je vous l'ai dit, il pleuvait à verse. Ajoutez à cela que l'on était au sortir de l'hiver et que l'édilite¹⁴ québecquoise n'a pas encore fait placer de pavé dans ce quartier où la circulation des voitures est énorme et vous aurez une idée du plaisir qu'éprouve un piéton dans pareilles circonstances. Jugez comment il doit voir poétiquement les choses. Enfin, après maints tours et détours, après avoir demandé plusieurs fois mon chemin, car n'ayant ni

13. Représentant de la France: En 1890, le bureau du Consul général de France à Québec était situé au 52, rue St-Louis.

14. Édilite: Ensemble de conseillers municipaux; service municipal s'occupant plus particulièrement d'aménagements urbains, de l'entretien des rues, des édifices. Source: CNRTL.

carte ni boussole, il m'était impossible de me conduire à travers tant de rues et ruelles, j'aperçois l'écusson qui porte en toutes lettres « Consulat général de France. »

J'entre. Je suis reçu par M^r le Consul lui-même. Je le prie de vouloir bien me donner quelques conseils.

— Ma foi, je ne crois pas que vous puissiez faire grand-chose ici. L'on vous promet plus que l'on vous donne. En tout cas, puisque votre intention est de vous établir sur une terre du Gouvernement, allez de ma part chez M^r X qui demeure ici plus haut, au numéro 64. Il vous donnera les renseignements nécessaires et, au cas où vous ne seriez pas satisfait, revenez au Consulat.

Il prend mon nom et celui de mes enfants et me souhaite beaucoup de chance. Je me rends séance tenante à l'adresse indiquée. Ce n'était qu'à quelques pas. Je cogne à la porte: une bonne vieille vient me recevoir. Je lui demande si M^r X demeure ici. Sur sa réponse affirmative, je lui demande s'il peut me recevoir. Elle me fait entrer dans une antichambre pendant qu'elle va voir si l'honorable M^r X peut me recevoir. Un instant après elle revient et je suis introduit dans une chambre assez vaste servant de bureau à un vieux monsieur, car il devait avoir dépassé la soixantaine. Après les salutations d'usage, il m'offre de la manière la plus gracieuse un siège et me prie de lui exposer le sujet de ma visite. Je lui expose la situation et lui dis que c'est de la part de M^r le Consul de France que je m'adresse à

lui. Après avoir épuisé plusieurs lieux communs au sujet de la France, il me demande si je n'ai pas de recommandations. Je lui réponds que ne connaissant personne en Canada, je n'avais pas cru devoir me munir de lettres de recommandations que je n'aurais su à qui remettre. « Compris » fut sa seule réponse. Il me conseilla alors de choisir une terre dans les Cantons de l'Est et il me dit d'aller de sa part trouver l'honorable M^r G.

— Ce n'est point lui qui est l'officier chargé des terres domaniales, mais venant de ma part, il pourra vous recommander à l'officier qui en est chargé. Vous le trouverez à son bureau, à la maison du Gouvernement.

Puis, regardant l'heure, il me dit: « Si vous voulez le voir aujourd'hui même, vous n'avez pas de temps à perdre car il est plus de trois heures et à quatre heures les bureaux ferment ». Je lui demande où est la maison du Gouvernement et il me donne tous les renseignements avec une courtoisie et une urbanité parfaites, choses auxquelles nous ne sommes pas toujours habitués de la part des employés du Gouvernement en France. Je me rends donc à la maison du Gouvernement. Là, un huissier me demande ce que je désire. Je lui expose que je voulais être présenté à l'honorable M^r G. Il me conduit à son bureau, mais il n'était pas encore rentré. Un subalterne me prie de m'assoir et me demande sans indiscretion le sujet de ma visite et si je connaissais l'honorable M^r G. Je lui réponds que, frais débarqué

sur le sol canadien dans tel but, M^r le Consul m'avait adressé à M^r X qui me recommandait à l'honorable M^r G.

— Ce n'est pas à lui, mais à l'honorable M^r C, qui est officier des terres de la Couronne, qu'il aurait dû vous adresser.

Je lui observai qu'en effet, M^r X me l'avait dit, mais ne connaissant pas l'honorable M^r G, il préférait m'adresser à lui pour qu'il me recommande à l'honorable M^r C, officier des terres de la Couronne. Mais comme l'honorable M^r G ne venait pas et que l'heure de fermer les bureaux approchait (et probablement pour se débarrasser d'un importun), il m'offrit de m'accompagner chez l'honorable M^r C, officier de la Couronne, auquel il ferait la commission. J'accepte sans discussion et nous voilà à monter et descendre de larges escaliers, traverser de larges couloirs. L'on m'introduit chez l'honorable M^r C qui y brillait par son absence.

Là, deux employés gaiement occupés à fumer leur pipe en lisant la gazette, me reçoivent.

— L'honorable M^r C n'est pas encore rentré, mais il ne tardera pas car il est très exact d'habitude. Quelque chose d'imprévu l'aura retenu au dehors.

L'on m'offre poliment un siège, ce qu'il y a de bon, pas de morgue, la conversation s'engage.

— Pourrait-on savoir ce que monsieur désire ?

Moi qui suis aussi bavard qu'une bonne femme, j'expose l'objet de ma visite. Je leur dis d'où je viens. Les questions sur la France pleuvent dru. Malheureusement, mon tympan n'était pas encore fait à l'accent canadien. J'étais parfois obligé de faire répéter la question. Il en était de même pour les réponses. Il en est que j'ai répétées plusieurs fois. Le temps passe vite quand l'on cause et cela donne à l'honorable M^r C le temps d'arriver tout essoufflé. Il demande quelques renseignements à son subalterne qui lui passe un dossier. Alors il m'aperçoit, fait des excuses de m'avoir fait attendre, me prie de me rassoir et me demande l'objet de ma visite. J'allais répondre quand son subalterne le lui a exposé en détail. Je l'ai laissé dire car je commençais à être à bout de salive. Alors l'honorable M^r C s'est fait apporter une carte du Canada et m'a montré le lieu de ma future résidence, si je m'y installais. Puis il a réclamé un livret de renseignements que son employé s'est empressé de lui remettre.

— Il y a encore beaucoup de terres du Gouvernement à vendre dans le pays.

Puis, prenant un gros registre, il me dit :

— Si vous préférez une terre faite dans cette localité, voici.

Et il me cite toute une série de terres, avec tous les détails et le prix ainsi que le nom du vendeur. Je suis fis observer que ce n'était pas une terre faite, mais une terre boisée que je voulais.

— Dans ce cas, je pourrais vous vendre une terre du Gouvernement, seulement voici ce qui pourrait arriver. Il y a, sur les lieux, un agent des terres chargé de vendre sur place à ceux qui veulent acheter. Tous les mois, il nous envoie les noms des acquéreurs ainsi que le numéro de la terre. Nous sommes à la fin du mois et les bordereaux ne nous sont pas encore arrivés car c'est nous qui passons la vente définitive. Or, il pourrait arriver ceci : que je vous vende un numéro déjà vendu. Vous comprenez sans peine combien cela vous serait désagréable. Je vous conseille donc d'aller sur les lieux. Là, vous verrez le terrain par vous-même. Vous pourrez choisir l'emplacement qui vous conviendra le mieux. Alors vous n'aurez qu'à revenir ici et je vous passerai un acte de vente régulier. Il est trop tard pour prendre les chars (c'est ainsi qu'on désigne le chemin de fer en Canada) qui vous conduiront jusqu'à St-Joseph (Beauce) où réside l'agent des terres de l'endroit avec qui vous vous mettrez en relation en vous présentant de ma part.

Et avec une complaisance digne d'éloges, il me donne tous les renseignements désirables.

— Il faut prendre le train de l'Intercolonial qui part de Lévis à une heure. À St-Joseph, vous demanderez M^r Létourneau (c'est le nom de l'agent).

Après des remerciements et des salutations, je me retire et l'honorable M^r C sort sur mes talons. Il était quatre heures plein.

Je laisse ma famille à Québec à la garde de Dieu et, le lendemain, à midi et demi, me voilà à la traverse. C'est là qu'il faut prendre le bateau qui vous fait traverser le St-Laurent et vous conduit de Québec à Lévis. Là, vous pouvez prendre au bureau un billet de bateau et de chemin de fer. Je prends les deux. Je donne un cinq piastres. L'on me rend ma monnaie. Je ne vérifie pas car j'ignore le prix. Mon billet est un billet d'aller et retour. Ici, un grand avantage des chemins de fer américains, les billets sont pour plusieurs jours. Le mien est valable pour treize jours. Je monte sur le bateau et me voilà bientôt sur l'autre rive. Quel train prendre ? Plusieurs sont en partance. Les cloches sonnent, les machines sifflent. Je m'adresse à un employé facile à reconnaître à son uniforme. Il ne daigne pas me répondre. C'est un Anglais. Il a des favoris rouges. Je vais à un autre : même résultat. À un troisième, encore. Un train va partir. Un nègre serre-frein est sur la plate-forme. Je monte, lui demande en lui faisant voir mon billet. Il ne comprend pas. Je descends. Je vais à un autre employé. Celui-là me répond « Passez par là-bas ». J'y vais. Deux trains se mouvaient. Je monte dans le premier venu, certain d'aller quelque part, mon billet me mettant à l'abri d'un soupçon de fraude. Je suis encore debout quand le train s'élance en avant. Je m'adresse à ceux que le hasard m'a donnés pour compagnons de route. Je leur demande si c'est là le train qui va sur St-Joseph et si je suis bien dans le compartiment que désigne mon billet. Aussitôt, un monsieur qui était là me répond.

– Vous êtes sur la bonne voie, mais vous ne paraissiez pas être du pays. Et si je ne suis pas trop curieux, je suis de St-Joseph et je me rends chez moi. À qui seriez-vous adressé?

Dame, du moment que j'étais sur le terrain que je n'avais plus à me préoccuper de chercher un train, je pouvais bien bavasser un peu (ici l'on ne dit pas bavarder mais bavasser). Je lui raconte mon odyssée et j'arrive à lui dire que l'honorable M^r C m'avait adressé à M^r Létourneau, agent des terres à St-Joseph de la Beauce. À peine ai-je prononcé ce nom que mon interlocuteur, un vrai Canadien-Français, bondit sur ses pieds.

– De quoi! M^r C vous adresse à Létourneau! Mais il est fou. Il ne sait donc plus ce qu'il fait. Létourneau est mort depuis six ans et il vous adresse à lui. Il ne sait donc pas ce qui se passe dans ses bureaux. Il sait bien que c'est M^r D qui, ici, remplace Létourneau.

... le tout débité avec cette volubilité de langue et un accent canadien parfait. Alors, lui réponds-je ...

– J'irai vers son successeur.

– Il ne réside pas à St-Joseph, mais à St-François¹⁵.

J'ai cru, un instant, à une mauvaise plaisanterie et sans doute que ma figure disait un peu ce que je pensais, car il me dit:

– Vous n'avez pas l'air de croire ce que je vous dis, pourtant, c'est la stricte vérité.

– C'est très possible, mais une chose m'étonne, c'est que M^r C ait commis une pareille erreur.

– Eh bien nous allons voir! Quand le chef de train passera, il a connu Létourneau qui était mon cousin. Il connaît également M^r D qui est un de mes amis.

Un instant après, le chef de train passe pour réclamer ou vérifier les billets suivant le cas.

– Dis donc Untel, as-tu connu mon cousin Létourneau qui était agent des terres pour la Beauce?

– Oui, mais il est mort.

– Combien y a-t-il de temps?

– Je ne sais pas, cinq ou six ans.

– Qui est-ce qui l'a remplacé?

– Mais c'est M^r D, vous le savez bien!

Et alors mon cicérone¹⁶ de triompher et certes, il faut l'avouer, il n'avait pas tout à fait tort.

– Sais-tu où demeure M^r D?

15. St-François: Ancien nom de Beauceville.

16. Cicérone: Guide touristique et par extension, jouer ce rôle auprès de quelqu'un.
Source: CNRTL.

– À St-François. D'ailleurs, il doit monter dans le train à St-Joseph. Il a pris l'express et m'a prié de l'y attendre car il veut se rendre chez lui ce soir.

Et mon premier interlocuteur de m'offrir de me présenter à M^r D, le conducteur ayant pris l'engagement de nous prévenir dès que M^r D monterait dans le train. Vous comprenez que l'on n'a pas le temps de s'embêter quand la conversation est aussi animée. L'on m'offrit des terres à vendre avec grillage complet (lisez outillage complet, animaux compris), mais je déclinai les offres et bientôt la conversation prit un autre cours : ce fut celui des élections. Un de nos voisins qui m'avait offert une terre de 1700 piastres avait assisté à un discours électoral. Il était pour les bleus. Mon premier interlocuteur était un partisan de Mercier et là j'assistais à une discussion politique qui aurait été très intéressante si j'avais un peu mieux connu le pays. Mais que voulez-vous. Il n'y avait pas trente-six heures que j'étais débarqué ! Je ne pouvais guère trancher la question mais je m'instruisais quand même. Le partisan à Mercier :

– Comment l'homme le plus honoré du pays, le seul que la France ait décoré, que la majeure partie du clergé soutient, etc.

L'autre, moins ardent :

– Bast¹⁷, il nous faut des économies, serait-ce les 46 000 piastres qu'il a fait donner aux Jésuites ?

– Qu'y a-t-il de plus juste que cela ? N'ont-ils pas été dépouillés ? Ne doit-on pas leur restituer ?

Et s'adressant à moi, il me demande mon avis : que répondre si ce n'est que j'ignore le premier mot de la chose. Alors il est passé dans un autre compartiment et pendant ce temps, le partisan des économies s'est approché de moi et me raconte la petite histoire que voici.

– Ce monsieur est très ardent. Voyez ce qu'il peut parfois en coûter : aux dernières élections, l'on a fait beaucoup de bruit et après le succès, un jeune homme de chez nous s'est un peu montré. Il n'était pas du parti de monsieur le curé et il a fait, avec d'autres, une manifestation un peu bruyante. Il me devait 190 piastres. On est venu me trouver et l'on m'a offert 250 de ma débenture (créance) afin de lui donner une leçon. J'ai refusé car le jeune homme m'était parent et l'avait fait plus par légèreté que par méchanceté. Ainsi, vous le voyez, voilà un homme qui, pour une bêtise, a failli se trouver à la rue car il lui était impossible de payer et, avec les frais, on le ruinait complètement.

Enfin, nous arrivons à la station de St-Joseph. Là, près de trois-quart d'heure d'arrêt pour attendre M^r D auquel mon interlocuteur me présente. M^r D me confirme ce qui venait de m'être dit et, excusant son chef de file qui avait par inadvertance commis l'erreur, poliment il me prie de me rendre le lendemain matin à son bureau de St-François où il me donnera tous les

17. Bast (baste, bast, basta) : Interj. assez, ça suffit. Source : CNRTL.

renseignements que je croirai utile de lui demander, qu'il est entièrement à ma disposition. Je le remerciai de mon mieux et lui promis d'être à l'heure dite au rendez-vous.

Mon billet étant pour St-Joseph, vous croyez qu'il faut aller en chercher un autre pour me rendre à St-François? Pas le moins du monde. Mon voisin fait signe au conducteur et lui dit que je désire continuer jusqu'à St-François. Et aussitôt, sortant un carnet de sa poche, il me donne un billet supplément qu'il me fait payer 10 cents (10 centimes à notre monnaie) en plus du prix ordinaire. Arrivé à St-François, l'on me réclame le billet supplémentaire et l'on me rend les 10 sous que j'avais donnés en plus (c'est pour empêcher le fourbi).

Il est près de sept heures du soir. J'ai les reins moulus. J'avise l'hôtel de l'endroit et vais m'étendre sur un lit de repos installé dans un petit salon où mon hôte m'introduit en attendant l'heure du repas. Quand la cloche sonne l'heure du dîner, je me rends avec tous les voyageurs au lieu du rendez-vous, puis après un repas à la hâte – ici il faut mettre les morceaux quatre à quatre dans la bouche – nous passons dans une salle commune où l'occupation est de bavarder et surtout de fumer. Plusieurs indigènes viennent se joindre aux pensionnaires de l'hôtel. Cela me procure le plaisir d'étudier sur le vif les coutumes et la langue franco-canadienne, car quoi qu'en disent certains admirateurs locaux (qui prétendent parler le français aussi correctement qu'à la cour du grand roi) car si les expressions sont très françaises,

elles sont parfois parfaitement improches et n'ont pas ici la même signification que chez nous, à part la prononciation, puis quelques mots anglais intercalés dans le texte qui ne sont pas toujours faits pour être bien saisis d'un nouveau débarqué. Mais avec un peu de bonne volonté et quelques quiiproquos, l'on arrive parfaitement à s'entendre. La conversation roulait naturellement sur la France puisque l'on avait la bonne chance de posséder un Français de France. Si l'on m'adressait beaucoup de questions, j'avais la perspective d'en faire autant et chacun à s'empresser de son mieux à satisfaire sa curiosité. Quand vint l'heure d'aller se mettre au lit, il n'était que temps car, malgré quelques rondes de bière que nous nous étions offertes réciprocement, j'avais le gosier pas mal sec.

Le lendemain, à l'aube, je suis debout. Je fais ma toilette et quand huit heures sonnent, je m'apprête à aller au rendez-vous que m'a donné la veille l'agent des terres. Comme il y a une assez grande distance de l'hôtel où je loge à l'endroit où il demeure, qu'un brave Canadien me sert de cicerone et de guide gratuit, j'examine le pays tout en causant. Pour moi, tout était nouveau et je trouvais des choses auxquelles j'étais loin de m'attendre. J'avais bien vu des maisons à Québec. Mais c'est une ville. Et la veille, en chemin de fer, j'avais bien aperçu des maisons, mais à une trop grande distance pour pouvoir bien distinguer. D'ailleurs, je ne suis pas de ceux qui voient tout ce qui passe, quoique à haute vitesse. J'aime à regarder les choses de plus près et un peu moins vite. Je marchais donc d'un pas

tranquille et lent, comme les bœufs de nos bons anciens rois. Quand j'arrivai à la résidence de M^r D, il pouvait être huit heures et demi à neuf heures du matin. Je frappe, une bonne vient m'ouvrir. Je lui demande si M^r D est visible. Elle me fait assoir et me prie d'attendre. Un instant après elle reparaît.

— Monsieur va être à vous dans un instant.

Je m'incline et remercie. Elle vaque à ses occupations tandis que je fais, à part moi, plus d'une réflexion sur les incidents de mon voyage et j'étais pas mal dans le royaume des chimères quand M^r D fit son apparition. Après un salut très courtois et s'être excusé de m'avoir fait attendre, il m'introduisit dans son cabinet, m'offre gracieusement un siège et me prie de vouloir lui exposer le sujet de ma visite. Je lui racontai ma visite à l'honorable M^r C qui m'avait envoyé par distraction à M^r Létourneau, dont lui occupait le poste et que sans doute c'était à lui que je devais m'adresser si je voulais obtenir une terre du Gouvernement dans les Cantons de l'Est, qui m'avaient été tout spécialement recommandés.

— Très bien, c'est exact. C'est nous qui sommes chargés de faire ces ventes-là et l'honorable M^r C les ratifie.

Et là-dessus, il va décrocher une carte appendue¹⁸ au mur semblable à celle de son chef hiérarchique et me montre l'endroit où sont situées les terres que la Couronne vend à ceux qui en

désirent à des prix nominatifs, car ici le prix était de 1,50 dollar l'arpent, 3 000 mètres carrés, environ un hectare pour 5 francs environ. Le prix n'était pas exagéré. Alors je lui demande quand il pourra me faire visiter les lieux.

— Pardon, me dit-il, mais ces terres sont à quarante milles d'ici. Il n'est pas nécessaire que j'y aille. Vous n'avez qu'à vous procurer un charretier pour vous faire conduire sur les lieux. Vous vous adresserez de ma part à monsieur le curé de St-Zacharie. Il connaît parfaitement les terres occupées et celles qui ne le sont pas. Il pourra beaucoup mieux que moi vous donner tous les renseignements que vous pourrez désirer. Quand vous aurez choisi le numéro qui vous plaira, vous n'aurez qu'à venir me trouver, je vous passerai une vente provisoire que l'honorable M^r C n'aura plus qu'à ratifier.

Je n'avais plus rien à faire chez M^r D. Je me lève et le remercie de mon mieux de sa complaisance. Je me rends à l'hôtel et je prie mon hôte de vouloir bien me procurer une voiture pour aller à St-Zacharie et en même temps de me faire préparer à déjeuner. J'étais encore à table quand l'automédon¹⁹ parut. (Une petite mention spéciale: c'était un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, portant une longue barbe noire que traversaient quelques fils blancs. Son teint était hâlé, comme celui d'ailleurs de la majeure partie des habitants. Il paraissait friser la cinquantaine: un vrai canadien). Je lui expose le but de

18. Appendu: Verbe apprendre, vieux, suspendre. Source: CNRTL.

19. Automédon: Cocher.

mon voyage et lui demande le prix pour aller et retour avec visite sur les lieux si besoin.

— Vous ne pouviez pas mieux vous adresser qu'à moi. Je suis un vieux voyageur, je connais le pays comme pas un. J'ai déjà conduit pas mal de monde de ce côté. Il y a même un Français établi par là-bas. Je le connais. Je vous conduirai chez lui. Il vous donnera des conseils.

Tout cela était fort attrayant, mais je ne savais pas encore le prix qu'il prendrait. Je lui répétaï ma question.

— Il a plu toute la semaine, la neige n'est fondue que depuis dernièrement, les chemins doivent être impraticables... puis c'est très loin. Songez donc : près de quarante milles.

Enfin, il finit par me dire que moyennant 5 piastres, il me conduirait sur les lieux et me donnerait toutes les explications désirables mais, que s'il osait hasarder un conseil, me dirait de ne pas y aller. Après beaucoup de salive dépensée de part et d'autre, il fallut me résigner à donner 5 piastres et, séance tenante, me voici installé sur un véhicule inconnu, ou tout au moins peu connu en France car je ne l'y ai vu nulle part : trois planches assemblées et clouées sur deux essieux en bois gros à peine comme le bras, des roues comme celles des anciens vélocipèdes, toutes quatre d'égale hauteur. Celle de devant pouvant à peine faire un demi quart de cercle pour tourner. Ce n'est que par une série de reculs et d'avancées que l'on peut y arriver. D'ailleurs

assez léger pour qu'un homme de force très ordinaire puisse facilement l'enlever de terre. La ferrure des roues est à peine de cinq millimètres d'épaisseur.

Nous voilà, mon cocher et moi, installés sur l'unique siège. Les planches font ressort comme un tremplin de gymnase. Pas de frein.

— Houra ! Houra ! Marche donc !

Je comprenais « Houra Martin ! » Et voilà mon automédon qui, fidèle à la parole donnée, m'explique tout le paysage qui se déploie devant nous, au fur et à mesure que nous avançons. Nous côtoyons la Chaudière, grande et belle rivière qui n'est pas navigable à cause d'une chute avant d'arriver au St-Laurent. C'est dommage car elle me paraît presque aussi large que la Saône à Lyon. Nous passons près d'une grande île au milieu de la rivière.

— Elle donne beaucoup de foin : elle a cinquante arpents que l'on fauche toutes les années. Au dégel, les eaux la couvrent presque entièrement.

Puis voilà un pont.

— Si vous m'en croyez, nous passerions de l'autre côté. C'est là que vous verriez de belles terres non pas à St-Zacharie. D'ailleurs vous pourriez y aller si vous ne trouvez pas votre affaire là-bas. Ce pont appartient à un monsieur qui demeure

de l'autre côté. L'on paye pour passer. Il l'avait fait construire. L'an passé, l'eau l'a emporté parce qu'il avait négligé je ne sais quelles précautions. Mais il l'a reconstruit cette année et la crue du printemps ne l'a pas entamé. Il est solide. Voici l'endroit où l'on a trouvé une mine d'or. Les Américains l'ont achetée. Ici dans la rivière, l'on a trouvé une pépite de cinq mille piastres. C'est M^r X, un Yankee, qui en a été l'acquéreur.

Puis nous traversons un petit cours d'eau. C'est la Famine. Un peu plus loin, c'est la rivière du Loup²⁰.

– Il doit y avoir eu quelque chose par icitte. La barrière est démolie.

Et à tous ceux qu'il rencontre, de demander le pourquoi de la chose. Nous finissons par savoir qu'une difficulté a surgi entre les divers ayants droit du pont. Nous voici dans un village d'Irlandais. Mais ce sont des Irlandais protestants. Ils sont très riches et ont bien réussi. Il me montre leur temple, petite construction simple et modeste.

– Voici la maison à Untel. Ici, c'est la maison de tel autre.

Bref, le brave homme avait incontestablement à cœur de gagner consciencieusement son argent. Le cheval marchait son petit trot régulier. Enfin, nous voici à St-Côme. Un peu d'arrêt était nécessaire, tant pour les hommes que pour le cheval. Les chemins étaient défoncés et la boue ne manquait pas. À peine

dans la maison qui nous offrait une hospitalité momentanée et le cheval à l'écurie, que le maître de céans, pendant que je vide un verre de bière et mon automédon un de whisky, me prend confidentiellement à part et m'offre une terre magnifique qu'il a à vendre dans d'excellentes conditions. J'ai beau me récrier, inutile. Enfin, je lui dis que j'aviserai et un instant après, nous étions sur le siège et mon automédon demandait consciencieusement son chemin, alors qu'il me l'avait fait voir et de crainte qu'on ne l'induisse en erreur, il ne manquait jamais d'ajouter, « Certain, certain, certain. Vous ne vous trompez pas au moins ? Certain, vous ne risquez rien, » était la réponse.

– Nous avons encore tant de milles à faire. Nous n'arriverons pas de jour.

Je ne me rappelle plus le nombre de milles qui séparent St-Côme de St-Zacharie. Nous voilà monter une côte à pic, puis redescendre de même. Puis nous traversons une large bande marécageuse, ici l'on dit savane. Le chemin est pavé en bois. Si vous craignez les cahots, je vous conseille de marcher à pied. Ce sont des arbres coupés et couchés côte à côte en travers du chemin. Parfois, il en manque un et un trou le remplace. Après cette savane, une côte à monter à pic, puis à redescendre, puis une autre savane. C'est une suite ininterrompue d'ondulations de terrain boisé, mais le feu a passé par places. C'est là que je vois la forêt canadienne telle que je la retrouverai en bien d'autres endroits. Quelle déception ! Moi qui comptais voir là les

20. La Famine et la rivière du Loup sont des affluents de la Chaudière.

géants de la végétation. Nous traversons quelques défrichements, rien de plus laid. Des souches et encore des souches de deux ou trois pieds au-dessus du sol et c'est tout. Nous rencontrons, de distance en distance, quelques maisons isolées et mon compagnon d'arrêter et de demander son chemin et la distance, n'oubliant jamais son « Certain, certain. » Le soleil qui nous a grillé toute la journée se couche derrière les montagnes à perte de vue et un froid vif se fait sentir. Malgré mon pardessus, je suis loin de transpirer. Encore une descente et St-Zacharie est là. Il fait presque nuit quand nous arrivons. Je demande à mon automédon s'il y a un hôtel.

— Ne vous inquiétez de rien. Entrez ici, je vais mettre mon cheval à l'écurie et je viens vous rejoindre.

J'entre. Une femme entre deux âges, mais accorte et polie vient me recevoir. Je lui demande un logement. Elle me prie d'entrer, me conduit dans un petit salon où mon automédon ne tarde pas à venir me rejoindre. Là, j'apprends par un tableau appendu au mur côté à côté avec deux Léon XIII, que mon hôtesse était l'heureuse mère de treize enfants dont les noms étaient écrits tout au long, avec les différentes étapes de la vie déjà accomplies. Après un souper un peu maigre — c'était un vendredi — et avoir causé un peu avec la maîtresse de la maison, je lui avais raconté une petite aventure qui m'était arrivée le matin même à St-François. Comme la servante venait de m'apporter la tasse de thé ou de café que l'on boit ici en mangeant à la place du vin, je

la priai poliment de me remplacer, s'il était possible, le thé par du café.

— Mais monsieur, c'est du café!

Hélas, je ne m'en étais pas douté!

— Eh bien monsieur, puisque vous aimez le café, je vous promets de vous en servir demain d'excellent. Je sais que les Français aiment le bon café et j'en ai reçu plusieurs chez moi.

Je me pourlèche les babines d'avance et vais prendre un repos bien mérité en attendant la bonne tasse de café. Le lendemain, ponctuelle comme toutes les dames qui se respectent, elle me sert la fameuse tasse de café à déjeuner. J'y goûte et une grimace involontaire me trahit. La bonne femme ne s'y trompe pas car elle avait les yeux braqués sur moi.

— Vous ne le trouvez pas bon.

— Mais si.

— Oh que non!

Lentement, je lui trouve un peu le goût de cannelle et de girofle.

— Peut-être en avez-vous mis un peu dedans pour le parfumer?

— Non monsieur. Je le sers tel que je le reçois.

Alors je lui demandai à voir la marchandise. Elle me montra une grande boîte demi-pleine de café moulu avec de belles enjolivures et de l'anglais à profusion. J'étais édifié. Les braves Yankees, qui sont des gens très pratiques, avaient jugé à propos de remplacer la fève de moka par une mixture quelconque. Si ce n'est pas aussi bon, c'est plus parfumé et surtout cela permet de réaliser un plus gros bénéfice, ce qui est l'essentiel. J'ai constaté depuis que l'on consomme beaucoup moins de café en Canada qu'en France. Dans ces conditions, les épiciers ne torréfient pas eux-mêmes leur café et ne le moulent même pas. Ils l'achètent prêt à être livré. De la sorte l'on a surtout du café éventé, surtout hors des grandes villes.

Après déjeuner, je me rends chez monsieur le curé de St-Zacharie. La maison était presque en face de mon gîte de la nuit. La servante vient me recevoir. Monsieur le curé est au jardin. Elle me prie de m'assoir pendant qu'elle va le querir. Mais monsieur le curé avait vu entrer quelqu'un au presbytère et était en route pour rentrer. L'attente fut donc courte. Après les salutations d'usage, j'expliquai, je ne sais pour la quatrième fois, l'objet de ma visite. Alors monsieur le curé, avec un petit sourire, me dit :

— Monsieur est Français. Il ne connaît pas le pays. Il voudrait sans doute une terre de bois francs. Il y a six à sept ans, il y en avait encore assez à prendre ici. Mais aujourd'hui, il n'y a plus

que des terres à savanes comme celles que vous avez traversées en venant ici.

Il allait chercher une carte pour m'en faire voir la position si je voulais aller les visiter. Je l'en remerciai poliment et, comme je n'avais plus rien à faire, je me levai pour partir.

— Si vous voulez des terres faites, il y en a plusieurs à vendre ici, depuis 200 piastres.

Je remerciai, tirai ma révérence et partis. J'avais demandé à mon hôtesse si le Français, M^r Z était chez lui.

— Non il est à Montréal depuis plusieurs jours.

Inutile d'aller plus loin, vous le comprenez sans peine, car j'étais allé jusqu'au bout. Mon cocher voulait me mener jusqu'à la frontière américaine qui n'était distante que de quelques milles. Je remerciai, réglai les dépenses de l'hôtel et le priai de prendre le chemin du retour. Et j'espérais pouvoir prendre le train du lendemain pour Québec. J'ignorais qu'en Canada le chemin de fer chôme le dimanche. Mon cocher, aussi loquace que la veille, m'apprit que monsieur le curé avait eu un procès avec M^r Z mais je ne pus en savoir davantage. J'ai vu quelques jours après, M^r Z à Québec où il vint lui-même me rendre visite à l'hôtel car il avait appris que j'étais allé à St-Zacharie. Il me raconta en effet qu'il avait eu un procès avec monsieur le curé. Procès gagné en première instance, perdu en appel. N'ayant entendu qu'une cloche, et par conséquent qu'un son, je ne

prononcerai pas de sentence en prenant parti pour l'un ou pour l'autre. Il me dit que j'avais eu tort de ne pas aller le voir.

– Mais, lui dis-je, vous étiez à Montréal.

– Ce n'est pas vrai, fut sa réponse.

D'ailleurs, monsieur le curé m'avait trompé. Il y avait d'autres terres que celles dont il m'avait parlé et il m'engageait à retourner d'où je venais. Il m'a même offert de me mettre en relation avec des personnes assez en vue dans la province. Je le remerciai de sa complaisance, mais ne voulus rien accepter. Je lui demandai ce qu'étaient les terres faites à St-Zacharie.

– Ce sont, me dit-il, des terres de familles qui sont parties aux États-Unis, n'ayant pu réussir.

Il en était parti une vingtaine l'année précédente et plusieurs étaient sur le point de partir. Pourtant, la paroisse était récente et n'avait pas encore d'église au moment de mon passage.

Nous arrivons à St-François dans l'après-midi après avoir suivi la même route que la veille, avec cette seule différence qu'un beau soleil, qui nous brûlait le visage, avait en partie fait disparaître la boue. Et comme nous descendions plus que nous ne montions, nous allions assez bon train. Le trajet s'est fait plus rapidement. Comme le lendemain était un dimanche et que le chemin de fer ne marchait pas, j'en profitai pour faire une grasse matinée et ne me levai que pour l'heure du dîner. À table, entre

autres pensionnaires, il y avait un Yankee parlant un peu français et qui était venu là pour les mines d'or de la Beauce. C'était un homme pratique. Puis un autre, d'origine anglaise, mais il était de l'Ontario. Il parlait assez bien le français canadien. Je pus causer et entre autres renseignements, apprendre que ses compatriotes cultivaient mieux que les Canadiens et faisaient de meilleures récoltes. Je lui dis l'effet que m'avaient produit les bois canadiens. Il me répondit :

– Les forêts sont ravagées. Ce que la cognée²¹ épargne, le feu le détruit. C'est un vrai gaspillage. Dernièrement, un de mes frères voulait acheter du bois de frêne dans l'Ontario. Il n'a pas pu en trouver, on l'avait à peu près détruit.

Il y avait réunion électorale à St-François. J'entendis beaucoup parler rouge et bleu mais je n'y comprenais pas grand-chose n'ayant jamais été très versé dans les sciences politiques. Les bleus sont les conservateurs, partisans acharnés du statut quo. Les rouges sont pour M^r Mercier qui avait fait voter 460 000 piastres d'indemnité aux révérends Jésuites pour avoir été dépossédés de certains priviléges par Sa Majesté le roi Louis XV, alors que de concert avec Sa Sainteté le pape régnant, l'on avait jugé à propos de supprimer ledit ordre religieux et de transférer ses biens et priviléges aux messieurs de St-Sulpice qui en jouissaient encore. Et comme à leur rétablissement, on ne leur a pas restitué, que le gouvernement anglais n'a pas cru

21. Cognée : Hache utilisée par les bûcherons et les charpentiers. Source : CNRTL.

devoir restituer ce qu'il n'avait pas pris, car le traité de 1763 n'en fait pas mention, M^r Mercier et ses amis les rouges ont jugé sage de restituer aux révérends Pères Jésuites une somme d'argent représentant en partie au moins, le préjudice causé. Les bons Canadiens payent sans broncher les fautes de nos rois. D'ailleurs, bleus ou rouges s'appuient sur le clergé qui est le grand électeur de la province. Je n'avais pas à me mêler aux discussions, je me contentais d'écouter, comme intermédiaire.

Un brave Canadien dont p^epère (le grand-père) était Français de France m'offre une ronde que j'accepte à titre de revanche. Je lui demande naturellement de quelle partie de la France était son aïeul et il me répond le plus naïvement du monde « De Paris ou de la France. Je ne sais pas. »

Réponse que je devais entendre plus d'une fois. Je n'ai point ri, je puis vous l'assurer, car il est plus que triste de voir des gens qui sont Français cœur et âme, ignorer ce qu'est leur pays d'origine. De tous ceux qui me disaient « mon grand-père était Français » et à qui j'ai adressé la même question, un seul a pu me dire « Il était du Var. »

En gagnant ma chambre, je prie l'hôtelier de vouloir bien m'appeler assez tôt pour pouvoir déjeuner avant de partir.

– Ne vous inquiétez de rien. Je vais prévenir votre voisin de chambre qui prend pension ici. C'est le conducteur. Il vous

appellera en se levant et comme il déjeune avant de partir, vous ne manquerez pas le train.

Ce qui fut dit fut fait et le lendemain, à cinq heures et demie, six heures, j'étais en route pour Québec. Là, je fis la connaissance de ce que l'on appelle un tramp²². C'est un homme qui, n'ayant pas les moyens de voyager, tâche de le faire gratis. La chose est assez facile ici. Quiconque veut monter dans le train le peut, personne ne vous demandant votre billet tant que le train n'est pas en marche. Il suffit de tromper la vigilance du conducteur et l'on peut ainsi faire un bon bout de chemin gratis. Notre homme se faufile de son mieux parmi les voyageurs et quand l'heure de Rabelais²³ arrive, il trouve le moyen d'esquiver le fameux « Votre billet ! ». L'on avait déjà franchi une station, mais malheur ! Le conducteur réclame. Il faut le donner ou payer le montant. Il fait une quête qui ne produit pas grand résultat et pour calmer la colère de l'employé, il la verse intégralement entre ses mains et à la première station, on le dépose sans aucune formalité. Il paraît qu'autrefois, la chose était encore plus sommaire. Un coup de cloche, le train stoppait et un coup de pied quelque part mettait le tramp sur la voie, ce qui n'était pas toujours très gai car si l'on peut marcher sur la voie, les stations sont généralement assez éloignées les unes des autres. Il y avait d'ailleurs eu des accidents, des conducteurs brutaux ou trop zélés n'attendaient

22. Tramp : Mot anglais, vagabond, clochard.

23. Heure de Rabelais : Quart d'heure de Rabelais : Figuré et familier, le moment où il faut payer son écot. Source : CNRTL.

pas toujours que l'arrêt fût complet pour les lancer dans le vide. On a renoncé à ce procédé un peu sommaire, car il paraît que tous n'en étaient pas très satisfaits et certains accidents de chemin de fer leur ont été à tort ou à raison attribués. Bref, on les rend à la première station, on les débarque. La police n'existant pas, il serait difficile de les remettre entre ses mains.

À midi moins quelques minutes, je suis à Lévis et bientôt à Québec où mes enfants m'attendaient avec impatience. Mon hôte, qui est un Canadien très discret et qui s'intéresse à ses clients ayant appris l'insuccès de mon voyage, me propose de me mettre en relation avec un de ses voisins qui a une terre à vendre, toujours naturellement, dans de bonnes conditions. J'accepte la proposition, ne voulant pas recommencer un autre itinéraire qui sans doute aurait produit un résultat semblable au premier. Pourquoi d'ailleurs ne pas avoir apporté mon billet de confession²⁴ pour me recommander?

Le soir, deux voisins viennent m'offrir chacun sa terre à vendre. L'un voulait 1 800 dollars. L'autre, plus modeste dans ses exigences, n'en demandait que 500 piastres. Je prends jour²⁵ avec ce dernier pour aller visiter les lieux et le lendemain, à une heure, nous étions sur le quai du Canadian Pacific Railway, où nous prenions le train pour Pont-Rouge²⁶ d'où je vous écris. Le

24. Billet de confession: Attestation par laquelle un prêtre reconnaît avoir entendu une personne en confession. Source: CNRTL.

25. Prendre jour: Prendre date pour un rendez-vous. Source: CNRTL.

26. Pont-Rouge: Dans le texte, Barbarin n'indique que la lettre P, mais en lisant l'histoire, on comprend qu'il s'agit bien de Pont-Rouge.

trajet est court, une heure environ. La terre ne touche pas la gare. Nous refusons l'offre des charretiers qui veulent nous y conduire, car mon vendeur a près de la voie une terre à bois qu'il veut me montrer. Nous voilà bravement sur la voie, marchant sens inverse du train qui nous a conduit. Nous entrons résolument dans sa terre à bois pour la visiter. Il y a plus de bois à terre qui pourrit que debout. Le vent et le feu, me dit-il. La marche au travers des branches pendantes, des arbres renversés, enchevêtrés les uns dans les autres, avec cela un peu de savane, n'est pas ce qu'on peut appeler une promenade très agréable. Mais elle avait pour moi un grand avantage: je touchais du doigt les choses et je fis ample connaissance avec les maringouins. C'est plaisir à voir la quantité que les bois canadiens en possèdent, sans parler des petites mouches noires qui n'étaient pas encore venues et des brûlots microscopiques. Et malgré une branche d'arbre dont j'étais armé, je ne sortis pas de là sans être couvert de piqûres. Nous nous rendîmes de là à la maison qu'il possédait. Une petite maison canadienne de 20 pieds carrés, plus une grange de 50 sur 24. Nous visitâmes sommairement la terre. L'herbe pointait à peine, nous étions aux premiers jours de juin, rien ne gênait la vue, elle était plate comme la main.

Nous nous rendons ensuite chez un sien cousin qui doit être notre hôte de la nuit car le train du retour est à cinq heures quinze du matin. Il était l'heureux père d'une famille de seize enfants, dont douze encore vivants. Son épouse comptait à peine ses 36 printemps. Comme vous le voyez, la race n'est pas près

de s'éteindre. Nous causons assez longtemps pour nous coucher à minuit. À trois heures, il faut se lever et à quatre heures, la voiture de notre hôte nous conduit à la gare. Le train arrive. Il est trop matin, le chef de gare n'a pas encore ouvert, mais l'on monte dans les chars où le conducteur du train nous donne lui-même nos billets qu'il reprend séance tenante. Une heure après, nous étions chacun chez nous.

Je ne traitai rien ce jour-là, car une autre proposition m'était faite. J'y allai, mais elle ne me convainc pas. Le jeudi était fête du St-Sacrement, jour férié. Toutes les boutiques sont fermées, défense de boire. Malgré cela notre hôte nous sert, ainsi qu'à d'autres, plusieurs rondes en dépit de la loi qui ne plaisante pourtant pas et des police-men très intéressés à son exécution. J'avais réfléchi et j'allai trouver mon vendeur. Je lui offre de louer sa terre puisqu'il ne la faisait pas valoir. Il l'avait acheté pour se couvrir d'une dette du propriétaire car il était commerçant à Québec. Il accepte. Nous convenons du prix de 25 piastres que je verse et je deviens son fermier pour un an. Permission de prendre tout le bois nécessaire à mon chauffage, mais avec charge d'entretenir les clôtures et les chemins. Vingt-quatre heures après, j'étais installé avec ma famille. Il me manquait pas mal de choses, mais je comptais sur la complaisance de mes nouveaux voisins et, il faut l'avouer, elle ne m'a point fait défaut. C'est avec l'empressement le plus louable qu'ils m'ont rendu les mille et un petits services nécessaires dans une installation en pays étranger dont on ignore les coutumes, les usages et même un

peu la langue. Comme vous le voyez, ma première installation n'a pas été sans quelques difficultés. Maintenant que vous y avez assisté, je vais vous donner les renseignements que plusieurs années d'habitat dans le pays m'ont appris.

La première chose à connaître quand on arrive en pays étranger, c'est la monnaie courante car c'est elle qui vous rendra les premiers services. La monnaie française naturellement n'a pas cours ici, mais ce qui pourra vous surprendre un peu, c'est que la monnaie anglaise n'y a pas cours, sauf le penny ou pièce de deux sous. Ainsi un petit cours de monnaie est-il nécessaire. L'unité monétaire est la piastre que les braves Canadiens nomment « piace ». Elle vaut environ 5,30 francs de notre monnaie. Elle se subdivise en centins. Il en faut cent et la monnaie divisionnaire est le centin qui vaut un peu plus d'un sou. Il s'écrit par abréviation, cent, comme le centime, monnaie de bronze française et on l'appelle ici « cène ». Puis vient le 5 cents qui vaut un peu plus de 0,25 cent, le 10 cents qui vaut également plus de 0,50 cent, le 20 cents qui s'appelle également le « sheling », quoique valant moins que la monnaie anglaise de même nom. Le 25 cents, le 50 cents qui porte également le nom d'écu. Ce sont là les seules monnaies métalliques que j'ai vues depuis que je suis en Canada. Jadis, il y avait des piastres en argent, mais elles ont été retirées de la circulation depuis quelques années. Toutes ces monnaies sont à l'effigie de la reine Victoria et portent en exergue Victoria Dei Gratia Regina et au dessous, Canada ; au verso, le montant de la monnaie. La piastre est en

papier. Il y en a de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 20, 100 piastres. Il y a également des billets en louis d'or. Le louis vaut quatre piastres de sorte que l'étranger qui arrive ici avec une monnaie étrangère est obligé de subir le change. Ce sont des banques privées qui ont le privilège d'émettre les billets de banque. J'aime à croire qu'une surveillance active de la part des autorités coloniales empêche toutes espèces de fraudes et qu'un établissement financier n'a pas le droit d'émettre plus de billets que ne le comporte la loi qui l'y autorise et qu'au préalable, il a assez d'or et d'argent en caisse pour rembourser ceux qui voudraient l'être en numéraire autre qu'un papier pas mal crasseux. Il est aussi une expression dont se servent volontiers les habitants dans leurs transactions, c'est le trente-sous; ce n'est pas une monnaie courante, mais ils disent volontiers un, deux, trois trente-sous, pour 25, 50, 75 centins.

Maintenant que vous voilà renseigné sur la monnaie, passons aux mesures. Quoique les opuscules que nous recevons en France et qui sont destinés à nous renseigner très exactement sur les choses du Canada, il y a quelques petites rectifications à faire, du moins pour ce qui concerne la province de Québec. Ainsi pour mesure agraire, l'on nous parle de l'acre anglais, mesure qui contient plus de 4 000 mètres carrés, tandis que dans la province de Québec, l'on se sert de l'arpent comme mesure usuelle qui lui est inférieur de près d'un quart, ce qui constitue une différence assez sensible surtout quand il s'agit de plusieurs centaines, comme cela peut assez souvent avoir lieu. L'arpent est

de vingt perches, les perches sont de dix pieds anglais, mais il faut que les perches se croisent un peu, ce qui fait varier la mesure. Je puis m'être trompé, n'ayant eu personne à qui me renseigner d'une manière précise. J'ai trouvé que l'arpent mesurait environ un carré de 57 mètres français de côté, ce qui donnerait 3 250 mètres carrés. Il en faudrait donc un peu plus de trois pour un hectare. La mesure de longueur est la verge et non le yard, mais la différence, si tant est qu'il y en ait une, est insignifiante, 0,90 à 0,91 centimètre. Le pied a trente centimètres. La mesure itinéraire est le mille anglais. Ici je ferai une remarque. Tout le pays ayant été mesuré d'une manière assez exacte, un habitant sait toujours assez juste le nombre de milles qu'il y a d'un lieu à un autre. Ce qui n'arrive pas toujours pour nos cultivateurs français qui sont souvent embarrassés pour répondre quand on leur demande combien l'on a de chemin à faire pour aller de tel à tel endroit. La corde, qui est très employée ici pour mesurer le bois de chauffage, se décompose comme suit: 8½ pieds de longueur sur 4¼ de hauteur. Le bois est coupé de longueurs variables: 9 pieds, 9½ pieds, 3, 4, 5 pieds. Alors, on dit une corde de bois de 9 pieds, 3 pieds, etc.

Pour mesurer le grain, on se sert du minot. Mais il y a deux minots: le minot français et le minot impérial. Le premier est plus grand que le second. La mesure ne se fait pas rase comme en France, mais comble, ce qui constitue des variations assez sensibles. D'ailleurs, le commerce commence à simplifier la chose: il pèse la marchandise. Il faut tant de livres pour un

minot de telle marchandise donnée. Ainsi le minot d'avoine est sensé peser 34 livres, les petits pois, 66 livres, etc. La livre pèse 450 grammes environ. Pour les liquides, c'est le gallon qui sert de mesure. Le gallon se subdivise en deux pots, le pot en deux pintes, la pinte en deux chopines, la chopine contient un peu plus du demi-litre français. Avec toute cette arithmétique, si vous ne vous débrouillez pas, tant pis.

Le temps vous dure, je le vois, vous désirez avoir un aperçu général sur l'ensemble du pays. J'y arrive. D'après ce que j'ai pu voir, le pays est généralement plat, avec de légères ondulations et partout, vous êtes au milieu de vastes clairières entourées de bois de toutes parts. Le bois est à l'est, à l'ouest, au nord et au sud. Vous en voyez partout, mais il en paraît plus qu'il n'y en a, car bien souvent ce n'est qu'une simple lisière qui sépare deux voisins. Si vous entrez dedans, peu d'arbres propres à faire des planches; rien n'a été fait pour l'aménagement. Le pays est triste et monotone, rarement il est donné d'avoir un vaste panorama. Les maisons sont presque toujours calquées sur le même modèle et ressemblent pas mal à ces bergeries de Nuremberg que l'on donne aux enfants pour jouets, le Jour de l'An. Elles sont blanchies à la chaux et le toit lui-même, bien souvent n'a pas d'autre couleur, ce qui n'a rien de poétique dans le paysage. Rarement des arbres auprès des habitations qui ne sont jamais groupées pour former, comme en France, soit un village, soit un hameau. À peine si auprès de l'église on l'en voit quelques-unes: c'est la cure, la maison d'école et les deux ou trois marchands ou industriels qui

sont venus là pour exploiter leur métier. À part cela, toutes les maisons sont assez espacées, chacun construisant sur sa terre.

La division des terres mérite une mention spéciale. L'on tire une ligne droite, c'est un chemin d'une longueur indéfinie, c'est le rang. Les terres peuvent varier de un à huit et dix arpents, même plus, mais la profondeur est la même pour toutes les terres du même rang, trente, quarante arpents en moyenne. Chacun construit sur le bord du chemin, sans égard pour les incommodités qui peuvent en résulter, tel que le manque d'eau, la difficulté pour exploiter sa ferme. Il faut croire qu'à cela il y a plusieurs raisons. D'abord, jadis le besoin de se protéger d'une manière plus efficace contre les sauvages et aujourd'hui, la facilité, l'hiver surtout, de se trouver sur un chemin battu.

Une petite leçon de géographie après une d'arithmétique est nécessaire. Vous savez sans doute que le Dominion (c'est ainsi qu'on appelle la puissance du Canada) se compose de sept provinces, dont celle de Québec, la seule que je connaisse un peu, est une des principales sinon comme étendue, du moins comme population. Elle est située sur la latitude moyenne de la France et Québec, qui en est la capitale, se trouve sous la même latitude que Paris. Malgré cela, le climat n'est pas tout à fait semblable. Les variations de températures sont assez brusques. Ainsi, j'ai observé à mon thermomètre, qui n'est pas patenté il est vrai, des différences de 30 degrés centigrades et plus en 24 heures. Je l'ai vu descendre à moins 40 et le lendemain être

à moins 6. Une pareille variation n'est pas sans exercer quelque influence sur la santé des bêtes et des gens, ainsi que sur la végétation. L'été est assez chaud, le thermomètre atteint souvent 30 degrés centigrades et même plus pendant le jour; mais le soleil n'est pas encore couché qu'une baisse sensible se manifeste. Les nuits sont généralement froides, les gelées tardives au printemps causent des dommages aux récoltes délicates. Il en est de même des gelées d'automne qui se font parfois sentir dès le mois d'août et causent assez souvent des dommages considérables. Les variations barométriques sont assez considérables. J'ai vu le baromètre passer de 780m/m à 740m/m en quelques heures, c'est ce qui peut expliquer ces coups de vent violent que l'on ressent de temps à autres et qui occasionnent ces accidents dont les journaux entretiennent la vieille Europe. Il est vrai que si l'on était sur place, l'on se rendrait un peu mieux compte de la façon dont les choses se passent.

Les maisons n'ont pas de fondations. Elles sont purement et simplement placées sur le sol même, facilement quelques pieds au-dessus afin d'éviter l'eau qui ne manque guère, surtout lors du dégel du printemps. Et comme l'on a la précaution de choisir un emplacement plutôt en contre-haut qu'autrement, il s'en suit qu'elles présentent au vent une prise facile, surtout les bâtiments d'exploitation qui ne sont que de simples hangars clos en planches présentant parfois une façade de plus de cent pieds de long. Alors vous comprendrez combien, un vent un peu fort a de prise surtout étant donné la légèreté des charpentes. Aussi,

ne se passe-t-il guère de saison sans que l'on signale quelques accidents causés par les orages. Les maisons sont presque toutes sur le même modèle : des ouvertures aux quatre points cardinaux et la façade principale au midi. La division intérieure varie peu. Si la maison n'est pas très grande, c'est-à-dire si elle a de 20 à 24 pieds de côté, trois pièces au rez-de-chaussée, rarement quatre, le grenier au-dessus, parfois avec une ou deux pièces. C'est la division la plus commune chez les Canadiens-Français. L'on peut dire que les 8/10 des maisons sont sur ce plan. Il en est qui ont 30 et même 40 pieds de façade. Ce sont les maisons de gens aisés, mais elles sont plus rares. Elles sont bien éclairées, car ici pas d'impôt sur les portes et fenêtres, ce que je trouve très bien. L'on n'a pas peur d'y voir clair. Quand elles sont bien faites, elles sont assez chaudes l'hiver à la condition d'avoir un bon poêle et du bois à discréption, ce qui est assez généralement le cas. Je ne leur trouve que deux défauts : c'est de flamber trop volontiers et de se laisser trop facilement culbuter par le vent. À part cela, elles sont très bien et pour 100 piastres, l'on peut avoir une maison ordinaire pas mal construite, quoique il y en ait cependant qui coûtent beaucoup plus cher. Les bâtiments d'exploitation sont toujours à une certaine distance des habitations, afin d'éviter les chances d'incendie.

L'étendue des terres varie naturellement assez, pourtant la grande moyenne se trouve comprise entre 20 et 50 hectares : c'est ce qu'en France nous appelons la moyenne culture. Chacun ici exploite sa terre, peu la louent car les fermiers sont rares et

les prix de location si faibles que la plupart du temps cela n'en vaut pas la peine. Quelques propriétaires vont jusqu'à offrir leur terre gratis à seule charge d'entretenir les clôtures en ordre, faire les réparations au chemin et payer les diverses cotisations y afférentes.

Maintenant si vous le voulez, nous allons parler de culture. Eh bien si je vous disais que la province de Québec, qui est presque aussi grande que la France et qui est un pays essentiellement agricole ne possédant que 150 à 160 000 habitants est loin de fournir le pain nécessaire à leur subsistance. Pourtant ils en mangent beaucoup moins, proportionnellement, que vous en France. Cela ne manquerait pas de vous étonner un peu, étant donné le bruit que l'on fait au sujet des blés américains. Pourtant je ne vous dirai que la vérité: ainsi le pays, d'après les statistiques que donnent les journaux et que je ne me suis pas donné la peine de vérifier, produit 500 000 hectolitres de froment seulement. Or en France, l'on compte je crois, trois hectolitres par tête d'habitant. Comptez si l'on mangeait autant de pain ici, ce qui l'en manquerait. Mais, me direz-vous, comment font-ils alors? C'est bien simple: ils achètent soit du blé, soit de la farine aux provinces de l'Ouest qui en produisent davantage. Ici la grande culture, c'est l'avoine qui est loin de rendre le centuple car elle atteint rarement le dix pour un. D'ailleurs, la façon de cultiver en est un peu la cause.

At-ton une terre fertile, on laboure, on sème et on moissonne tant ce qu'elle veut produire. Mais l'on a soin d'oublier une chose: c'est l'engrais. Le ciel doit y pourvoir. Une chose que l'on ne fait pas dans nos pays en France et que l'on pratique ici dans certaines localités, c'est de jeter du sel sur l'avoine lorsqu'elle est levée. J'ai fait l'expérience à rebours pour m'assurer de l'effet produit. Un voisin avait semé, avec ma permission s'entend et une légère redevance, une assez grande étendue d'avoine sur la terre que j'occupais. J'avais semé côté à côté une petite étendue. Il a répandu du sel sur sa semence et malgré son avis, j'ai refusé d'en faire autant. Voici le résultat: son avoine est venue plus grande, plus forte et mieux grenée que la mienne. Donc, le sel avait produit un bon effet. Vous pourriez en essayer, mais le sel chez vous, grâce à l'impôt est trop cher. Ici un sac de 90 livres coûte en gros, de 50 à 70 centins (soit 2,50 à 3,50 francs), tandis qu'en France, 100 kilos valent 18 à 20 francs. Seulement, ce procédé pourrait avoir ici un contretemps fâcheux.

Le gouvernement cherche à introduire la culture de la betterave à sucre, ce dont il faut le louer. Mais j'ai ouï dire que le sel marin était nuisible pour cette culture et que les betteraves faites sur un terrain qui en contenait une certaine quantité ne donnaient plus qu'un sirop peu cristallisable et qu'il fallait attribuer à cela plusieurs essais infructueux mais qu'il était d'ailleurs excellent pour faire de l'alcool. Mais allez dire de faire de l'alcool dans un pays peuplé de sociétés de tempérance. Vous comprenez qu'une terre ainsi traitée, tant bonne soit-elle, finit par s'épuiser. L'on

m'a montré des terres sur lesquelles on avait pris jusqu'à 22 récoltes consécutives de blé et qui aujourd'hui ne produisent pas même de l'herbe pour le bétail, tant elles sont épuisées. Tous ne cultivent pas ainsi, mais la seule amélioration consiste à laisser une partie de la terre en friche pendant un ou deux ans, parfois trois, et y mettre les animaux pendant l'été pour y brouter les quelques herbages qui y poussent. Par ce moyen, la terre s'épuise moins vite et reçoit un peu d'engrais, mais assez irrégulièrement.

Quelques-uns, et ce n'est pas les plus mal avisés, sèment de l'herbe. Mais c'est généralement le mil, qui est une graminée et qu'ils ont souvent l'habitude de vendre au lieu de la faire consommer par leurs animaux, ce qui produirait de l'engrais, dont ils manquent complètement. Or sans engrais, vous le savez aussi bien que moi, pas de culture profitable possible. Le trèfle est peu cultivé, pourtant il y vient assez bien sur les terres qui ne sont pas trop épuisées. Mais je crois que c'est à cause de sa dessiccation assez difficile qu'on le cultive aussi peu. Je ne l'ai pas vu cultivé comme cela se pratique chez nous, pour le donner en vert au bétail à l'étable. L'on cultive une certaine quantité de patates (lisez pommes de terre). La façon de les cultiver est, je crois, la méthode Jensen²⁷ qui consiste à les butter plus que nous ne le pratiquons généralement en France. Cela a l'inconvénient de diminuer un peu la récolte, mais comme l'on fume davantage en mettant l'engrais dans le sillon même, on

s'en aperçoit moins. D'ailleurs, cela a l'avantage de préserver les patates de la maladie, ce qui n'est pas à dédaigner, vous en conviendrez. Un tort qu'ils ont ici, c'est de les semer pendant plusieurs années de suite sur le même terrain. C'est, disent-ils, qu'étant déjà engrassé, il produira mieux. Cela se peut, mais je crois que ce procédé n'est pas étranger de l'invasion des bêtes à patates, comme on les appelle ici: espèce de coléoptère de la famille des coccinelles, mais plus gros que la bêtes à bon Dieu avec laquelle je vous souhaite sincèrement de ne pas faire connaissance, car c'est un véritable fléau pour les pommes de terre. Il est vrai qu'on peut la combattre avec le vert de Paris²⁸. Quoi que l'on dise de son peu de danger pour l'espèce humaine, je n'aime guère son emploi sur ce qui est destiné à l'alimentation et je crois que si l'on cherchait bien, l'on trouverait que beaucoup de maladies dont on ignore les causes pourraient provenir de l'emploi de pommes de terre ainsi traitées. Enfin, si vous voulez savoir son mode d'emploi, c'est bien simple: l'on a une cuve plus ou moins grande, parfaitement mesurée. L'on met autant de cuillère à bouche de vert de Paris qu'elle peut contenir de seaux d'eau. L'on verse l'eau et l'on agite. Il faut agiter chaque fois que l'on veut puiser, car le vert de Paris est fort peu soluble. Il est plutôt en suspension que dissout dans l'eau et au moyen, soit d'un petit balai de branches, soit d'un arrosoir et mieux d'un pulvérisateur, l'on asperge les patates. Aussitôt que l'on voit les

27. Méthode de Jensen: Méthode de culture de la pomme de terre développée par l'agronome du même nom. Source: Annales agronomiques, Paris, 1885.

28. Vert de Paris: Nom commun pour l'acéto-arsénite de cuivre qui a déjà servi, entre autres, comme insecticide ou herbicide, et contre les rats dans les égouts de Paris, d'où son nom. Source: Wikipedia.

jeunes bêtes éclore, il ne faut pas tarder. Un jour ou deux et votre récolte peut se trouver sérieusement endommagée car elles dévorent les feuilles avec une voracité que l'on a peine à croire si on ne le voyait, hélas trop souvent. Si une pluie survient après votre aspersion, vous n'avez qu'une chose à faire, recommencer. Parfois, ceux qui n'ont pas assez d'eau à leur disposition mèlent le vert de Paris avec du plâtre ou autre poudre semblable et le répandent sur les tiges à peu près comme les vigneron le font pour le soufrage des vignes. Seulement, je crois qu'ici, ils n'ont pas de soufflet.

Il y a plusieurs variétés de pommes de terre cultivées. Mais celle qui est la plus estimée et par conséquent la plus répandue, qui même, je crois, tente à remplacer toutes les autres, est la Early Rose. Elle a sur ses congénères un avantage considérable. Elle est beaucoup plus hâtive, ce qui permet de la semer un peu plus tard au printemps. Et comme sa venue est très rapide, elle échappe mieux aux divers accidents de la saison, la maturité ayant lieu avant que les premières gelées puissent sensiblement lui nuire. Mais il m'a semblé que les bêtes à patates la préfèrent. Je ne sais si je me suis trompé, n'ayant semé qu'une fois trois variétés différentes afin de comparer. Ici, ce sont les femmes qui arrachent les patates et les hommes les ramassent. C'est le rebours chez vous. Ceux qui en font beaucoup embauchent des jeunes filles pour ce travail et leur donnent 30 à 40 centins par jour et la nourriture.

L'on sème aussi volontiers des petits pois en grande culture, mais pour être consommés en sec pendant l'hiver. La seule chose bien cultivée et que nous devrions un peu imiter en France, c'est leurs jardins qui sont généralement assez grands et qui leur donnent pas mal de légumes pour la maison et même bien souvent, surtout près des villes, pour la vente. Ce qui n'est jamais à dédaigner car en agriculture, les recettes ne sont jamais de trop. Ici, il faut rendre justice à qui de droit : ce n'est pas le sexe fort qu'il faut louer, car c'est tout au plus s'il donne un coup de charrue sommaire au printemps. C'est à la maîtresse de la maison qu'en revient tout l'honneur. C'est elle qui trace les allées, dresse les planches, c'est elle qui plante, sème, sarcle, arrose, etc. Or, comme les femmes ont généralement plus de goût que les messieurs, il s'en suit que le jardin est admirablement tenu. Vous y trouvez à peu près tous les légumes d'Europe : laitues, choux, oignons, poireaux, melons, tomates ; comme fruits, des fraises et des gadelles (lisez groseilles). Peu ou pas d'arbres à fruits, c'est dommage car le fruit mûrit, certaines variétés du moins. Il y a bien quelques vergers qui donnent un profit assez avantageux à leurs propriétaires. J'en ai vu d'assez bien tenus. Il est regrettable qu'il n'y en ait pas davantage. Elles y cultivent également un carré de tabac pour la pipe du bonhomme. Cela dépense moins que de l'acheter, car c'est lui qui le prépare. Mais ce petit avantage, comme beaucoup d'autres, est à la veille de disparaître, car sous prétexte de leur fournir du tabac mieux préparé, il est question d'en empêcher la culture : en réalité, c'est

la caisse à remplir. Il y a également des fleurs, ce qui entre nous soit dit, ne gâte rien du tout à la chose, car un jardin sans fleurs n'est jamais beau. Aussi, si vous allez voir une famille canadienne, vous fait-on toujours visiter le jardin. Vous pouvez sans crainte de passer pour flatteur, faire des éloges. Ils sont mérités et au départ, l'on vous offrira très gracieusement un bouquet.

Une plante que l'on ne cultive pas en France, ou tout au moins très peu, et cela plutôt pour dire que nous en avons, c'est la rhubarbe. Ici, elle est beaucoup plus appréciée et sa culture se fait avec beaucoup de soin. Comme je suis ignorant de bien des choses, mais ne craignant pas d'apprendre ce que j'ignore, j'ai demandé pourquoi l'on cultivait ainsi une plante qu'on regarde presque comme inutile. C'est, m'a-t-on répondu, pour faire de la confiture. L'on en fait aussi du vin, mais le gouvernement et monsieur le curé le défendent. En entendant parler de confiture, moi qui ne suis pas des moins gourmands, l'eau m'est venue à la bouche. J'ai voulu en goûter, je me méfiais un peu. Dame ! Ce pourrait être une attrape ! Je n'en ai pas trop pris, mais je me suis dépêché à y revenir. C'est vous dire que ce n'est pas mauvais du tout, surtout quand elle est bien faite. Aussi, en avons-nous fait une bonne provision pour l'hiver passé et nous espérons bien que, si Dieu nous prête vie, nous la ferons encore plus forte cette année, car elle n'a pas duré assez. Vous voudriez, je le vois, une petite leçon de cuisine. Eh bien, je ne suis pas jaloux et je partage volontiers mes friandises. Rien n'est plus simple. L'on

coupe les feuilles de rhubarbe au mois d'août alors qu'elles sont dans toute leur vigueur et que la tige du milieu commence à se montrer. On les épluche, comme les feuilles de bettes. Comme elles sont très acides, on les plonge pendant quelques minutes dans l'eau bouillante, après quoi on les jette cuire dans un sirop de cassonade. Et si l'on veut augmenter la sauce, l'on peut y ajouter une certaine quantité de potiron, surtout du bonnet turc²⁹, si l'on en a. N'ayez crainte, cette confiture n'est pas chère et elle a l'avantage d'être excellente.

Si vos gouvernants avaient le bon esprit des bleus d'ici, ils feraient disparaître en totalité, ou tout au moins en partie, l'impôt sur le sucre afin que les mamans puissent sans trop de frais donner de la confiture aux marmots. Vous verriez alors qu'ils enlèveraient facilement les élections car les marmots aiment la marmelade, les mamans aiment les marmots et les papas, qui sont électeurs, aiment leurs femmes. Et alors, pour conclusion, votons pour ceux qui nous sucrent le bec ! La reconnaissance du ventre, ce n'est pas la plus bête, croyez-m'en. Une autre chose qu'ils devraient également faire, ce serait d'enlever l'impôt sur le blé et la farine qui ne profite en rien ou presque rien au Trésor et qui fait rentrer des millions dans la poche de quelques milliers de grands propriétaires aux dépens de tous. Ce qui me valait à moi un petit supplément de 80 francs environ de dépense par an, pour le pain que je mangeais avec ma famille et je n'étais pas seul dans ces conditions. Ils s'en moquent, ils mangent du

²⁹. Variété de courge.

fricot tant pis pour ceux qui n'ont même pas toujours que du pain à mettre sous la dent. Mais il y a des socialistes qui sont là et qui auront beau jeu un jour. Ils verront, mais un peu tard, que si la question du pain n'a pas toujours été étrangère aux révolutions passées, elle pourrait bien être pour quelque chose dans la révolution future. Je m'égare de mon sujet, revenons-y.

Je vous conseillais donc de cultiver quelques pieds de rhubarbe et d'en faire de la confiture. C'est meilleur que le beurre et cela coûte meilleur marché, surtout quand on a du sucre à 3½ centins ou 4 la livre. Puisque nous sommes sur le chapitre du jardin des dames de ce pays, je vous ai dit qu'elles cultivaient des fleurs. Beaucoup cultivent également des fleurs d'appartement et il est beau au cœur de l'hiver de voir de belles plantes en pot bien rangées et bien entretenues sur des étagères dans le salon que toute maison, qui en a les moyens, ne manquerait jamais d'avoir. C'est elles-mêmes qui font leurs boutures. Si ces dames sont bonnes jardinières, elles ont pas mal d'autres bonnes qualités. Par exemple, d'être d'excellents cordons bleus. Joignez à cela que toutes possèdent un rouet, comme nos grands-mères, et l'hiver se passe à filer du lin et de la laine pour toute la maisonnée, ce qui n'est pas peu dire. Beaucoup parmi elles ont des métiers à tisser et elles font la toile pour le ménage, la flanelle pour les robes des créatures et l'étoffe des capots et des pantalons du bonhomme et des gars. C'est elles qui les teignent et qui les cousent. Vous voyez d'ici que la besogne ne leur manque, surtout quand on a à élever une bande de dix-douze marmots et parfois plus. Il est vrai

que la maman se fait aider par ses grandes filles, qu'elle dresse de bonne heure au travail.

Vous me direz peut-être, «Mais leurs maisons doivent être mal tenues!». Vous êtes dans une grossière erreur. Je n'ai pas vu dans nos pays de maison de cultivateur, je ne dirais pas mieux tenue, mais aussi bien tenue. Elles les tapissent, quand les moyens le permettent. C'est elles qui font les peintures des boiseries et même bien souvent, si le bonhomme a trop de travail ailleurs, elles se chargent de les blanchir à la chaux au dehors. Le plancher est lavé toutes les semaines. Elles le recouvrent de tapis ou de catalogue pour le tenir propre et chaud l'hiver. En lisant le mot catalogue, vous vous demandez, je le vois, ce que ce peut bien être. C'est un article de fabrication des dames canadiennes. Vous savez l'usage que l'on fait chez nous des vieux chiffons. Quelques-uns les jettent dehors, d'autres plus ménagers, les amassent et les vendent quelques sous aux chiffonniers. Ici, on les met de côté, on les lave soigneusement, on découd tout ce qui a besoin de l'être. Les morceaux bons à quelque chose sont mis à part, le reste est coupé en petites lanières un peu plus étroites que le petit doigt, puis cousues bout à bout en ayant soin de ne pas mêler la toile avec le coton ou la laine. L'on assortit les couleurs. Le blanc est mis de côté et sur le métier, l'on place une chaîne de fil ou de coton. La petite lanière légèrement tordue sert de trame. Le blanc, marié avec du bleu ou du rouge, sert à faire des couvertures pour lit. Le reste est employé à faire des catalognes de plancher. Il y a aussi des tapis brodés. Comme le

canevas coûte cher, l'on prend une toile grossière, on teint soi-même sa laine, l'on compose les dessins et, sans forfanterie³⁰, l'on peut dire « Voici l'œuvre de mes mains ». Les mauvaises langues, et où n'y en a-t-il pas, veulent bien dire qu'elles sont filles d'Ève³¹, qu'elles sont un peu coquettes. Qu'elles prennent des gants, mais de vrais gants pour travailler au jardin, afin de ne pas prendre les mains calleuses, qu'elles se servent de voilettes pour aller au soleil pour ne pas se hâler le teint. Eh bien quoi ! Est-ce là de la coquetterie ? Croyez-vous que des femmes qui se respectent assez pour vouloir conserver leurs mains douces et leur visage rose et blanc pour plaire à leur mari sont de mauvaises femmes ? Eh bien, non. Celles-là sont parfaites, voilà tout ! L'on est allé jusqu'à prétendre qu'elles portaient le pantalon et cela parce que le bonhomme se lève le premier pour allumer le feu et préparer le déjeuner. C'est une médisance, car s'il le fait, c'est qu'il est complaisant et qu'il tient à ménager sa compagne. Elle a bien assez de trouble comme ça, il peut bien la soulager un peu. D'ailleurs, il y aura compensation d'une autre manière, il le sait bien, lui.

Quant au bonhomme, il travaille de son mieux pour ne laisser manquer de rien à la maison. C'est un maître passé dans l'art de manier la hache. Aussi, disent avec fierté les Canadiens, « Nous sommes imbattables à la hache ». Et c'est vrai, car avec

30. Forfanterie: ancien français forfant, fanfaron (...) Caractère d'une personne vantarde... Source: Larousse sur internet.

31. Filles d'Ève: *Une fille d'Ève* est un roman d'Honoré de Balzac publié en août 1839. Barbarin faisait peut-être référence à cette œuvre.

elle et quelques petits outils, ils font presque tous les objets dont ils ont besoin. Ce qui leur a valu tant de bonnes qualités qui malheureusement tendent à disparaître. C'est la persécution dont ils ont longtemps été victimes de la part de messieurs les Anglais, leurs maîtres, qui voulaient les réduire par la force et qui, ayant reconnu leur impuissance, se sont ravisés et tâchent de les avoir par la corruption. Au temps où les Canadiens se croyaient victimes, ils se sont dit : « C'est notre argent que ces gredins veulent en nous faisant payer des droits de douane exorbitants pour toutes les marchandises bonnes ou mauvaises qu'ils jugent à propos de nous envoyer des Vieux Pays. Eh bien ! Faisons leur voir que l'on peut s'en passer ». Et en gens de cœur et d'honneur, ils ont fidèlement tenu leur parole. Ils se sont passés d'eux et de leurs marchandises. Ils ont fait jusqu'à des serrures en bois. N'allez pas rire, ce n'était pas mal du tout. Ça n'aurait peut-être pas résisté à une pince-monseigneur, mais vu le peu de voleurs qu'il y avait alors dans le pays, c'était tout à fait suffisant pour barrer la porte. Dans de pareilles conditions, comment voulez-vous que les mœurs se corrompent ! Il n'y a rien selon moi, pour maintenir les mœurs pures comme un peu de travail manuel quand il y a en même temps l'aisance, car je tiens pour certain que l'oisiveté et la misère sont les deux plus grands fléaux de l'humanité.

Vous n'allez pas croire au moins que des gens qui ont tant de travail sur les bras doivent être bourrus et maussades : vous vous tromperiez, mais tout ce qui peut s'appeler se tromper. Je

n'ai jamais vu de gens plus gais. Il faut attribuer cela à plusieurs causes. La première, c'est qu'ayant beaucoup de travail, ils n'ont pas le temps de prendre le spleen, cette maladie de leurs seigneurs et maîtres. Deuxièmement, ils n'ont pas le temps de mal faire. Et vous savez, par ouï-dire au moins, combien le remord est dur à porter. Troisièmement, s'ils travaillent ferme, ils savent aussi modérer leur ardeur en ne poussant pas la journée au-delà des limites naturelles, comme le font souvent nos campagnards qui se tuent à travailler pour rien pendant quatorze et même seize heures par jour. Ici, la journée finit à six heures du soir, sauf urgence. Par expérience personnelle, j'ai constaté qu'il valait mieux travailler ferme huit à dix heures que douze ou quatorze. L'on fait autant sinon plus d'ouvrage, car celui qui travaille quatorze heures ne pourrait tenir s'il ne se ménageait un peu. En second lieu, ils se nourrissent généralement mieux. Ils mangent moins de soupe, mais plus de viande et si les repas sont sinon plus abondants, ils sont plus variés. C'est là le grand avantage d'avoir pour femme un cordon bleu qui, avec peu de choses, sait vous fournir un menu très varié et très appétissant. Et après une journée dans la forêt à bûcher à tour de bras, je vous garantis qu'on l'apprécie doublement. Ces dames savent prendre leurs maris par tous les moyens possibles : comment voudriez-vous être malheureux ensuite !

Je voudrais pouvoir vous conduire dans une veillée canadienne et vous verriez s'il y a quelque chose de pareil chez nous. Quand on est du pays, rien de plus simple. L'on va chez

le voisin, comme chez soi. C'est un peu comme en France, mais il y a cette différence pourtant qu'en France, l'on vous invite purement et simplement à vous assoir, ce que vous faites : pas de cérémonie. Mais ici, à peine avez-vous adressé le bonsoir traditionnel, qu'une fillette grande ou petite, s'il y en a dans la maison, vient vous débarrasser de votre chapeau, pardessus et d'autres impédiments³², tandis que l'on vous apporte un siège et cela pour tous ceux qui voudront bien leur faire le plaisir de venir passer la soirée à la maison. C'est un vrai plaisir pour eux d'avoir une maison bien pleine. Si un étranger accompagne un parent ou un ami, on le présente avec tout le cérémonial en usage dans la meilleure aristocratie de France et de Navarre, et cela sans aucune affectation. Il y a du sang de gentilhomme chez eux, plus peut-être que l'on ne croit, car j'ai entendu plus d'un nom qui, s'il avait la particule ou même si elle n'était pas soudée au nom, nous rappellerait des familles non des moins illustres de nos Vieux Pays. Mais ils semblent l'ignorer.

Que peut-on faire en veillée, me direz-vous, surtout avec des habitants ? Je vous répondrai, que fait-on dans un salon quand des gens bien élevés sont réunis ? Eh bien, ici c'est entièrement la même chose. L'on parle, l'on rit, l'on joue aux cartes, l'on fait des jeux de société, l'on fait de la musique. Vous riez. Eh bien oui, de la musique. L'on joue du violon et si c'est chez un gros habitant qui a de quoi, l'on joue du piano puis l'on chante et

³². Impédiments : Bagages encombrants emportés avec soi dans les déplacements.
Source : CNRTL.

enfin, c'est là le meilleur, l'on danse. Et, faut-il voir si les sauterelles sont animées. Ici, il y a un grand avantage que les gros bonnets n'ont pas en France. L'on peut tranquillement fumer sa pipe en causant avec son voisin, les dames étant d'une indulgence sans égale pour les messieurs et, chose précieuse, elles ne sont pas sujettes aux nerfs, maladie il est vrai peu encore connue dans nos campagnes de France, mais que la facilité des communications pourrait bien y importer des petites dames de Paris.

N'allez pourtant pas vous figurer que si l'on va à la veillée, l'on y aille avec l'habit en drap d'habitant que l'on porte pour aller bûcher ou pour labourer. Oh non ! L'on se respecte plus que ça et l'on respecte mieux son voisin. Car la première chose que fait un Canadien en revenant du travail, avant même de manger quelque grand que soit l'appétit, c'est de se débarbouiller. L'on ne mange pas avec les mains sales, puis une figure mâchurée. Allons donc, l'on n'est pas des sauvages ! Une fois lavé, l'on quitte les vêtements de travail et pour peu que l'on doive sortir ou si l'on espère quelqu'un, les jeunes surtout, ne manquent pas de prendre un faux col bien blanc avec des manchettes assorties. Or, si les messieurs s'arrangent de la sorte, vous comprenez si les dames et les demoiselles doivent rester en toilette négligée. Pour avoir des veilleurs chez soi, point n'est besoin d'invitation. L'on aime à se voir, à se parler. Le Canadien est communicatif. Il aime rire et, comme dit le proverbe, « Plus l'on est, plus l'on rit ». Il fait en sorte d'être beaucoup, aussi à peine a-t-il diné, qu'il

sort sur le pas de la porte pour s'assurer si quelqu'un ne vient pas. Si une bande passe :

- Yousque vous allez ?
- Su Zidor !
- Attendez un peu, nous irons avec.

Car ici toute la maisonnée jusqu'au nourrisson a le droit d'assister à la veillée et l'on se joint à la bande qui se grossit, grossit, au point qu'on part quatre et qu'on arrive trente, quarante et même plus si le rang est bien peuplé, chez un bonhomme qui est enchanté de la bonne aubaine d'une pareille veillée. Et aussitôt, tout le monde est sur pied pour recevoir les visiteurs. Va-t-on rire ? Il y a un tel, un tel, vous savez s'ils sont farceurs, s'ils savent conter de belles histoires, et Arthur qui a son violon ! Bon. L'on dansera un peu et minuit arrive, l'on n'a pas encore songé au retour. Vous voyez que l'on ne s'y est pas trop ennuyé. En partant, l'on fixe chez qui sera la prochaine veillée, car en se séparant l'on se dit à demain. Vous me direz, les enfants, les petits ? Ceux qui ont sommeil dorment sur les genoux de leurs mamans qui ne perdent ni un coup d'œil, ni un coup de langue. Ceux qui sont grands savent bien tenir leurs yeux ouverts.

Parfois la veillée est un peu plus loin. Deux, trois lieues, même plus. L'on veut aller voir le voisin qui a pris une terre dans la paroisse voisine et qui vous a invité. L'on attèle le boghei si c'est l'été, la carriole si c'est l'hiver, et en route ! L'on part deux,

trois voitures et même plus. Quand on arrive, tous les voisins de dire « Il y a du monde chez Denis ! » et l'on s'y rend. Dame ! Du moment que l'on ne gêne pas. Parfois, six, huit, dix voitures arrivent chez le même. Il faut dételer : l'on met les chevaux à l'écurie. Si la place manque, il y en a chez le voisin. C'est, vous le voyez, très simple. Tout ce mouvement sert à entretenir le corps en bonne santé et cela rend le cœur content, ce qui n'est pas peu dire. Vous vous figurez peut-être qu'il faut un nombre incalculable de sièges pour recevoir tant de monde. Eh bien non. Ici, l'on sait ce que c'est que de vivre. Les chaises, voire les fauteuils quand il y en a, ce qui n'est pas toujours, sont d'abord pour les dames, car l'on prend le grand roi pour modèle. Puis les messieurs d'âge respectable, après quoi, s'il en reste, c'est au plus heureux. Puis les bancs, et quand tous les appareils destinés à faire assoir les gens manquent, ce qui arrive pas mal souvent, l'on n'est pas le moins du monde embarrassé. L'on a toujours des planches en réserve pour réparer les bâtiments. L'on en va chercher le nombre nécessaire, un escabeau à chaque bout et voilà ! Pas mal de monde peut s'assoir. D'ailleurs, entre une chaise et un banc la différence n'est pas très sensible, car la chaise est empaillée de bois, elle a un dossier et pour peu que la planche soit près du mur, ce que l'on tâche de faire, la différence devient nulle. Pourtant, si la réunion était plus importante, comme pour une réunion électorale, par exemple, l'on n'agirait pas avec autant de simplicité. L'on irait chez le voisin emprunter des sièges, qu'il se fait un plaisir d'apporter lui-même. Il en est de

même quand il vous tombe trop de monde sur les bras pour dîner et que la vaisselle vous manque. On la va querir chez l'un, chez l'autre, comme pour une noce par exemple.

Je viens de dire le mot : une noce. C'est ici comme en France un gros évènement. Et si trois choses suffisent pour faire parler de soi, naître, se marier, mourir, vous comprenez que le mariage doit défrayer doublement la chronique de l'endroit puisqu'on est deux et non pas qu'un comme dans les deux autres cas. J'ai eu l'heureuse chance d'être invité à une noce et cela presque à peine débarqué. Ça me gênait un peu, ne connaissant rien des us et coutumes. J'avais presque refusé, car il faut l'avouer, je craignais de gêner et d'être un peu un intrus. Je connaissais bien mon plus près voisin par les services qu'il m'avait rendus lors de mon arrivée. Services qu'il n'a cessé de me rendre jusqu'au jour où j'ai quitté les lieux. Mais d'être bon voisin et d'être de la noce, il y a loin, surtout quand on est complètement étranger. J'en parlai à mon voisin de gauche avec qui j'avais traité une ou deux petites affaires et qui ne manquait, en passant, si rien ne le pressait, de venir causer un peu. Je lui dis : « Vous allez au mariage de ... ». C'était son parent. « Non, me dit-il, je ne vais qu'à la soirée. Mais garçon y va avec sa bonne femme (garçon, c'est ainsi que l'on nomme le plus jeune des fils, c'était le sien). » J'étais un peu surpris car je le savais en bons termes avec son parent et voisin, et moi qui était un étranger, j'étais invité au dîner, tandis que lui ne l'était qu'à la soirée. Je lui fais part de ma surprise et lui dit que mon intention n'était pas d'y

aller. «Gardez-vous-en bien, vous le fâcheriez. Ici l'habitude est d'inviter toujours les deux voisins les premiers, même avant les parents». Cette fois, c'était trop fort, je lui demande le pourquoi. «Si le feu prend chez lui, croyez-vous qu'il ira querir son frère ou son père qui sont peut-être à deux lieues d'ici? C'est chez vous qu'il viendra tout d'abord. Par conséquent, il n'est que justice qu'il vous invite quand il y a fête chez lui et je vous le répète, allez-y, vous le fâcheriez». Vous le comprenez, l'occasion était trop belle pour la laisser échapper.

Ici, je suis obligé de faire une petite digression pour vous expliquer comment se font les accordailles³³. C'est bien moins compliqué qu'en France. Point n'est besoin de tabellion³⁴. Dans la plupart des cas, l'on n'y entend parler ni de régime dotal, communal ou mixte. L'on ignore cette misère et cela en vaut la peine. L'on a même, si l'on est majeur, nul besoin des parents et si on leur demande leur consentement, c'est plutôt pour la forme et avoir leur bénédiction qui porte bonheur, car le premier clergéman peut vous marier au temple ou à l'église, suivant le rite. Il suffit que vous ayez vos témoins. Les amis ne manquent jamais quand il s'agit d'aller à une noce dans un pays peuplé. Vous le voyez, les difficultés ne sont pas grandes. D'ailleurs, les parents ici sont de bonne composition et du moment qu'ils ne

33. Accordailles: Fiançailles.

34. Tabellion: Familier, par plaisanterie et parfois péjoratif, notaire. Source: CNRTL. Élément de contexte: on se rappelle qu'avant son départ de France, Barbarin avait déposé une pétition à la Chambre des députés, visant à mieux faire encadrer le travail des notaires, laquelle a été traitée à la séance du 16 juin 1881.

donnent rien ou à peu près rien à leurs enfants en les mariant – la grande difficulté de l'argent étant écartée – il n'y a plus qu'une chose à savoir: ce que sera le futur gendre ou la future belle-fille. Comme ils ne se prennent pas pour leur argent, c'est donc qu'ils se plaisent. Quand on se plait, l'on s'aime; quand on s'aime, l'on est heureux, donc qu'ils soient heureux! Vous voyez, il ne leur manque pas de logique et ils savent mettre en pratique le grand principe du Maître: Aimez-vous les uns les autres. Et nos deux nouveaux époux, riches de leurs coeurs qui n'en font qu'un, de leurs bras et de leurs espérances, entreprennent bravement le grand combat de la vie, heureux s'ils ont la santé et le travail. Comme vous le voyez, ici pas de courreurs de dot, l'on vous donne une bonne femme. Parfois si l'on est à l'aise, l'on y joint quelques meubles et un peu de linge ou bien encore, quelques piastres. Ainsi la femme d'un de mes voisins avait reçu 10 piastres comme cadeau de noce. Un bonhomme me disait un jour «nous ne sommes pas riches, mais nous avons donné quand même 40 piastres à nos filles en les mariant.» Assez d'explications, revenons à la noce.

Les deux jeunes mariés l'étaient déjà, car le mariage à l'église s'était fait à Québec (ici pas de mariage civil, un embarras de moins). Ils venaient rendre visite aux parents du gars après l'avoir fait à ceux de la bonne femme. Il s'agissait d'aller les attendre au train de deux heures. Vous comprendrez sans peine que l'on ne doit pas être en retard et comme le dépôt est à une petite lieue, l'on part à dix heures du matin. Les garçons et les

demoiselles d'honneur, sans oublier les violons, car on sera peut-être obligé d'attendre un peu. Alors, pour ne pas s'ennuyer et afin de se préparer pour la soirée, l'on pourra danser. Pas au milieu du chemin, bien entendu, mais chez un voisin complaisant qui vous accordera asile. Tous les chevaux sont garnis de rubans et de bouquets, toute la jeunesse de la noce en grande toilette. Les violons font entendre leurs accords. L'on part au grand trot et au train que l'on va, on arrive en vingt minutes. L'on a plus de trois heures à attendre. Il n'y a qu'à dételer et attendre dans une maison hospitalière: ici, elles le sont toutes. Les violons s'accordent et en route pour un quadrille. C'est le premier. De combien sera-t-il suivi? Personne ne le sait. Mais ils se succèdent si rapidement que le sifflet du train se fait entendre, que l'on danse encore. En deux tours de main, les chevaux sont aux voitures car on a eu soin de ne pas les déshabiller. Le train stoppe quand on arrive.

On s'empresse auprès des jeunes mariés, on leur fait fête. L'on présente les invités qui viennent de Québec et qui sont pour la plupart des parents, soit du jeune homme, soit de la mariée. Puis l'on entre dans la salle d'attente. Vite un quadrille avant de monter en voiture et en route pour la maison paternelle où l'on attend avec impatience les mariés. Enfin le bruit annonce leur arrivée et bientôt, chaque voiture dépose en ordre tous ces voyageurs. L'on se souhaite la bienvenue, l'on renouvelle les présentations. C'est le moment où j'arrive et le maître du logis me fait l'honneur de me présenter à sa bru ainsi qu'au nouveau

marié que je n'avais pas l'avantage de connaître. Un petit compliment, puis c'est le tour de ses gendres et de ses grandes filles mariées, puis de ses frères, beaux-frères, etc. Il avait dix enfants vivants.

En guise de conclusion

C'est ici que le manuscrit coupe court sur son envolée et nous laisse sur notre appétit.

On aurait aimé que ce récit se poursuive et on s'interroge sur cette fin inattendue. Aucun indice pour expliquer l'arrêt de l'exercice de rédaction qui semblait bien parti. Il faudra donc se satisfaire de ce qui est disponible et composer avec une autre zone d'ombrage dans une histoire qui en compte plusieurs.

S'il manque encore des morceaux au casse-tête, la reconstitution permet de dégager quelques perceptions. Curieux nomade autant que nomade curieux, Daniel Barbarin étonne par sa mobilité presque essoufflante et par ses gestes de rupture tant géographique que professionnelle. L'audace de ses choix impressionne aussi.

Une autre caractéristique qui frappe, c'est sa perméabilité et sa participation aux tendances de son époque: d'armurier urbain, il devient colon en Algérie dans les débuts de cette période coloniale et, après son épisode résolument rurale sur le massif du Pilat, il ose en 1890, le grand saut en Amérique, veuf avec cinq enfants, dans la foulée d'une vague migratoire qu'on redécouvre. Il aura su alimenter la légende et étonner même longtemps après sa mort.

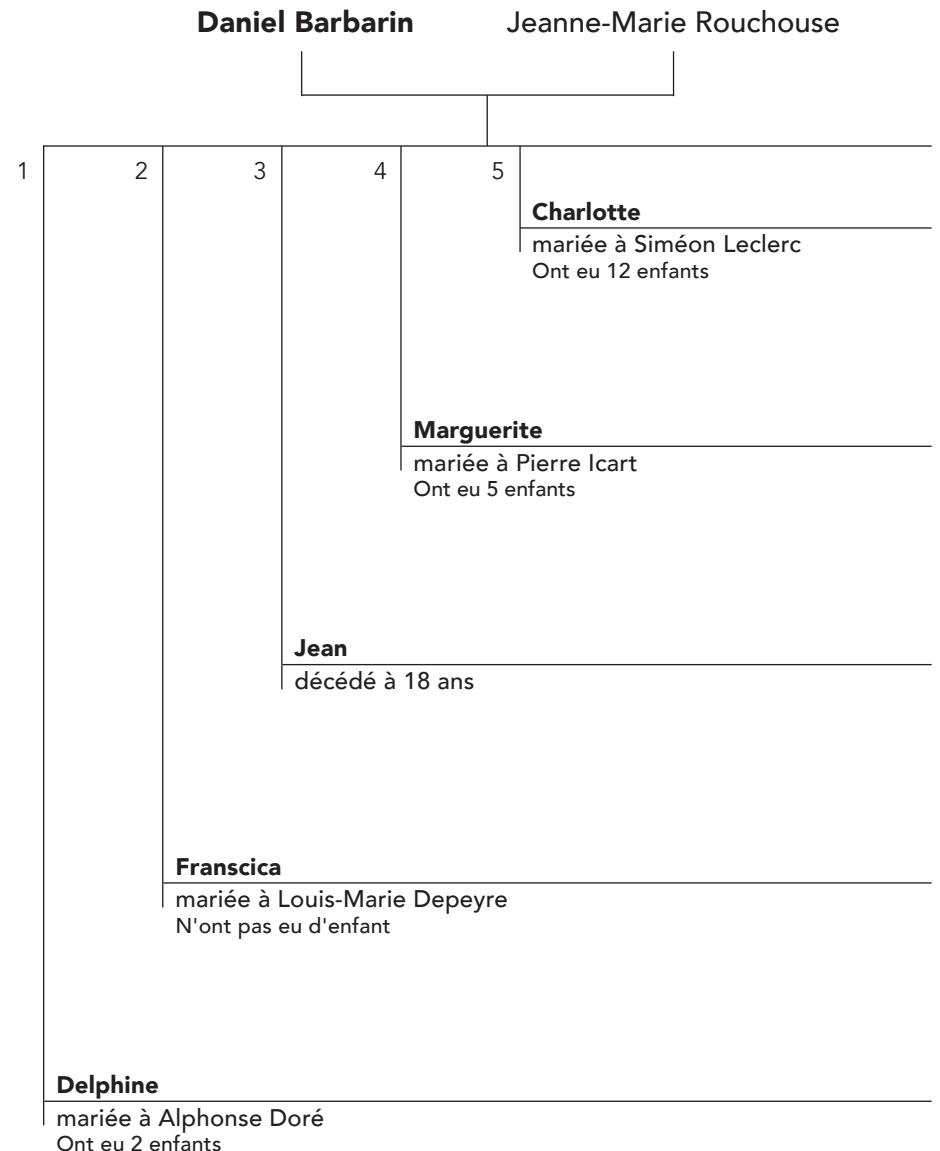
D'ailleurs, le dernier héritage qu'il nous laisse, sa stèle funéraire dans le cimetière de Pont-Rouge, est un peu à son image. Faisant écho à son parcours singulier, elle se distingue par sa forme qui rappelle une croix celtique, par ses motifs gravés évoquant les instruments de la passion du Christ qui se retrouvent parfois sur les croix de chemin et par la mention de ses origines françaises. De quoi laisser chacun continuer à imaginer le personnage...



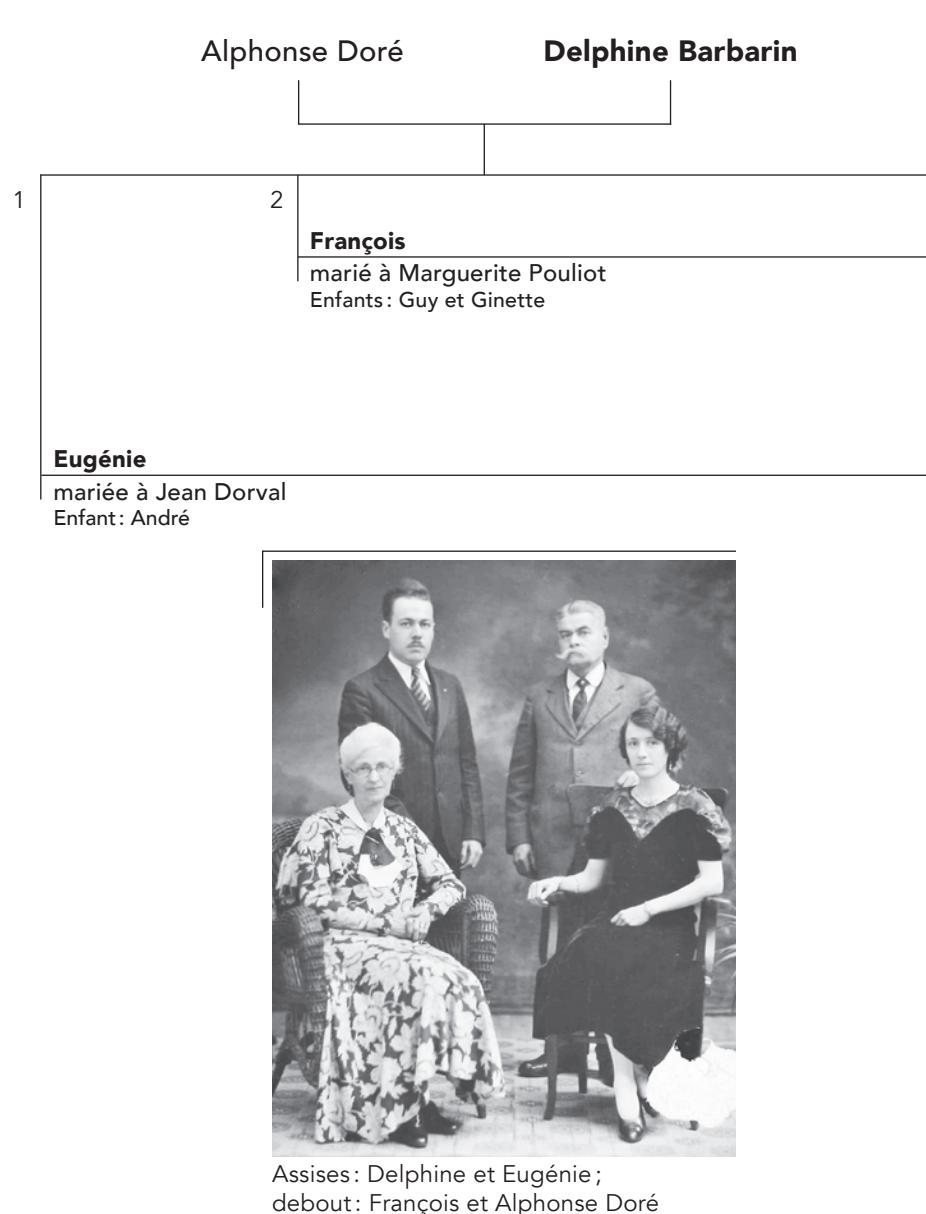
Stèle funéraire de Daniel Barbarin

L'ALBUM DE FAMILLE

Descendance de Daniel Barbarin



Descendance de Daniel Barbarin -
Filiation de Delphine



Jean Dorval, André et Eugénie

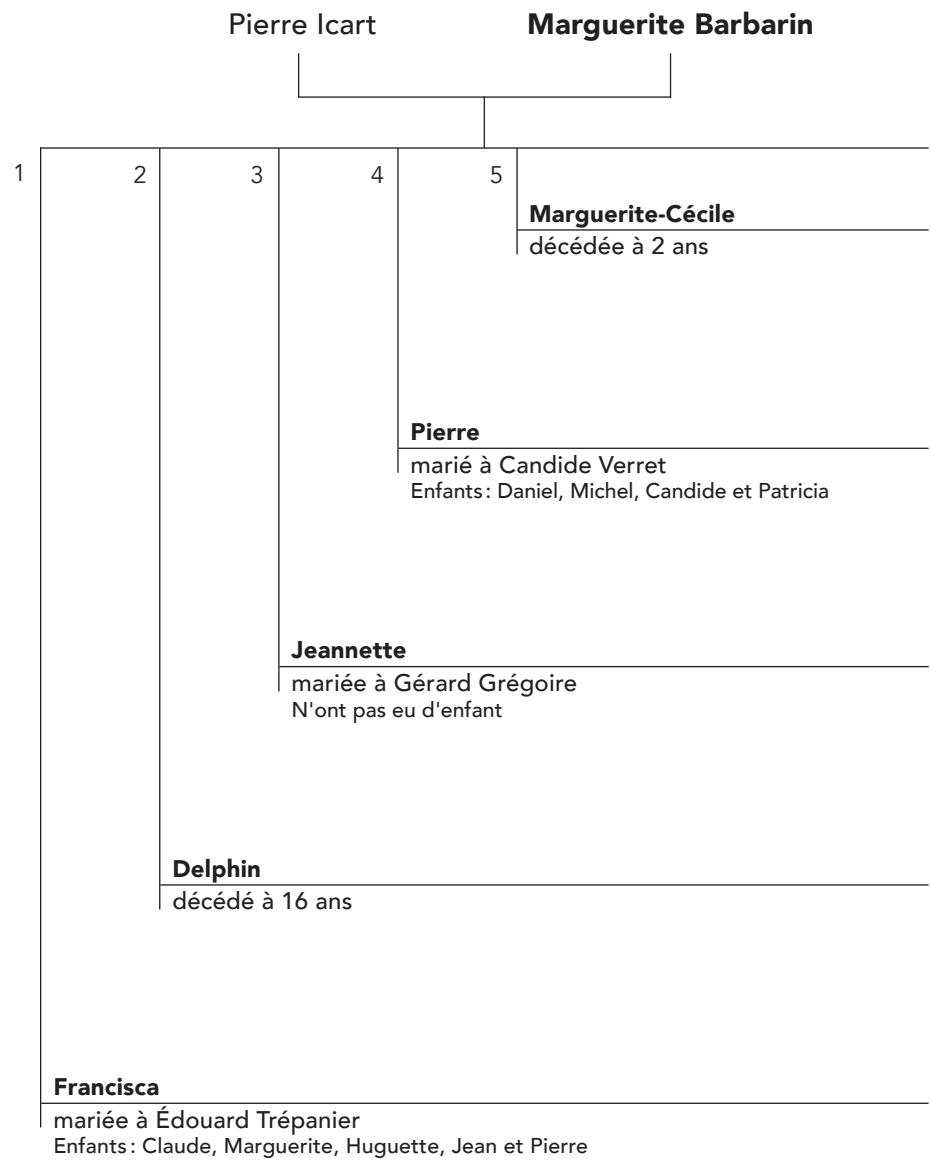


Assises: Delphine et Eugénie;
debout: François et Alphonse Doré



Assise : Marguerite ; debout : Guy, Ginette et François Doré

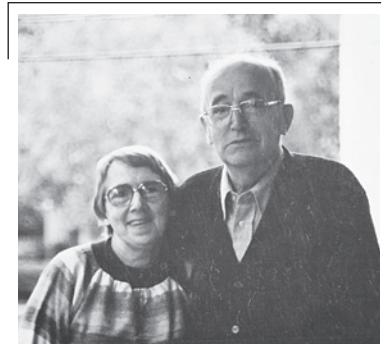
Descendance de Daniel Barbarin -
Filiation de Marguerite



Marguerite Barbarin-Icart et ses enfants Pierre et Jeannette



Francisca Icart, fille de Marguerite et Pierre

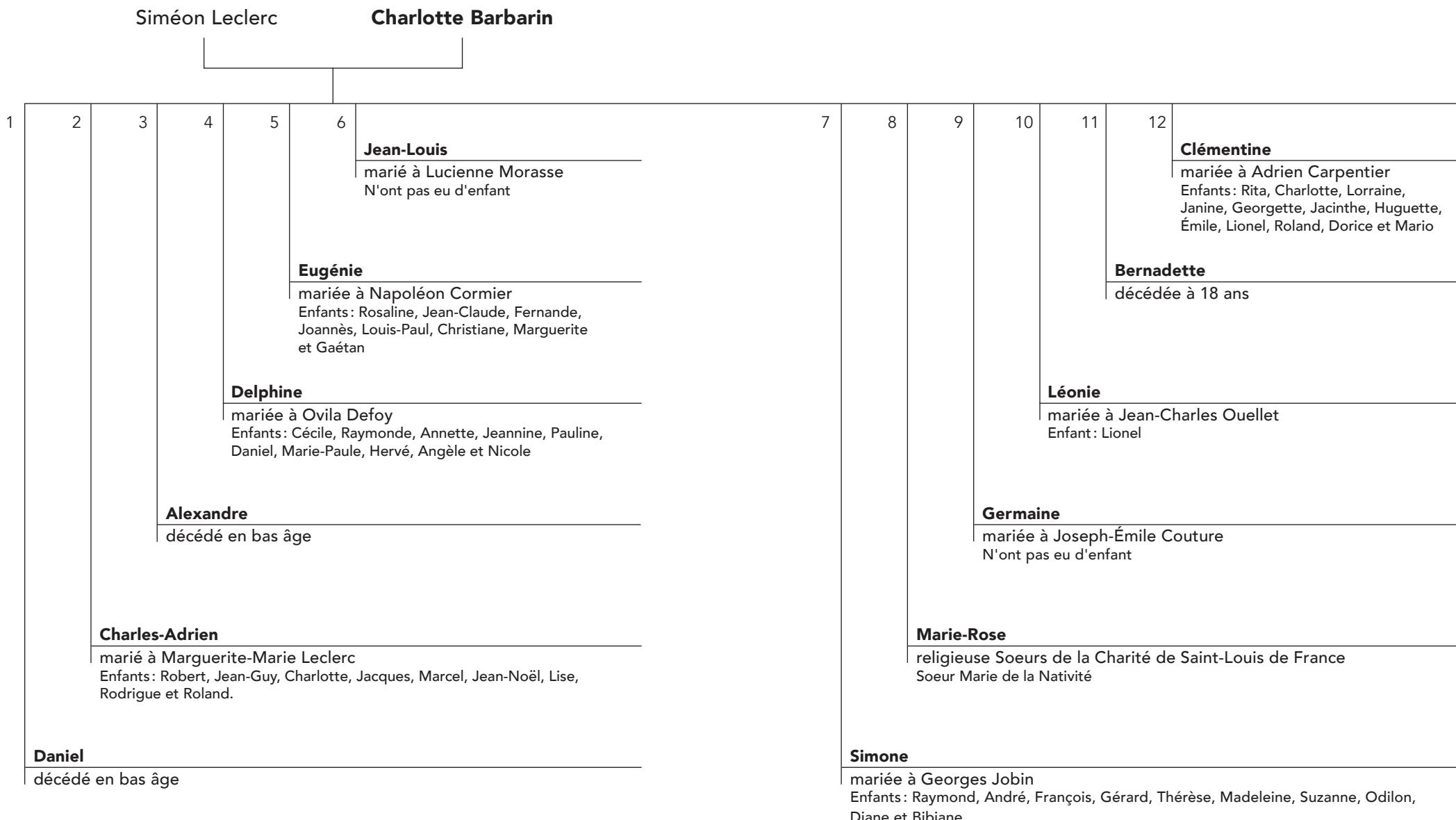


Pierre Icart fils et Candide Verret



Famille de Pierre Icart et Candide Verret.
Au bas: Michel et Candide Verret;
en haut: Candide, Patricia et Daniel Icart

Descendance de Daniel Barbarin -
Filiation de Charlotte



Famille de Charlotte Barbarin et Siméon Leclerc



En haut: Charles-Adrien, Marguerite-Marie, Marie-Rose, Siméon, Germaine, Delphine, Jean-Louis; au bas: probablement Léonie, Simone, Eugénie, Bernadette et Clémentine

La famille Defoy au début des années 1930



Les enfants: Cécile, Raymonde, Annette, Jeannine ;
les parents: Ovila Defoy et Delphine Leclerc

Famille de Charles-Adrien et Marguerite-Marie



En haut: Charlotte, Hélène, Roland, Marguerite-Marie, Charles-Adrien, Marcel; au bas: Jacques, Jean-Noël, Rodrigue, Grand-maman Hélène, Lise et Jean-Guy

Famille de Delphine et Ovila Defoy



En haut: Marie-Paule, Daniel, Pauline, Hervé, Jeannine ; au bas: Angèle, Annette, Raymonde, Ovila, Delphine, Cécile et Nicole

Eugénie et Napoléon Cormier



Jean-Louis Leclerc et Lucienne Morasse



Jean, Monique et Jacqueline Rousseau, Lucienne Morasse, Delphine Barbarin, André Dorval et Jean-Louis Leclerc

Famille d'Eugénie et Napoléon Cormier



En haut: Jean-Claude, Fernande, Gaétan et Joannès; au centre: Marguerite, Napoléon, Eugénie, Rosaline; au bas: Christiane et Louis-Paul

Simone



Famille de Simone et Georges Jobin



En haut: Gérard, Georges, Simone, Odilon ; en bas: Madeleine, Thérèse et Suzanne

Germaine



Marie-Rose



Lucienne Morasse,
Marie-Rose et Delphine
Leclerc

Germaine et Joseph-Émile Couture



Léonie



Famille de Léonie et J-Charles Ouellet



Jean-Charles, Lionel et Léonie

**Clémentine et
Adrien Carpentier**



Famille de Clémentine et Adrien Carpentier



Assise : Clémentine ; debout : Huguette, Georgette, Émile, Rita, Lionel, Adrien, Roland, Charlotte, Dorice, Mario et Janine

Francisca Barbarin, quelques photos



Simone Leclerc, Francisca et Eugénie Doré



Francisca et Louis-Marie Depeyre



Francisca, Mélanie Depeyre, Eugénie Doré et Delphine Barbarin

Cousinage transatlantique



Mgr Jacques Rouchouse et François Doré à Québec en 1933



La famille Rouchouse-Ruffenach à Pont-Rouge dans les années 1950



Quatre cousines à Paris en 1980 : Cécile Lablache, Eugénie Doré, Christiane et Jeanne Rouchouse



Georgette Carpentier chez Pierre Ruffenach à Paris dans les années 1980



Candide Icart et Jacques Ajas à Ercé dans les Pyrénées, en 2012



Guy Doré et Françoise Lablanche en France, en 2008

Chronologie

Daniel Barbarin 1840-1913

- 1840: Naissance à Saint-Étienne, département de la Loire, France
- 1858: Apprentissage de l'armurerie auprès de Barthélémy et Jean Rouchouse
- 1868: Mariage à Saint-Étienne avec Jeanne-Marie Rouchouse
- 1870: Naissance à Saint-Étienne d'un premier enfant, Delphine
- 1872: Naissance à Saint-Étienne d'un second enfant, Francisca
- 1873: Naissance à Saint-Étienne d'un troisième enfant, Jean
- 1875: Naissance à Saint-Étienne d'un quatrième enfant, Marguerite
- 1876: Départ pour l'Algérie comme colon, à Cheraïa
- 1878: Naissance à Cheraïa d'un cinquième enfant, Charlotte
Décès de Jeanne-Marie Rouchouse, son épouse
- 1879-1880: Retour en France
- 1882: Installation à La Jasserie du Mont Pilat

- 1886: Déménagement à Doizieux
- 1890: Départ pour le Canada
- 1890: Arrivée à Pont-Rouge et installation au Petit-Capsa
- 1892: Déménagement au Brûlé
Décès de Jean Barbarin, fils de Daniel
- 1893-1894: Déménagement dans Terrebonne
- 1894: Rédaction du récit *Notice sur le Canada actuel par un colon français*
- 1897: Mariage de Delphine avec Alphonse Doré
Mariage de Francisca avec Louis-Marie Depeyre
- 1899: Mariage de Marguerite avec Pierre Icart
- 1900: Mariage de Charlotte avec Siméon Leclerc
- 1900: Déménagement au 314, rang du Brûlé,
dernier domicile de Daniel Barbarin
- 1913: Décès de Daniel Barbarin et inhumation au
cimetière paroissial de Pont-Rouge

Bibliographie

ARCHIVES FAMILIALES: *Notice sur le Canada actuel par un colon français* (manuscrit de Daniel Barbarin), différents certificats (naissance, mariage, inhumation), contrat de location à Cheraïa, testament de Barbarin, correspondances de Delphine Barbarin-Doré et d'Eugénie Doré-Dorval avec la branche française de la famille, fiche-mémoire manuscrite d'Eugénie Doré-Dorval, fiche-mémoire de Charles-Adrien Leclerc, recherches et archives de Rodrigue Leclerc, recherches d'Émile Carpentier, etc.

ARCHIVES FRANÇAISES: Ville de Saint-Étienne et Département de la Loire (archives départementales et coloniales).

CORPORATION DU MOULIN, *Pont-Rouge*, 1992.

FOURNIER, Marcel, *La colonie nantaise de Lac-Mégantic, Québec*: Septentrion, 2012.

JULIEN, Germain. *La naissance d'un village manufacturier, Pont-Rouge 1768-1911*, 2010.

LINTEAU, Paul-André, Frenette, Yves et Le Jeune, Françoise. *Transposer la France: l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal: Boréal, 2016.

MASSON, Eugène, *La Jasserie et le Mont Pilat - Souvenirs d'un montagnard*, 2^e édition, Saint-Étienne: Imprimerie IPC, 1984.

TOMAS, François, *Saint-Étienne au XIX^e siècle*, Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1994.

Table des matières

Avant-propos - Quand la mémoire nous parle	9
Introduction - Daniel Barbarin, citoyen de Pont-Rouge	13
LA VIE DE DANIEL BARBARIN	17
1840-1875 : De la naissance à l'Algérie	19
Les études et l'armurerie	19
Le mariage et la naissance des quatre premiers enfants	22
1876-1890 : L'aventure en Algérie et le retour en France	25
L'Algérie	25
Le retour en France	34
La Jasserie et le Mont Pilat	36
1890-1913 : La grande traversée et l'installation à Pont-Rouge	39
Les motifs du départ	39
La traversée et l'arrivée à Québec	42
L'installation à Pont-Rouge	44
Le testament de Daniel Barbarin	51
LES FILLES BARBARIN ET LEURS FAMILLES	61
Delphine	64
L'intégration à sa terre d'accueil	64
Entre Pont-Rouge et Québec	66
Entre Québec et Saint-Étienne	67
La transmission de la mémoire	68
Descendance de Delphine	69

Francisca	69
Entre le Québec et la France	70
Marguerite	71
La France des Barbarin et la France des Icart	72
Descendance de Marguerite	73
Charlotte	73
Un parcours particulier	74
Une famille de Pont-Rouge, entre village et paroisse	75
Descendance de Charlotte	77
LE MANUSCRIT	79
Le récit retrouvé de Daniel Barbarin : Remarques liminaires	81
<i>Notice sur le Canada actuel par un colon français</i>	83
En guise de conclusion	152
L'ALBUM DE FAMILLE	155
Descendance de Daniel Barbarin	157
Descendance de Daniel Barbarin - Filiation de Delphine	158
Descendance de Daniel Barbarin - Filiation de Marguerite	160
Descendance de Daniel Barbarin - Filiation de Charlotte	162
Francisca Barbarin - Quelques photos	170
Cousinage transatlantique	171
Chronologie	173
Bibliographie	175



Je viens de rencontrer Daniel Barbarin...

Daniel Barbarin est mon arrière-grand-père. Il est mort en 1913 et je ne l'ai jamais connu. Et pourtant... J'ai entendu ma grand-mère conter son histoire, leur histoire. Ils étaient partis à l'aventure encore une fois... et débarqués à Québec en 1890. Il avait failli être notaire, mais avait préféré être armurier à Saint-Étienne. Il s'était lancé dans la colonisation en Algérie

puis, revenu en France, il était devenu fermier sur les hauteurs isolées du Mont Pilat. Par la suite il avait osé la grande traversée vers l'Amérique, entraînant avec lui ses cinq enfants, pour finalement faire de nouvelles racines à Pont-Rouge où il a laissé de nombreuses traces humaines par sa descendance. Une histoire à donner du texte à une grand-mère qui raconte, à donner des idées à un petit-fils qui l'écoute, à créer des légendes et à soulever des questions.

J'ai entrepris de trouver quelques réponses à ces questions. J'ai reconstitué partiellement une histoire familiale, celle d'un immigrant français de la fin du XIX^e siècle venu s'établir à Pont-Rouge. Mais j'ai découvert beaucoup plus. Des séquences de vie qui ont un rythme et des allures d'aventures, qui se passent sur trois continents et qui vibrent aux temps forts de la grande Histoire comme l'Algérie française, l'immigration française dans la période de 1870 à 1914, ou la «colonisation» des zones rurales du Québec. Et cette histoire, qui garde un pied en France, se termine dans un rang de Pont-Rouge.

Je n'ai jamais entendu la voix de Daniel Barbarin, mais je l'ai rencontré dans ses écrits – dont son récit ici reproduit – et dans ses gestes. Maintenant j'ai l'impression de le connaître un peu et je veux vous le présenter.

André Dorval